

**Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports
des Etats et gouvernements ayant le français en partage**



**rapport d'activités du
secrétaire général**

2009

sommaire

Abréviations	04
Introduction	07
I - Politique générale et Direction du Secrétariat général	11
A. Action politique et diplomatique	12
B. Participation de la CONFES à l'Institutionnel francophone	14
C. Développement des partenariats	15
D. Publications du Secrétariat général	16
E. Renforcement des capacités des cadres et agents du Secrétariat général	17
F. Renouvellement des postes au Secrétariat général	18
G. Modernisation des outils de communication	19
II - Bilans sectoriels de la programmation 2009	21
A. Programme 1 <i>Actions stratégiques</i>	22
B. Programme 2 <i>Jeunesse</i>	23
C. Programme 3 <i>Sport</i>	24
D. Axe transversal <i>Egalité femmes-hommes</i>	25
III- Suivi des principales décisions de la 32^{ème} Session ministérielle	27
IV - Compte rendu d'exécution de la programmation 2009	33
A. Programme 1 <i>Actions stratégiques</i>	34
B. Programme 2 <i>Jeunesse</i>	59
C. Programme 3 <i>Sport</i>	83
D. Axe transversal <i>Egalité femmes-hommes</i>	99
E. Participation et suivi des actions CONFES	105
Conclusion	107

abréviations

ACD	Agent de Contrôle du Dopage
ACNOA	Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique
AFPEJA	Agence Française pour le Programme Européen de la Jeunesse en Action
AIMF	Association Internationale des Maires Francophones
AMA	Agence Mondiale Antidopage
APC	Approche Par Compétences
ATN	Appuis Techniques Nationaux
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
CAA	Confédération Africaine d'Athlétisme
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CAR	Confédération Africaine de Rugby
CAT	Confédération Africaine de Tennis
CCLD	Commission Consultative sur la Lutte contre le Dopage
CCP	Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres Supérieurs de la Jeunesse et des Sports
CCP de l'OIF	Commission de Coopération de Programmation de l'OIF
CEN-SAD	Communauté des États Sahélo-Sahariens
CEPGL	Communauté Economique de la Région des Grands Lacs
CESAG	Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion
CFI	Canal France International
CIAD	Centre International d'Athlétisme de Dakar
CIAM	Centre International d'Athlétisme de Maurice
CI-JAPHAF	Comité International des Jeux de l'Avenir des Personnes Handicapées d'Afrique Francophone
CIJF	Comité International des Jeux de la Francophonie
CIO	Comité International Olympique
CIRGL	Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs
CISA	Convention Internationale du Sport en Afrique
CJSOI	Commission Jeunesse et Sport de l'Océan Indien
CLAP	Comités Locaux d'Appuis aux Projets
CMF	Conférence Ministérielle de la Francophonie
CNEPS	Centre National d'Education Physique et Sportive de Thiès (Sénégal)
CNJ	Conseil National des Jeunes
CNJF	Comité National des Jeux de la Francophonie
CNO	Comité National Olympique
CNSS	Commission Nationale de Suivi et de Soutien
CONFEMEN	Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage
CPF	Conseil Permanent de la Francophonie
CPSI	Conseiller Pédagogique et Sportif Itinérant
CRAL	Centre Régional d'Athlétisme de Lomé
CREPS	Centre Régional d'Education Physique et Sportive (France)
CRIJ	Centre Régional d'Information Jeunesse
CT	Conseiller Technique CONFES
CTS	Comité Technique Spécialisé
CTSO	Comité Technique de Sélection et d'Orientation du FIJ
CTS-STAPS	Comité Technique Spécialisé en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
DAF	Direction Administrative et Financière
DEPS	Direction des Programmes Education Physique et Sport de la CONFES
DTN	Directeur Technique National
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est (East African Community)
EPS	Education Physique et Sportive
FFPO	Fonds Francophone de Préparation Olympique
FIFMAS	Fonds International pour la Fabrication de Matériel d'Animation Sportive
FIJ	Fonds d'Insertion des Jeunes
FILA	Fédération Internationale des Lutttes Associées

abréviations

FIMA	Festival International de la Mode Africaine
GAF	Groupe des Amis de la Francophonie
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GTCF	Groupe de Travail CONFEJES pour la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sports
IAAF	Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme
IFT	Fédération Internationale de Tennis
INDEPCO	Institut pour le Développement et la Promotion de la Couture
INJEPS	Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et Sportive (Bénin)
INJSAC	Institut National de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique (Haïti)
INSEP	Institut National du Sport et de l'Éducation Physique (France)
IRB	Fédération Internationale de Rugby (International Rugby Board)
IVFRS	Institut Virtuel Francophone de Recherche en Sport
JAPHAF	Jeux de l'Avenir des Personnes Handicapées d'Afrique Francophone
JS	Jeunesse et Sports
JSL	Jeunesse, Sports et Loisirs
LMD	Licence, Master, Doctorat
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MJSAC	Ministère de la Jeunesse, des Sports de l'Action Civique (Haïti)
MJSL	Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONAD	Organisation Nationale Antidopage
ORAD	Organisation Régionale Antidopage
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RIJEP	Réseau International des Jeunes Entrepreneurs de l'Espace Francophone
SFD	Système de Financement Dégressif du FIJ
SG	Secrétaire Général de la CONFEJES
STAPS	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
STASE	Sciences et Techniques d'Animation Socio-Educative
UASSU	Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience

introduction

générale

L'équipe du Secrétariat général de la CONFEJES a le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2009 qui fait suite à la première année de la programmation quadriennale 2009-2012, adoptée par la 32^{ème} Conférence des ministres en mars 2009 à Bujumbura, au Burundi (décision n°10/CONFEJES/C32-2009) et formulée suivant l'approche de la GAR tel que décidé par le 8^{ème} Bureau.

Pour élaborer cette programmation quadriennale, un groupe d'experts représentant les pays du Sud et du Nord ainsi que les membres de l'équipe du Secrétariat général et de consultants en GAR, en évaluation et en jeunesse et sports, s'étaient réunis du 06 au 10 février 2009 à Saly Portudal (Sénégal) pour définir les nouveaux programmes et les éléments constitutifs de cette nouvelle programmation. La dernière mouture de cette programmation a été présentée à la Conférence de Bujumbura puis adoptée par cette dernière.

De ce document, a été extrait la programmation pour l'année 2009 évaluée initialement à un coût global de **1 870 000 000 FCFA** (2 851 211 € ou 4 431 729 \$ canadiens). De ces 1 870 000 000 FCFA, seuls 1 187 942 900 FCFA ont été mobilisés au titre des contributions 2009 des États et gouvernements membres faites lors de la 32^{ème} session ministérielle, d'où un gap de 682 057 100 FCFA représentant près de 36% du budget initial.

Tenant compte de cette situation, la Conférence, tout en adoptant la programmation 2009, a donné mandat au Secrétaire général pour procéder, le cas échéant, aux adaptations nécessaires selon l'enveloppe financière effectivement disponible, tout en respectant la cohérence du principe de programmation quadriennale (décision n°16/2009).

Dès son retour à Dakar (Sénégal), le Secrétariat général s'est attelé à mettre en application cette décision et le mois d'avril 2009 a été mis à profit à cette fin.

C'est ainsi que les mesures ci-après ont été prises :

- 189 837 100 FCFA provenant des fonds reportés de la programmation antérieure (soit 10,06% du budget 2009 initialement prévu) ont été injectés dans la programmation 2009 portant ainsi le financement global définitif à 1 377 780 000 FCFA, soit toujours un déficit de 492 220 000 FCFA représentant 26,08% du budget initial ;
- Plusieurs actions ont été retirées de la programmation ;
- Les budgets de plusieurs actions ont été revus à la baisse au point d'engendrer des risques considérables pouvant compromettre leur réalisation et leur efficacité ;
- Certaines actions qui devaient être conduites par des consultants externes ont, en définitive, été réalisées par les membres du Secrétariat général déjà submergés par le volume de leur travail, nous obligeant ainsi à « faire » plutôt que « faire faire », tel que cela a été préconisé par nos instances.

Malgré toutes ces contraintes jumelées à une hausse importante des coûts d'organisation (transport, hébergement, etc.), des solutions innovantes et adaptées ont été mises en place afin de nous permettre de réaliser la programmation 2009 et d'atteindre les résultats escomptés.

Par ailleurs, l'année 2009 a été pour la CONFEJES la première année de mise en œuvre d'une programmation axée sur les résultats où nous avons été tenus à l'obligation de suivi et d'évaluation continue de nos résultats et amenés à changer nos modes d'intervention, à revoir nos outils de gestion pour permettre l'application effective de la GAR.

Au 31 janvier 2010, seulement huit (08) mois après le début de l'exécution de notre programmation et sur les cinquante-quatre (54) actions inscrites à la programmation 2009 :

- Quarante-six (46) actions ont été réalisées, soit un **taux d'exécution de l'ordre de 85,18%** ;
- Six (06) actions seront réalisées avant la fin du premier trimestre 2010, ce qui porterait le taux d'exécution finale à 96,29% :
 - Action n°04 « Partenariat CONFEMEN/CONFEJES » (mars),
 - Action n°05 « Journée de la Francophonie » (mars),
 - Action n°11 « Formation sur la gestion, le suivi et l'évaluation de projet » (février),
 - Action n°29 « Révision des outils de gestion, suivi et évaluation » (février),
 - Action n°37 « Évaluation annuelle » (février),
 - Action n°64 « Séminaire en vue de l'élaboration d'un module sur la gestion des installations sportives ».

- Deux (02) actions ont été reportées en 2010 :
 - Action n°13 « Formation de formateurs sur l'élaboration des plans locaux de développement »,
 - Action n°31 « Participation de la CONFESJES à des événements d'envergure dans les secteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ».

La situation financière que nous l'avons vécue en 2009, si elle devait se répéter en 2010, risque de :

- Compromettre dangereusement l'atteinte des résultats fixés dans notre programmation quadriennale ;
- Réduire notre capacité d'intervention dans l'ensemble des programmes qui constituent notre programmation 2009-2012 ;
- Réduire notre appui aux États et gouvernements membres en vue de réussir, à travers les secteurs jeunesse et sports, les changements porteurs de cohésion sociale et de développement économique. Des blocs entiers liés à un ou plusieurs objectifs stratégiques pourraient être supprimés.

politique générale

et

**direction du
secrétariat général**

A

ACTION POLITIQUE ET DIPLOMATIQUE

Au titre de 2009, les activités relatives à l'**action politique et diplomatique du Secrétariat général** de la CONFEJES ci-après ont été menées :

- Organisation dans la période préconisée par la Conférence (1^{er} trimestre 2009) de la 32^{ème} Conférence des Ministres qui s'est déroulée à Bujumbura (Burundi) et qui a été personnellement présidée par S.E M. Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi ;
- Le Président en exercice de la CONFEJES, M. Jean-Jacques Nyenimigabo, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture du Burundi, a effectué au mois de juillet à Dakar (Sénégal) une visite du siège. A cette occasion, le Président a été reçu en audience par M. Mamadou Lamine Keita, Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs du Sénégal ;
- Le Secrétaire général a été élevé au mois de mars 2009 au grade d'Officier de l'Ordre national du Lion. La médaille lui a été remise au nom de Me Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, par M. Madické Niang, Ministre de la Justice et en présence du Ministre des Sports ;
- Le Secrétaire général a été reçu en audience au mois de septembre 2009 par Mme Rama Yade, Secrétaire d'Etat aux Sports de la France ;
- Le Secrétaire général, membre de la Commission d'évaluation des candidatures pour les VII^{èmes} Jeux de la Francophonie a été, au mois de novembre 2009, reçu en audience avec les autres membres de la délégation, par les Premiers Ministres de Guinée Equatoriale et du Tchad ;
- Le Secrétaire général a pris part aux travaux de la 3^{ème} Conférence de l'Union Africaine des Ministres des Sports qui s'est tenue du 15 au 16 octobre 2009 à Abuja (Nigéria) ;
- Le Secrétaire général a assisté à l'ouverture officielle de la 5^{ème} édition du Forum national des Jeunes du Burkina Faso qui a eu lieu le 4 février 2010 à Bagré. Ce forum qui a regroupé plus de trois mille (3 000) jeunes des treize (13) régions a accueilli, le 6 février, S.E. M. Blaise Compaore pour des échanges directs avec les jeunes ;
- Le Secrétaire général a pris part aux travaux du Forum national de la Jeunesse organisé au mois de décembre 2009 sous la présidence du Premier Ministre de Mauritanie, M. Moulaye Ould Mohamed Laghdaf et en présence de Mme Cissé Mint Cheikh Ould Boyde, Ministre de la Culture, de la Jeunesse et



■ S.E M. Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi et M. Youssou Fall, Secrétaire général de la CONFEJES à la 32^{ème} session ministérielle de la CONFEJES (mars 2009, Burundi)

des Sports de Mauritanie ;

- M. Moncef Belkayat, Ministre de la Jeunesse et des Sports du Royaume du Maroc et M. Youssouf Fall, Secrétaire général de la CONFEJES ont procédé le 08 janvier 2010 à Rabat (Maroc) à la remise de chèques FIJ à des jeunes promoteurs de seize (16) micro-entreprises venant des différentes régions du Maroc ;
- Le Secrétaire général a représenté la CONFEJES aux travaux de la Conférence des Ministres de la CJSOI qui se sont déroulés en décembre 2009 à Djibouti ;
- Le Secrétaire général a enfin participé à la 2^{ème} session de la Conférence des Etats parties à la Convention internationale contre le dopage dans le Sport organisée du 26 au 28 octobre 2009 à l'UNESCO (Paris).



■ Visite de M. Jean-Jacques Nyenimigabo, Président en exercice de la CONFEJES et Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture du Burundi, au siège de la CONFEJES (août 2009, Sénégal)

B

PARTICIPATION A L'INSTITUTIONNEL FRANCOPHONE

Tel que l'avait souhaité la Conférence des Ministres, on observe depuis 2005 un **grand rapprochement de la CONFEJES avec l'OIF.**

Plusieurs actions ont été menées à cette fin et qui nous l'espérons, aboutiront à la signature prochaine d'une convention cadre entre l'OIF et la CONFEJES.

En 2009, ces actions concernent :

- La participation de la CONFEJES aux réunions majeures de l'OIF :
 - la Conférence ministérielle de la Francophonie,
 - le Conseil permanent de la Francophonie,
 - le Conseil d'orientation du CIJF,
 - les VI^{èmes} Jeux de la Francophonie à l'occasion desquels le Secrétaire général a fait partie de la délégation officielle de l'OIF conduite par M. Abdou Diouf et qui a rencontré le Président de la République du Liban ainsi que le Premier Ministre et plusieurs membres du Gouvernement,
 - le séminaire de concertation des plates-formes de jeunes en Afrique Centrale et de l'Océan Indien.
- Publication à la fin de chaque trimestre d'une lettre électronique « Sport Francophone Infos » ;
- Démarrage d'un projet de création d'un « Portail francophone pour le Sport » ;
- Organisation à Beyrouth (Liban) de cinq (05) actions périphériques à l'occasion des Jeux de la Francophonie :
 - un camp d'entraînement,
 - une réunion du GTCF,
 - un séminaire des journalistes francophones,
 - un colloque international sur la performance sportive,
 - une exposition CONFEJES au Village des partenaires.
- Accueil pendant onze (11) mois d'un jeune volontaire de l'OIF dont la mission a expiré le 03 octobre 2009 ;
- Appui à la création de l'Association Francophone des Académies Olympiques au mois de septembre 2009 à Beyrouth (Liban) ;
- Réunions de travail avec la CONFEMEN et l'AIMF en vue de l'élaboration de conventions de partenariat.



■ Conseil d'orientation du Comité International des Jeux de la Francophonie (avril 2009, France)
©Hervé Hamon-MSS

C

DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

La 8^{ème} Réunion du Bureau, tenue les 26 et 27 février 2008 à Nouakchott (Mauritanie), a mandaté le Secrétaire général à l'effet de nouer de **nouveaux partenariats** visant à la réalisation d'actions ayant un impact réel sur le développement de la jeunesse et des sports au sein de l'espace francophone.

Les conventions ci-après ont été signées ou sont en cours de signature :

- Convention avec l'AIMF ;
- Convention avec le CIJF pour la mise à disposition d'un expert en communication pour les VI^{èmes} Jeux de la Francophonie ;
- Convention avec CFI pour l'organisation d'un séminaire de journalistes sportifs en amont des VI^{èmes} Jeux de la Francophonie ;
- Projet de convention avec la CONFEMEN en vue de la relance du sport à l'Ecole ;
- Un avenant de la convention avec la FILA a été signé en 2009, un autre le sera au cours de la réunion du Bureau de 2010 ;
- Une convention a été signée avec OXFAM-Québec ;
- Les conventions avec la CAR et le JAPHAF ont connu des actions de mise en œuvre ;
- Une convention a été signée avec la CAT.



■ M. Tarak Cherif, Président de la CAT et M. Youssouf Fall au siège de la CONFEJES (janvier 2009, Sénégal)

D

PUBLICATIONS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

L'édition de **publications** demeure un support de communication et de promotion de la CONFEJES auprès des pays membres et des autres partenaires.

Il convient de souligner la diffusion des publications ci-après :

- Le rapport d'activités 2008 du Secrétaire général qui, avec ceux réalisés en 2006 et 2007 constituent des documents de référence ;
- La Programmation 2009-2012 ;
- Le guide jeunesse sur le Leadership ;
- Le guide sur la gestion des Centres de Jeunes ;
- Le manuel d'entraînement du jeune athlète ;
- Le manuel d'entraînement de l'athlète confirmé ;
- Le guide des métiers connexes au domaine de la Jeunesse ;
- Le guide des métiers connexes au domaine du Sport ;
- Le guide sur la prévention des conduites addictives (nouvelle version) ;
- Les dépliants de présentation :
 - 10 questions/réponses sur la CONFEJES,
 - le Fonds Francophone de Préparation Olympique,
 - le Fonds d'Insertion des Jeunes,
 - le Groupe de Travail CONFEJES pour la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sports.
- La plaquette sur les actions de soutien de la CONFEJES aux pays en situation de post-conflit ou de sortie de crise et visant à la culture de la paix, la promotion de la citoyenneté et l'éducation à la démocratie ;
- Le calendrier 2010.



■ Manuel d'entraînement du jeune athlète



■ Dépliant sur les actions « Jeunesse, Sport et Paix »



■ Programmation 2009-2012 de la CONFEJES

E

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES CADRES ET AGENTS

Pour mieux outiller les nouveaux cadres et agents et leur permettre d'assurer les missions qui leur sont confiées, le Secrétaire général a organisé au mois d'août 2009 une retraite de tout le personnel du Secrétariat général, réunion qui a permis de revisiter les règles de fonctionnement de notre institution et de renforcer la cohésion de l'équipe.

Une session de formation sur la gestion de projet a été jumelée à cette réunion en vue d'une meilleure exécution des actions inscrites à la programmation 2009.



■ Retraite du Secrétariat général de la CONFESJES (août 2009, Sénégal)

F

RENOUVELLEMENT DES POSTES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

En application de la décision n°03/CONFJES/C32-2009, le mandat de l'actuel Secrétaire général de la CONFJES, **M. Youssouf Fall** a été renouvelé à l'unanimité pour une durée de quatre (04) ans à compter du 1^{er} septembre 2009.



■ M. Youssouf Fall, réélu au poste de Secrétaire général de la CONFJES

G

MODERNISATION DES OUTILS DE COMMUNICATION

La modernisation des outils de communication du Secrétariat général a été un des principaux objectifs poursuivis depuis 2005.

En plus de la lettre mensuelle d'information CONFEJES, est publiée depuis octobre 2008 une lettre électronique intitulée « Sport Francophone Infos ».

Une révision du **site Internet** a été effectuée et le rend désormais plus attractif et animé (galeries photos, vidéos, etc.). En 2009, nous avons enregistré plus de 1 795 visites mensuelles pour un temps moyen de connexion de 3'24".

De plus, une exposition a été réalisée à Beyrouth (Liban) à l'occasion des VI^{èmes} Jeux de la Francophonie, celle-ci a également été présentée au Ministère des Sports à Paris (France) en novembre 2009.

Un film a également été produit par la 2STV, la télévision sénégalaise, sur les actions périphériques organisées par la CONJEJES en amont des Jeux de la Francophonie.



■ Nouveau site Internet de la CONFEJES lancé en février 2009

bilans sectoriels

de

la

programmation 2009

A

PROGRAMME 1 : ACTIONS STRATÉGIQUES

Le Programme 1 relatif aux Actions stratégiques du Secrétariat général comportait au total **vingt-six (26) actions** prévues :

- Vingt-trois (23) actions ont été réalisées ;
- Trois (03) actions ont été reportées en 2010.

Les actions reportées sont :

- L'action n°13 « Formation de formateurs sur l'élaboration des plans locaux de développement » ;
- L'action n°31 « Participation de la CONFEJES à des événements d'envergure dans les secteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs » ;
- L'action n°05 « Journée de la Francophonie » (celle-ci sera réalisée au mois de mars 2010).



■ Réunion de travail AIMF-CONFEJES dans le cadre de l'accord de partenariat (juillet 2009, Sénégal)

B

PROGRAMME 2 : JEUNESSE

En terme de réalisation, l'année 2009 aura été pour le secteur de la jeunesse une année particulièrement remplie. Les **dix-sept (17)** actions prévues du programme 2 ont toutes été réalisées.

Mieux, plusieurs autres actions non programmées mais sollicitées par les Etats et gouvernements membres à nos partenaires, ont été réalisées.

Ces dernières concernent pour l'essentiel :

- Des sessions de formation des encadreurs FIJ en Egypte, à Djibouti, au Congo et au Sénégal ;
- L'appui au concours des jeunes entrepreneurs, artistes, stylistes francophones du FIMA 2009 au Niger ;
- La 2^{ème} édition du voyage d'études en France de cinq (05) coordonnateurs FIJ.



■ Stage de formation des encadreurs régionaux du FIJ (février 2010, Sénégal)

C

PROGRAMME 3 : SPORT

Le programme Sport comportait **onze (11) actions** qui ont toutes été exécutées dans des conditions satisfaisantes et ont fait l'objet d'une appréciation favorable de la part des bénéficiaires.

D'autres actions hors programmation ont également été réalisées :

- Soutien à un stage de formation de quarante (40) entraîneurs de tennis à Dakar (Sénégal) ;
- Session de formation de neuf (09) entraîneurs de rugby ;
- Appui à l'ouverture du Centre régional d'athlétisme de Lomé.

Il convient de noter une meilleure collaboration entre les Directeurs des Programmes Jeunesse et Sport.



■ Stages d'athlétisme du Club CONFESJES

D

AXE TRANSVERSAL : ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Trois (03) actions avaient été programmées pour l'axe transversal.

Deux (02) d'entre elles ont été réalisées :

- La réunion du GTCF à Beyrouth (Liban) et l'étude sur la situation du personnel féminin dans les ministères ;
- L'action n°80 « Elaboration d'un plan d'action 2009-2012 ».
Cette action, initialement multilatérale, a été transformée : elle vise désormais à appuyer l'élaboration de plans stratégiques nationaux.



■ Nouveau bureau du GTCF (septembre 2009, Liban)

suivi des principales décisions

de

la

**32^{ème} conférence
ministérielle de la confejes**

A l'issue des travaux de la 32^{ème} Conférence ministérielle de la CONFEJES, les Ministres avaient adopté **vingt-trois (23) décisions**.

Le tableau qui suit fait le point sur le niveau d'exécution des décisions ministérielles par le Secrétariat général.

Il montre que 2009 aura été également une année plutôt féconde en terme de résultats atteints dans nos programmes : cinquante-deux (52) actions réalisées sur les cinquante-quatre (54) programmées, soit **plus de 96%**.

Toutes les actions exécutées ont rencontré un écho favorable auprès des bénéficiaires tant dans leur conception que dans leur mise en œuvre.

N° de la décision	Libellé de la décision	Mise en oeuvre	Mesures à prendre	Observations
Décision n°01/ CONFEJES/ C32-2009 : Mise en place du nouveau Bureau	La Conférence désigne son nouveau Bureau, composé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> Président : Burundi ; Premier vice-président : Tchad ; Deuxième vice-président : Sénégal ; Rapporteur : Côte d'Ivoire ; Doyen : Niger ; Membres : Canada, Canada-Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Communauté française de Belgique, Djibouti, France, Guinée-Bissau, Haïti, Maroc, Tunisie. 	DAF	Faire une lettre à tous les membres pour les féliciter pour leur nomination (avril).	<ul style="list-style-type: none"> Une lettre de félicitations a été adressée à tous les membres. Quelques mois après, le Doyen des Ministres, Ministre du Niger, a quitté le Gouvernement.
Décision n°02/ CONFEJES/ C32-2009 : Adhésion des nouveaux membres	La Conférence admet le Cambodge au titre de membre de plein droit.	DAF	Lettre au Cambodge pour l'en informer (avril).	Plusieurs lettres ont été adressées au Cambodge sans réponse.
Décision n°03/ CONFEJES/ C32-2009 : Nomination du Secrétaire général	La Conférence reconduit le SG, M. Youssouf Fall, pour un mandat de 4 ans à compter du 1er septembre 2009. Elle lui renouvelle ses félicitations pour toutes les qualités exprimées dans l'exercice de son premier mandat.	DAF	Arrêté de nomination à soumettre à la signature du Président en exercice (avril).	L'arrêté de nomination du SG a été signé par le Président en exercice et publié.
Décision n°04/ CONFEJES/ C32-2009 : Accueil de la 9ème Réunion du Bureau	La Conférence confie au SG le mandat de se rapprocher des autorités togolaises pour avoir confirmation de leur candidature écrite à l'organisation de la 9ème réunion du Bureau, en 2010, au Togo. Alternativement, en cas de désistement, le SG se rapprochera des autorités de Guinée-Bissau ayant soumis leur candidature en séance.	SG DAF	<ul style="list-style-type: none"> Lettre à adresser au Ministre du Togo et accompagnée du cahier des charges et de la fiche d'opération des Conférences et réunions des Bureaux de la CONFEJES. Mettre en ligne sur le site ces 02 derniers documents (avril). Missions à effectuer dans ces pays. 	<ul style="list-style-type: none"> Les contacts nécessaires ont d'abord été pris avec le Togo puis avec la Guinée Bissau qui, en définitive, n'ont pu organiser cette réunion. La Guinée Equatoriale et le Maroc se sont proposés d'accueillir cette réunion. Finalement, la Guinée Equatoriale s'est retirée en faveur du Maroc qui accueillera la réunion du 11 au 12 mars à Marrakech.
Décision n°05/ CONFEJES/ C32-2009 : Accueil de la 33ème Session ministérielle	La Conférence confie l'organisation de la 33ème Session ministérielle, en 2011, au Tchad.	DAF	Lettre de félicitations au Tchad pour rappeler la décision de la Conférence et transmettre ces documents (avril).	La lettre ainsi que les 02 documents ont été envoyés au Tchad.
Décision n°06/ CONFEJES/ C32-2009 : Rapport d'activités du Secrétaire général	La Conférence : <ul style="list-style-type: none"> Approuve le rapport d'activités présenté par le SG ; Félicite le SG d'avoir su assurer l'intégration d'une équipe de cadres entièrement renouvelée tout en maintenant le dynamisme de l'institution et en améliorant de manière sensible le taux de réalisation des programmes ; Renouvelle son appréciation au SG quant au rôle qu'il prend dans le rayonnement de la CONFEJES, son intégration au sein de l'institutionnel francophone et la multiplication de partenariats fructueux. 	DAF SP	Mise en ligne du rapport d'activités sur le site Internet de la CONFEJES (avril).	<ul style="list-style-type: none"> Ce document a été mis en ligne sur le site Internet. Une version imprimée de ce document a été réalisée puis publiée lors de la Conférence de Bujumbura.

N° de la décision	Libellé de la décision	Mise en oeuvre	Mesures à prendre	Observations
Décision n°07/ CONFEJES/ C32-2009 : Déclaration de Bujumbura	La Conférence adopte la Déclaration de Bujumbura sur « les politiques nationales de la jeunesse, du sport et du loisir face au contexte de la décentralisation ».	CTS DJ DAF	<ul style="list-style-type: none"> Plaquettes à réaliser. Lettre de transmission au SG de l'OIF, à l'AIMF et à tous les Ministres (mai). 	Les plaquettes ont été réalisées et transmises.
Décision n°08/ CONFEJES/ C32-2009 : Jeux de la Francophonie	La Conférence, informée de l'état d'avancement particulièrement satisfaisant de la préparation des VIes Jeux de la Francophonie : <ul style="list-style-type: none"> Félicite le CIJF et le CNJF du Liban pour la qualité du travail accompli qui permet d'augurer une parfaite réussite de ces Jeux ; Invite tous les États et gouvernements membres à participer par l'envoi de délégations importantes à cet événement ; Appelle les États à reprendre les images des Jeux de la Francophonie qui seront diffusées par le télédiffuseur hôte (y compris la remontée du signal satellitaire). 	CT/FFPO DEPS	Lettre à tous les membres (avril).	<ul style="list-style-type: none"> Les lettres d'invitation ont été envoyées aux Ministres. Sur les 45 délégations présentes, 38 étaient membres de la CONFEJES.
Décision n°09/ CONFEJES/ C32-2009 : Programmation 2008	La Conférence : <ul style="list-style-type: none"> Prend acte avec satisfaction des progrès sensibles du taux de réalisation des programmes de l'année et de l'effort notable du Secrétariat général pour la mise en œuvre effective de 16 projets reportés des années précédentes ; Approuve l'affectation par le Secrétariat général à la programmation 2008 d'une somme de quatre cent trente et un millions trois cent trente-sept mille quatre cent quarante-sept francs CFA (431 337 447 F CFA), provenant de projets reportés au cours des deux premières programmations quadriennales et jugés non réalisables, conformément à la décision n°11 de la réunion du Bureau de Nouakchott ; Félicite le SG pour la pertinence et la clarté de son analyse en la matière ainsi que des décisions prises pour assurer à l'avenir une meilleure lisibilité des projets reportés. 	CTS DAF	Concevoir un outil de suivi des actions de la programmation 2009 (15 mai).	Des rapports trimestriels sur l'état d'exécution de la programmation 2009 ont été réalisés et ont permis une meilleure exécution de la programmation 2009 (52 actions sur 54).
Décision n°10/ CONFEJES/ C32-2009 : Programmation quadriennale 2009-2012	<ul style="list-style-type: none"> La Conférence approuve le projet de programmation présenté par le Secrétariat général pour la période 2009-2012 ; Elle souligne que l'adoption de cette nouvelle programmation axée sur les résultats permettra une meilleure évaluation qualitative des différents programmes réalisés. 	CTS DRS	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir les outils de suivi de la programmation destinés aux gestionnaires de programmes et aux correspondants nationaux FIJ, GTCF, CCLD. Finaliser le document de programmation 2009-2012 en vue de son édition et de sa publication (30 juin). 	Ce document stratégique de grande importance a été publié sur le site Internet et édité à l'occasion des réunions du CPF.
Décision n°11/ CONFEJES/ C32-2009 : Programmation 2009	La Conférence adopte la programmation 2009 présentée par le SG et lui donne mandat de procéder, le cas échéant, aux adaptations nécessaires selon l'enveloppe financière effectivement disponible, tout en respectant la cohérence du principe de programmation quadriennale.	CTS DRS	<ul style="list-style-type: none"> Procéder à la révision du document. Organiser une réunion de validation de la programmation 2009. Envoyer le document à tous les membres et partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> La programmation 2009 a été révisée et le document final envoyé à tous les pays. Le budget (1 870 000 000 F CFA) a été revu à la baisse (1 377 780 000 F CFA).

N° de la décision	Libellé de la décision	Mise en oeuvre	Mesures à prendre	Observations
Décision n°12/ CONFEJES/ C32-2009 : FIJ	Après analyse du bilan du FIJ pour la période 2005-2008, la Conférence donne mandat au SG de : <ul style="list-style-type: none"> Proposer à la prochaine réunion du Bureau les dispositions permettant d'améliorer encore le fonctionnement de ce programme auquel l'ensemble des États et gouvernements membres accorde une importance particulière ; Soumettre au prochain conseil d'orientation du FIJ les questions de l'augmentation du taux des subventions accordées aux jeunes bénéficiaires et du montant des prix attribués aux lauréats du concours ; Proposer, à partir des conclusions qui seront tirées, des projets de décisions adéquats à la prochaine réunion du Bureau ; Étudier et soumettre à cette même réunion les réponses éventuelles à apporter au nombre croissant de demandes présentées par les jeunes. 	CT PCFC	<ul style="list-style-type: none"> Préparer les documents relatifs à ces questions en vue de leur examen par le Conseil d'orientation du FIJ (mai). Proposer au Bureau les projets de décisions relatives à ces questions (septembre). 	<ul style="list-style-type: none"> Le CTSO a examiné ces questions et a proposé les mesures visant au meilleur fonctionnement du FIJ (voir DOCUMENT/CONFEJES/2010/B9-10)
Décision n°13/ CONFEJES/ C32-2009 : Lutte contre le dopage	La Conférence : <ul style="list-style-type: none"> Prend acte avec satisfaction de la convention de partenariat signée avec l'AMA qui débouche sur un programme concret d'actions concertées ; Réitère de façon pressante à tous les États et gouvernements membres son invitation à ratifier la Convention internationale de lutte contre le dopage ; Charge le SG d'entreprendre en ce sens toute action utile auprès des États et gouvernements concernés. 	CT/FFPO DEPS	<ul style="list-style-type: none"> Lettre à adresser à tous les Ministres concernés. Sensibiliser les autorités locales à l'occasion de chaque mission CONFEJES dans ces pays. 	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs lettres ont été faites dans ce sens aux pays. Sur les 43 pays membres, 31 ont déjà ratifié la Convention.
Décision n°14/ CONFEJES/ C32-2009 : Alimentation du Fonds commun	La Conférence : <ul style="list-style-type: none"> Enregistre les annonces de contributions au Fonds commun pour un montant total de six cent cinq millions deux cent mille francs CFA (605 200 000 FCFA) ; Remercie les États et gouvernements y ayant contribué. 	DAF COMPTA	<ul style="list-style-type: none"> Lettre aux pays pour remerciements et mise à disposition urgente de ces fonds. Situation à présenter au SG à la fin de chaque mois. 	<ul style="list-style-type: none"> Lettres adressées aux pays. A ce jour, les pays ne s'étant pas acquittés de leurs contributions 2009 sont le Sénégal (10 000 000), le Burkina-Faso (2 000 000), le Congo (3 000 000), la Côte d'Ivoire (6 000 000), le Niger (2 000 000), le Tchad (1 400 000).
Décision n°15/ CONFEJES/ C32-2009 : Rapport des Commissaires aux comptes	La Conférence adopte le rapport et les recommandations des Commissaires aux comptes pour l'année 2008.	SG DAF	Voir recommandations des Commissaires aux Comptes.	
Décision n°16/ CONFEJES/ C32-2009 : Quitus au Secrétaire général	La Conférence donne quitus au SG pour sa gestion du 1er janvier au 31 décembre 2008.	DAF COMPTA	<ul style="list-style-type: none"> Production de rapports financiers trimestriels. Contrôle mensuel des pièces. 	Le nécessaire a été fait et a permis de mettre en œuvre la recommandation formulée par les Commissaires en 2008.
Décision n°17/ CONFEJES/ C32-2009 : Budget de fonctionnement	La Conférence adopte le budget de fonctionnement 2009 du Secrétariat général, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de deux cent trente et un millions cinq cent vingt-sept mille francs CFA (231 527 000 F CFA).	DAF COMPTA	Codifier les différentes rubriques du budget 2009 à intégrer dans notre système comptable (avril).	Nécessaire fait.
Décision n°18/ CONFEJES/ C32-2009 : Rapport financier	La Conférence adopte le rapport financier présenté par le SG et constate la bonne gestion administrative et financière de l'exercice 2008.	DAF COMPTA	Étudier la possibilité d'un accompagnement par un expert comptable en vue de la préparation des documents financiers (mai).	<ul style="list-style-type: none"> Un expert comptable a effectué une mission auprès de nos services financiers. Ces missions devront se répéter en cours d'année pour mieux consolider notre comptabilité.

N° de la décision	Libellé de la décision	Mise en oeuvre	Mesures à prendre	Observations
Décision n°19/ CONFEJES/ C32-2009 : Optimisation de la trésorerie	La Conférence donne mandat au SG de rechercher des placements financiers compatibles avec les règles de prudence applicables à un organisme doté de fonds publics et d'effectuer toute opération conforme à cette directive selon les évolutions de la trésorerie disponible.	CTS DAF COMPTA DRS	Élaborer un plan de placements sur la base des informations reçus après étude auprès des banques (juin).	<ul style="list-style-type: none"> Des placements satisfaisants ont été effectués auprès de notre compte BNP à Paris pour le FFPO. L'étude menée auprès des banques de la place nous a conduit à observer un peu de plus de prudence par rapport à ces placements. Cette étude devra être poursuivie en 2010.
Décision n°20/ CONFEJES/ C32-2009 : Immobilisations et amortissements	La Conférence : <ul style="list-style-type: none"> Félicite le SG d'avoir fait figurer, pour la première fois, amortissements et provisions dans la présentation de l'actif immobilisé ; Incite le SG à poursuivre la mise en œuvre d'une politique d'immobilisations adaptée à la structure de la CONFEJES ; Autorise le SG à utiliser pour les amortissements 2009 les recettes disponibles provenant de gains de change, de produits financiers, du reliquat des amortissements 2008 du véhicule et des reliquats non affectés du Fonds commun pour un montant total de quarante millions quatre-vingt un mille cinq cent soixante-treize francs CFA (40 081 573 FCFA) 	DAF COMTA	Définir la politique d'immobilisation et la proposer au SG (juillet).	Des efforts ont été faits pour les amortissements antérieurs et les annuités 2009 qui ont été pris en considération pour un montant de 19 127 264 FCFA.
Décision n°21/ CONFEJES/ C32-2009 : Amélioration des locaux du Secrétariat général	La Conférence autorise le SG à prélever sur le reliquat des crédits transférés du CIJF le montant permettant d'effectuer la nécessaire réfection et l'équipement des locaux du Secrétariat général, conformément au principe déjà acté par la décision n°30/CONFEJES/ C31-2007.		<ul style="list-style-type: none"> Identifier avant le 30 mai le local qui devra faire l'objet de réaménagement en vue du regroupement des services. Identifier les besoins en matériels. Élaborer un plan de réfection des locaux (30 mai). 	<ul style="list-style-type: none"> Un plan sommaire d'aménagement des locaux de la rue Par-chappe a été élaboré par un architecte. Une lettre de la Direction général du Patri-moine Bâti nous a été adressée pour libérer nos locaux de la rue Huart dans les 6 mois. Cette lettre a été transmise aux autorités sénégalaises (Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et Ministre des Affaires Etrangères).
Décision n°22/ CONFEJES/ C32-2009 : Délégation de signatures	La Conférence, dans le souci de faire respecter le principe de la double signature et d'assurer la continuité du service au Secrétariat général, donne mandat au Secrétaire général de généraliser la désignation pour chaque détenteur de signature d'un mandataire, dans le respect des compétences de chacun.	CTS DAF	<ul style="list-style-type: none"> Notes de services à publier. Sensibilisation des banques. Révision de notre système automatisé de comptabilité en vue de la mise en œuvre de cette décision (avril-mai). 	<ul style="list-style-type: none"> Les notes ont été établies. Le principe de la double signature est respecté. Le visa du DAF est devenu effectif.
Décision n°23/ CONFEJES/ C32-2009 : Composition de la CAF	La Conférence désigne les États et gouvernements ci-après comme membres de CAF pour la période 2009-2011 : Burkina Faso, Cameroun, Canada, Canada-Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Communauté Française de Belgique, France, Maurice, Tunisie.	DAF	Lettre de félicitation aux membres (avril).	<ul style="list-style-type: none"> Les lettres ont été envoyées. Les invitations à la réunion de la CAF-2010 ont été envoyées aux intéressés.

compte rendu d'exécution

de

la

**programmation
2009**

A

PROGRAMME 1 : ACTIONS STRATÉGIQUES

La CONFEJES a su développer au fil des ans une expertise qui est de plus en plus reconnue. La visibilité de son expertise dans les domaines de la Jeunesse et des Sports mérite aujourd'hui d'être renforcée. C'est la raison pour laquelle la CONFEJES s'est fixée l'objectif d'accroître son rayonnement par une ouverture à de nouveaux partenariats.

Cet objectif vise à **contribuer à la promotion des idéaux de la Francophonie** tout en assurant **le rayonnement de la CONFEJES au sein de l'OIF et auprès des autres partenaires clés**. Pour ce faire, la CONFEJES s'investit, depuis 2005, dans les domaines suivants :

- Une participation plus accrue aux rencontres de l'Institutionnel francophone ainsi que le renforcement de synergies avec les organisations de la Francophonie ;
- La recherche de partenariats dans les domaines de compétences de la CONFEJES ;
- Le renforcement des capacités d'intervention des ministères et des instituts de formation de JS.

De façon plus spécifique, le Programme 1 se traduit par les activités suivantes :

- La participation du Secrétariat général à l'Institutionnel francophone ;
- L'implication de l'ensemble des États et gouvernements dans les actions de la CONFEJES ;
- Le développement de la communication externe de la CONFEJES ;
- L'optimisation de la gestion de la CONFEJES par la mise en place de la GAR et d'un dispositif de suivi-évaluation ;
- L'appui à la publication et à la diffusion de documents pédagogiques et techniques ;
- La représentation et la contribution de la CONFEJES aux réunions internationales ;
- L'appui à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques ;
- L'élargissement, la consolidation et la mise en œuvre des conventions de partenariats ;
- Le renforcement et la valorisation des capacités des instituts de formation ;
- La formation et le perfectionnement des cadres, un élément fondamental de ce programme.

Trois actions spécifiques trouvent également leur place au sein de ce programme :

- La mise en place d'une plate-forme d'échange d'informations sur le sport en langue française ;
- Le suivi du Forum des Élus Francophones du Mouvement Sportif international et africain organisé en novembre 2007 à Paris (France) ;
- La promotion du Français, langue du sport.

Niveau d'exécution du Programme 1 :

L'édition 2009 du Programme 1 a porté en définitive sur l'offre de vingt-six (26) actions. Au 31 janvier, le taux d'exécution du Programme 1 a été de 76,92 %, soit vingt (20) actions sur les vingt-six (26) prévues.

Nous précisons que les actions suivantes seront réalisées au mois de février 2010, ce qui portera à 88,46% le taux de réalisation lors de la Réunion du Bureau :

- Action n°11 « Formation sur la gestion, le suivi et l'évaluation de projets » ;
- Action n°29 « Révision des outils de gestion » ;
- Action n°37 « Evaluation annuelle »,
- Action n°64 « Elaboration d'un module sur la gestion des installations sportives ».

Enfin, l'action n°13 « Formation de formateurs sur l'élaboration des plans locaux de développement » s'inscrit dans les actions menées en partenariat avec l'AIMF. Le démarrage de ce nouveau partenariat a connu un délai qui fait que cette action ne se réalisera qu'au cours de la prochaine année.

Les actions n°04 « Partenariat CONFEMEN/CONFEJES » et n°05 « Journée de la Francophonie » seront réalisées courant mars.

L'action n°31 « Participation de la CONFEJES à des événements d'envergure dans les secteurs de la JSL » a été reportée à 2010.

► Objectif Stratégique 1.1 : Des actions stratégiques de la CONFEJES auprès des États et gouvernements membres, des institutions de la Francophonie et d'autres institutions internationales favorisent une synergie dans le secteur de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

Au cours de 2009, six (06) actions ont été réalisées et se sont traduites par un nombre important d'activités. Ce fut une fructueuse année au cours de laquelle la CONFEJES a renforcé sa présence au sein de l'Institutionnel francophone et ses synergies avec les organisations de la Francophonie, ainsi qu'auprès des autres partenaires clés.

Nos démarches ont abouti à la signature de cinq (05) conventions avec l'AIMF, OXFAM-Québec, CFI, l'ITF, la FILA. D'autres sont actuellement en cours de discussion avec l'OIF, depuis notre prise en service en 2005 et singulièrement depuis le 29 mai 2009, et avec la CONFEMEN depuis le 08 septembre 2009. C'est, selon nous, un indicateur significatif de la pertinence des actions menées par notre institution dans le domaine de la JS sur la scène francophone et internationale.

◆ Action n°01 : Analyse des programmes des institutions de la Francophonie afin d'identifier des points de rapprochements et de partenariats

Une analyse des programmes des divers opérateurs de la Francophonie a été réalisée à l'interne afin d'identifier les points de convergence avec les actions de la CONFEJES. En plus d'informer sur les services et programmes offerts par les autres institutions membres de la Francophonie, les résultats peuvent servir à l'élaboration d'une stratégie de communication en vue de développer des partenariats avec ces institutions et de mettre en œuvre des actions conjointes de développement.

Résultat atteint : Nous disposons des informations nécessaires sur les programmes des divers opérateurs de la Francophonie et nous pourrions tenir une séance d'information sur nos actions si cela était jugé utile. Toutefois, depuis la signature d'un accord de partenariat avec l'AIMF et la possibilité d'établir un accord avec l'OIF et la CONFEMEN, il apparaît moins opportun de développer une stratégie de communication s'adressant spécifiquement aux opérateurs de la Francophonie mais plutôt d'insister sur le développement de partenaires extérieurs à la Francophonie.

Tenant compte de la situation financière, cette opération a été menée sans frais.

◆ Action n°02 : Participation effective aux rencontres de l'Institutionnel francophone

Depuis l'intégration officielle en 2005 de la CONFEJES en tant que conférence permanente de la Francophonie, le nombre de participations aux rencontres et travaux de l'OIF et des opérateurs s'est régulièrement accru. Cela a favorisé l'établissement de nouveaux partenariats et contribué au rayonnement de notre institution sur la scène francophone et internationale.

✓ Rencontre avec l'OIF en vue de l'élaboration d'une entente-cadre de partenariat

La préparation à cette rencontre de travail a porté sur l'analyse du projet de programmation 2010-2013 de l'OIF. Cet examen a permis de faire ressortir les convergences et les complémentarités selon les domaines d'intervention ainsi que la nature des appuis que la CONFEJES peut apporter à l'OIF dans la réalisation des mandats communs en faveur du développement de la jeunesse et de l'harmonisation des pratiques. Les discussions ont permis la mise en valeur de l'expertise terrain de la CONFEJES et ont ouvert la voie à des possibilités de travail en commun. Les discussions en vue de la signature d'un partenariat spécifique sont en cours.

Constat : L'OIF reconnaît l'expertise et le savoir-faire de la CONFEJES en matière d'appui direct à la jeunesse et comme référent en matière de promotion des sports.

Résultat escompté : La signature d'une entente-cadre entre l'OIF et la CONFEJES sur les actions d'intérêt commun.

✓ *Travaux de la CCP de l'OIF*

A la suite de la rencontre de travail avec l'OIF, la CONFEJES a été invitée, au début du mois de juillet, à participer aux travaux de la CCP de l'OIF. Ce fut une occasion pour mieux faire connaître certains éléments de notre programmation, de signaler les domaines de convergence entre nos deux programmations et de signifier notre intérêt à renforcer nos relations avec l'OIF en matière de jeunesse. Au cours de la réunion, M. Clément Duhaime, président de la réunion, a exprimé ouvertement son souhait de voir se développer un partenariat avec la CONFEJES en vue d'une harmonisation de la mise en œuvre des actions dédiées à la jeunesse et a mentionné que le dialogue à cet effet était en cours. Le projet de convention est en préparation depuis mai 2009.

Constat : L'OIF affirme sa volonté d'établir une entente-cadre avec la CONFEJES.

Résultat escompté : La signature d'une entente-cadre sur nos actions mutuelles pourrait intervenir au cours de l'année 2010.

✓ *CPF*

La CONFEJES a assisté aux réunions statutaires de la Francophonie. C'est ainsi que le Secrétaire général a pris une part active au CPF et à la CMF qui se sont déroulés à Paris (France), en décembre dernier.

✓ *VI^{èmes} Jeux de la Francophonie*

De plus, la CONFEJES a appuyé l'OIF et le CIJF dans le cadre de la tenue des VI^{èmes} Jeux de la Francophonie et lors des travaux du Conseil d'orientation des Jeux de la Francophonie pour le choix du pays qui abritera la VII^{ème} édition des Jeux de la Francophonie. Cet appui s'est traduit par une contribution de la CONFEJES aux réunions de travail et à sa participation à la délégation du CIJF lors de l'examen des dossiers des villes candidates aux prochains Jeux de la Francophonie.

En marge des Jeux de Beyrouth (Liban), la CONFEJES a organisé cinq (05) actions périphériques :

- Un camp d'entraînement ;
- Un colloque international sur la performance sportive ;
- La réunion du GTCF ;
- Un stage de journalistes sportifs francophones ;
- Une exposition CONFEJES au Village des partenaires.

✓ *Signature de la convention AIMF/CONFEJES*

Dans le cadre de la mission effectuée à Paris en juillet dernier, la convention de partenariat entre l'AIMF et la CONFEJES a été signée et facilitera la mise en œuvre d'actions déjà programmées par notre institution.

Des rencontres de travail AIMF-CONFEJES se sont tenues au cours de l'année.

Une première rencontre a permis l'examen des points de convergence de certaines actions de la CONFEJES avec celles de l'AIMF. La réalisation d'un projet-pilote avec certaines villes du Togo et du Bénin concrétiserait ce nouveau partenariat. Les conclusions de cette rencontre ont permis l'identification de deux (02) actions spécifiques de la CONFEJES qui pourraient être menées en partenariat avec l'AIMF :

- L'action n°07 « Appui à l'élaboration, à la validation, à la mise en œuvre et au suivi de politiques publiques » qui pourrait se traduire par une participation de la CONFEJES aux assemblées de regroupements de villes ;
- L'action n°46 « Formation de formateurs en gestion des infrastructures de jeunesse, d'associations et de centres de jeunes en vue de la création de guichets uniques » s'inscrit tout à fait dans l'esprit du projet pilote. Dans le cadre de celui-ci, le partenariat prendrait la forme d'une participation de représentants des villes de Lomé (Togo) et de Porto Novo (Bénin) à cette formation.

Une deuxième réunion s'est tenue à Paris et a surtout porté sur la réalisation de l'action n°46 « Formation de formateurs en gestion des infrastructures de jeunesse, d'associations et de centres de jeunes en vue de la création de guichets uniques ». Le développement d'outils et l'organisation de l'action sont en cours et

l'action sera réalisée en début d'année 2010.

Enfin, soulignons que ce nouveau partenariat peut favoriser la poursuite d'objectifs stratégiques au niveau du Programme EPS/Sport, du fait que les collectivités locales sont responsables de la mise en place des dispositifs favorisant le sport de proximité et qu'elles peuvent jouer un rôle actif dans l'appui à la structuration de sport de base tout en favorisant le sport au féminin et l'accès des personnes handicapées au sport. L'action n°64 « Formation de formateurs en gestion des infrastructures sportives de la CONFEJES » pourrait constituer une réponse aux besoins rencontrés par les collectivités locales dans le domaine sportif.

Du 1er au 03 octobre, la CONFEJES a participé aux travaux de la 29^{ème} Assemblée générale de l'AIMF. C'est la troisième assemblée générale à laquelle assiste la CONFEJES. Plus de cinq cent (500) maires de villes étaient présents à l'assemblée qui se tenait à Paris (France). Lors de cette rencontre, la programmation 2010-2013 de l'AIMF a été adoptée. Nous signalons que l'un des deux axes retenus par cet opérateur porte sur le renforcement des capacités des maires et des collectivités locales, ce qui favorisera la mise en œuvre de notre nouveau partenariat.

La rencontre a également permis d'établir un premier contact avec les représentantes de la Ville de Bordeaux, responsables de la mise en œuvre de formations sur les politiques nationales et des plans locaux de développement qui s'inscrivent dans les actions de partenariat avec notre organisation. Les discussions d'harmonisation de notre partenariat poursuivent leur cours.

Résultats :

- Le partenariat établi renforce la mise en œuvre de la Déclaration de Bujumbura sur la décentralisation dans le contexte de la JS ;
- Le partenariat entre les deux (02) organisations peut se mettre en œuvre autour des actions programmées par la CONFEJES.

✓ Relance de l'EPS

Les discussions en vue de l'établissement d'un partenariat CONFEMEN-CONFEJES sur la relance de l'EPS dans le milieu scolaire ont débuté. L'UNESCO a participé aux deux réunions de travail et est fort intéressée par le travail envisagé. Un protocole d'entente est actuellement à l'étude et sera soumis à l'examen des Ministres lors du 9^{ème} Bureau de Marrakech (Maroc).

✓ Séminaire de concertation et de coopération entre les plates-formes de jeunesse d'Afrique Centrale et de l'Océan Indien

La CONFEJES a apporté son appui à l'organisation du séminaire de concertation et de coopération entre les plate-formes de jeunesse d'Afrique Centrale et de l'Océan Indien organisé par l'OIF du 03 au 05 décembre 2009 à Brazzaville (Congo).

Cette réunion fait suite à celle qui a été abritée par la CONFEJES en 2008 à Dakar (Sénégal) et destinée aux CNJ de l'Afrique de l'Ouest.

Le Directeur adjoint des Programmes Jeunesse a pris une part active aux travaux de Brazzaville.

◆ Action n°04 : Partenariat CONFEJES/CONFEMEN pour le développement du Sport scolaire

Dans la plupart des États et gouvernements membres, la gestion de l'EPS et du Sport à l'école est partagée entre les Ministères en charge de l'Éducation et ceux responsables du Sport. Cette double tutelle ne favorise pas une véritable intégration de l'EPS comme un moyen d'éducation à l'école et, par conséquent, une prise en charge de ces disciplines par les institutions scolaires.

La CONFEJES a retenu dans sa programmation 2009 cette thématique en vue d'une synergie d'action entre les États et gouvernements membres, les institutions de la Francophonie et d'autres acteurs internationaux dans les secteurs de la JSL, pour que les engagements nationaux et internationaux favorisent la prise en compte de cette discipline d'enseignement dans l'environnement scolaire.

Il s'agit de concevoir une forme de gestion consensuelle de l'EPS tant au plan national entre le Ministère responsable de l'éducation et celui assurant le développement des sports, qu'au plan international avec d'autres partenaires institutionnels, tels que l'OIF, l'UNESCO, l'AIMF, l'AUF, l'AMA, etc.

Dans ce cadre, à l'initiative de la CONFEJES, deux (02) séances de travail sur la relance de l'éducation physique et sportive à l'école, dirigées par les Secrétaires Généraux de la CONFEJES et de la CONFEMEN, se sont tenues le 08 septembre et le 24 novembre 2009, avec la participation du Bureau régional de l'UNESCO et du Directeur de l'UASSU du Sénégal. Ces rencontres ont regroupé à chaque fois dix (10) participants dont quatre (04) femmes.

Ces séances ont fait ressortir la prise de conscience du rôle de l'EPS dans l'atteinte des objectifs du système éducatif. Il en résulte un engagement des deux (02) institutions de la Francophonie à collaborer pour la relance de l'EPS et du Sport à l'école.

Cet engagement porte sur :

- La définition de l'état des lieux de la pratique de l'EPS à l'école ;
- La collaboration entre les deux institutions pour apporter des solutions adaptées aux problèmes rencontrés dans la promotion de l'EPS à l'école ;
- La mise en place d'un groupe de travail chargé d'élaborer les documents de travail nécessaires ;
- L'adoption d'un calendrier de travail portant sur :
 - la rédaction d'une convention-cadre à soumettre à la signature des Secrétaires généraux des deux (02) institutions,
 - l'élaboration d'un plaidoyer en faveur de l'EPS à l'école,
 - l'élaboration d'un guide pour la mise en place d'un dispositif national de gestion du sport à l'école.

Ces documents sont en voie de finalisation afin d'être soumis pour adoption aux réunions du Bureau de la CONFEJES, en mars 2010 à Marrakech (Maroc) et de la CONFEMEN, en octobre 2010 à Dakar (Sénégal). Une troisième séance d'adoption desdits documents est prévue à une date qui reste à déterminer.

Résultat atteint : Un engagement des deux (02) institutions à collaborer en vue d'apporter des solutions adaptées à la promotion de l'EPS à l'école a été confirmé et se traduira par la signature d'une convention-cadre.

◆ Action n°05 : Journée de la Francophonie et appui à l'organisation d'activités sportives de masse - Promotion de la solidarité francophone

Des activités sportives de masse ont été organisées à Dakar (Sénégal) en collaboration avec le GAF pour célébrer au mois de mars 2010 la Journée de la Francophonie et le 40^{ème} anniversaire de l'OIF.

La CONFEJES a participé avec le GAF (qui regroupe les représentants des pays et des institutions francophones ayant des sièges ou bureaux à Dakar ou au Sénégal) à la commémoration des festivités marquant la journée du 39^{ème} anniversaire de la Francophonie créée le 20 mars 1970. À cette occasion, plusieurs activités ont été organisées dans le cadre de la quinzaine de la Francophonie qui s'est déroulée du 04 au 20 mars 2009.

La CONFEJES a apporté sa contribution par le financement de la Course de la solidarité organisée le 08 mars, qui est aussi la Journée internationale de la Femme. Cette course a mobilisé des jeunes et adultes, hommes et femmes ainsi que des représentants d'institutions et des corps diplomatiques accrédités au Sénégal. Le coup d'envoi de la course a été donné par le Secrétaire Général de la CONFEJES et le représentant du Ministre de la Culture et de la Francophonie du Sénégal. Cette activité a mobilisé plus de deux mille (2 000) participants dont au moins cinq cent (500) femmes. Plusieurs prix ont été décernés aux vainqueurs des différentes courses qui vont des minimes, aux vétérans en passant par les seniors.

◆ Action n°06 : Colloque scientifique international en amont des VI^{èmes} Jeux de la Francophonie

Ce colloque constituait une nouvelle concrétisation de la volonté d'expression d'une solidarité francophone

dans le domaine du sport. Faisant suite au séminaire « Information sportive et Francophonie » (INSEP Paris, les 29 et 30 mars 2007) qui en avait recommandé l'organisation, il avait pour but l'affirmation de la langue française dans les champs scientifiques du sport en général et l'apport d'une contribution au rayonnement des VI^{èmes} Jeux de la Francophonie dont la cérémonie d'ouverture se déroulait le lendemain de la fin du colloque.

Issue d'une volonté marquée du CNJF, l'organisation de ce colloque a été largement soutenue par la CONFEJES, à la demande du Directeur des Jeux de la Francophonie (lettre du 1^{er} décembre 2008), au même titre que d'autres événements périphériques (camp d'entraînement des athlètes africains, stage de formation de journalistes, réunion du GTCF, exposition CONFEJES au Village des partenaires).

Après une première phase de collaboration bilatérale CNJF-CONFEJES et sur la sollicitation du CNJF, divers autres partenaires ont été associés de manière plus ou moins étroite : le Bureau régional de l'AUF, l'Université Antonine de Beyrouth (qui a, entre autres, accueilli le colloque dans ses locaux), les ambassades de Belgique et de France.

Initialement prévu sur une journée, le colloque s'est finalement déroulé le vendredi 25 septembre ainsi que la matinée du samedi 26 septembre.

Le contenu de la première journée s'organisait autour de deux axes :

- L'amélioration de la performance sportive, notamment chez les jeunes, avec un accent particulier sur la détection et l'évaluation des talents, domaines souvent négligés dans les pays du Sud ;
- Les travaux des sciences humaines et sociales et ceux de la médecine du sport dans la perspective du sport de haut niveau.

La dernière matinée était consacrée, à la demande expresse du CNJF, à un état des lieux de l'organisation du sport au Liban et dans l'ensemble des pays francophones.

Le colloque a pu compter sur la participation de vingt-cinq (25) intervenants, dont sept (07) personnalités libanaises. Parmi les intervenants étrangers, étaient représentés : la Communauté Française de Belgique (Université Catholique de Louvain), le Canada (Université de Sherbrooke), la France (Universités de Lyon et Montpellier, CREPS de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur), la Grèce et la Roumanie (Institut National pour la recherche en Sport de Bucarest).

Le colloque a pu également compter sur la présence effective du Président de l'IAAF, M. Lamine Diack, accompagné de son Directeur de Cabinet, M. Cheikh Thiaré, du 1^{er} Vice-Président de l'ACNOA, de représentants de l'AMA, de l'UNESCO, de la FILA, du Groupement Latin et Méditerranéen de Médecine du Sport et de deux (02) vice-champions Olympiques aux Jeux de Mexico et de Séoul.


Les débats étaient ordonnés par deux (02) modérateurs, M. Patrick Montel, journaliste sportif à France Télévision, pour la première journée, puis M. Fekrou Kidane, ancien directeur de cabinet du président du CIO et ancien journaliste sportif.

Le colloque s'adressait d'une part, aux cadres techniques des différentes délégations participant aux Jeux et d'autre part, aux étudiants et au Mouvement sportif libanais. Si ces derniers ont été effectivement très nombreux le premier jour, on peut estimer que trop peu de membres de délégations des pays du Sud ont participé aux débats. Il est vrai que la sortie trop tardive de la plaquette de présentation et une information trop confidentielle au Village des Jeux sur les moyens de transport pour se rendre au lieu du colloque n'ont pas facilité cette participation.

Il faut signaler la présence à la cérémonie d'ouverture, puis à la seconde journée, de l'ensemble des journalistes sportifs africains en stage de formation.

La CONFEJES s'est largement impliquée en amont, tant pour la définition des contenus du colloque que pour la recherche d'intervenants de haut niveau dans le domaine universitaire et sportif. Elle a participé aussi à la définition du programme définitif en liaison avec les différentes parties prenantes, à la relation avec les intervenants avant et pendant le colloque et, en appui du CNJF, à l'organisation générale des débats.

Ce colloque, le premier du genre à l'occasion des Jeux de la Francophonie, paraît avoir atteint la plupart de ses objectifs. Il a réuni des intervenants de haut niveau faisant pour la plupart autorité dans leur domaine,



issus de milieux très différents (Université, Sport de haut niveau, Médecine du sport) et de sept (07) différents pays francophones. Sur place, puis dans le mois qui a suivi l'organisation, la CONFEJES a reçu de leur part de nombreux remerciements et félicitations.

La voie est ainsi ouverte vers l'organisation régulière de concertations et de réflexions scientifiques et techniques francophones à l'occasion de grands événements sportifs. S'agissant plus spécifiquement des prochains Jeux de la Francophonie, il conviendra sans doute de revenir à une durée d'une seule journée (souhaitée au départ par la CONFEJES) en ciblant un thème ou un ensemble de thèmes moins larges, nonobstant le nombre éventuel de parties prenantes à la réalisation.

Il a également, grâce au choix des dates, permis la présence à l'ouverture des Jeux de personnalités du monde du sport pressenties par la CONFEJES pour leur participation au colloque, contribuant ainsi au rayonnement des Jeux.

Enfin, la diffusion des actes du colloque, dont l'impression est prise en charge par l'Université de Sherbrooke dans un délai de six (06) à neuf (09) mois suivant les Jeux, à partir des éléments collationnés et rédigés, permettra à chaque pays membre de trouver des éléments de référence sur les différents thèmes abordés et susceptibles de les aider dans la mise en œuvre d'une politique nationale.

► Objectif Stratégique 1.2 : Les États et gouvernements membres ont élaboré, adopté et mis en œuvre leurs politiques de Jeunesse, Sports et Loisirs

Au cours de l'année 2009, cinq (05) actions ont été proposées en vue du renforcement des Ministères de la JSL et l'appui à l'élaboration des politiques publiques :

- Quatre (04) ont été réalisées au 31 décembre 2009, soit un taux de réalisation de 80% de la programmation de ce sous-programme ;
- La cinquième a été reportée à l'année 2010.

◆ Action n°07 : Appui à l'élaboration, à la validation, à la mise en œuvre et au suivi de politiques publiques

Deux (02) ministères ont bénéficié d'un appui financier au cours de l'année :

- Le MJS du Mali qui, en juillet 2009, a tenu les États généraux de la jeunesse présidés par S.E.M le Président de la République, en vue de l'élaboration de sa politique nationale de jeunesse, et du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports ;
- Le MJS de la Mauritanie qui a réalisé un forum de validation de sa politique de jeunesse en décembre dernier, forum présidé par le Premier Ministre.

Le nombre de demandes pour ce type d'appui s'est stabilisé au cours des dernières années mais correspond toujours à un besoin réel des pays qui pourrait s'accroître en nombre dès 2010.

◆ Action n°09 : Appui technique à la création de plate-formes de concertation de jeunesse (CNJ)

La CONFEJES a apporté son appui à l'organisation de la réunion de concertation des plate-formes de jeunesse qui s'est tenue au mois de décembre 2009 à Brazzaville (Congo) et qui a regroupé quinze (15) participants dont cinq (05) femmes des pays de l'Afrique Centrale et de l'Océan Indien.

La CONFEJES, par le biais de la Direction des Programmes Jeunesse, a participé à la réunion des CNJ de l'Afrique Centrale et de l'Océan Indien du 03 au 05 décembre 2009 à Brazzaville (Congo). Cette rencontre a vu la participation de quinze (15) délégués dont cinq (05) femmes et dix (10) hommes venant des pays suivants : Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Ile Maurice, Madagascar, RDC, Sao-Tomé et Princes et Tchad.

Au terme de la rencontre, les participants ont identifié une cartographie de leurs besoins en renforcement de capacités ainsi que des composantes thématiques en conformité avec les résultats de l'exercice de cartographie et de la potentielle coopération entre les CNJ.

◆ Action n°10 : Séminaire de sensibilisation à la Gestion axée sur les résultats

Cette action fait suite à la décision de la CONFEJES d'implanter la GAR dans son fonctionnement. Dès 2008, des formations avaient été dispensées au personnel du Secrétariat général et aux correspondants nationaux de la CONFEJES. L'orientation accordée par la nouvelle programmation quadriennale porte sur les acteurs qui peuvent jouer un rôle actif au sein des ministères.

C'est ainsi que l'atelier a réuni, du 22 au 26 juin, vingt-quatre (24) participants dont neuf (09) femmes, provenant de six (06) pays d'Afrique de l'Ouest. La clientèle ciblée se composait de Directeurs de la planification stratégique des MJSL, de conseillers techniques, de Directeurs de Jeunesse et de Directeurs de Sports. Cette action se subdivise en deux puisqu'elle se poursuivra par l'action n°11. Pour assurer un changement durable, cette deuxième action sera offerte aux mêmes bénéficiaires.

Il apparaît que ce séminaire de sensibilisation répond à un besoin réel des Ministères. Le fait d'adjoindre une formation sur le suivi et l'évaluation des politiques nationales pour les mêmes participants est bien reçue et favorise une meilleure maîtrise de cette approche de gestion au moment de son implantation. De

plus, la clientèle ciblée s'est avérée fort juste du fait du rôle qu'ils ont joué lors de l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de leur capacité d'influer sur les changements managériaux internes des MJS.

◆ Action n°11 : Formation sur la gestion, le suivi et l'évaluation de projets

En raison d'un calendrier très chargé en fin d'année, la formation prévue en 2009 a été reportée au premier trimestre 2010 (du 22 au 26 février).

◆ Action n°13 : Formation de formateurs sur l'élaboration des plans locaux de développement

Cette action est l'une des interventions qui sera menée en partenariat avec l'AIMF. En raison des démarches pour harmoniser cette nouvelle collaboration et du temps nécessaire au développement d'outils adéquats, il a été convenu de reporter son démarrage au début 2010.

◆ Action n°14 : Ateliers de formation et de renforcement des capacités des cadres féminins des ministères (action transversale)

Une série de thèmes ont été retenus en vue du renforcement des cadres féminins. Le premier thème qui a été retenu est celui du **leadership transformationnel** au féminin. Cette formation s'est effectuée dans le cadre de la rencontre élargie du GTCF où trente-deux (32) participants, dont trente (30) femmes, venant de vingt-quatre (24) pays, ont été réunis à Beyrouth (Liban).

Notre décision de traiter de cette thématique repose sur le fait que le leadership transformationnel décrit des situations où l'émulation entre les leaders et les coéquipiers accroît leur motivation et leur moralité. Son application au contexte des leaders se traduit par l'incitation chez les coéquipiers à se dépasser à la suite de leur mobilisation et des encouragements du leader à transcender leurs intérêts personnels au profit de ceux du groupe ou de l'unité. Ce type de leadership se démarque par l'influence exercée sur les valeurs et les aspirations des membres du groupe ainsi que sur la façon dont ceux-ci perçoivent leur travail et interprètent les faits.

Par ailleurs, le leadership féminin sous-entend d'abord l'élévation des personnes ou des structures collectives militantes pour la cause des femmes mais aussi la dynamique qui caractérise un milieu où se retrouvent des femmes dans des positions de prise de décision au sein d'une organisation. Il ne s'agit pas d'un leadership compris dans le sens d'une hiérarchie de commandement ou de coercition mais plutôt d'une synergie d'action agissant dans le respect de la dignité humaine et de l'être « femme ». De ce point de vue, rendre les femmes autonomes équivaut à les rendre efficaces collectivement et donc capables de se prendre en charge par rapport à leurs initiatives quotidiennes d'autoprotection, de revendication ou de plaidoyer.

Renforcer le leadership féminin, c'est :

- Assurer une représentativité significative aux instances de prise de décision et de mise en application des lois ;
- Renforcer la solidarité et les échanges entre leaders féminins ;
- Favoriser les contacts entre la base et les instances de prise de décision ;
- Garantir du travail rétribué et des moyens de production aux femmes : le leadership est fonction de la mise en confiance collective et individuelle.

Constats : De façon quasi unanime, les participantes ont soutenu que leurs interventions futures seront transformées à la suite de l'acquisition de ces nouvelles connaissances et compétences. De plus, elles entendaient de nouvelles perspectives dans leur travail en matière de promotion du genre. La pertinence du thème traité a été soulignée par les participantes tant du point de vue de l'acquisition de nouvelles connaissances que des outils de gestion. Les informations recueillies dans le cadre de l'évaluation de l'activité permettent de convenir du caractère judicieux de cette action.

► Objectif Stratégique 1.3 : Les instituts de formation des cadres ont adopté le système LMD et offrent des programmes adaptés aux besoins des États et gouvernements membres

Le renforcement des MJSL doit pouvoir s'appuyer sur des instituts de formation capables de répondre aux besoins tant au niveau de la formation initiale du personnel que de son perfectionnement continu. Le processus d'universitarisation des instituts, par l'implantation du système LMD, est un incontournable pour répondre aux besoins du XXI^{ème} siècle.

Les sept (07) actions planifiées pour cet Objectif Stratégique ont été réalisées à 100% et poursuivent le cheminement logique amorcé au cours de la programmation quadriennale précédente.

Il s'avère qu'en matière d'implantation du système LMD, les efforts consentis aux instituts par la CONFEJES depuis 2005 arrivent à point nommé. En effet, ce processus s'inscrit dans un mouvement international qui concerne l'ensemble des instituts d'enseignement supérieur. Le travail accompli par certains instituts, grâce aux appuis de la CONFEJES, a été reconnu et ceux-ci sont amenés à jouer un rôle actif au plan national en matière d'éducation supérieure.

◆ Action n°16 : Réunion annuelle de la Commission Consultative Permanente sur la Formation des Cadres supérieurs de la Jeunesse et des Sports

La CCP est l'organe de réflexion sur la formation des cadres qui permet de vérifier le niveau de renforcement des instituts nationaux et régionaux de formation de JS ainsi que l'état d'avancement de l'universitarisation des domaines de JSL. Cette commission s'est tenue à Yaoundé (Cameroun) les 04 et 05 novembre et a regroupé quinze (15) participants dont deux (02) femmes.

La rencontre de cette année a contribué à mieux évaluer les avancées du processus d'implantation du système LMD, les difficultés rencontrées et les étapes futures à poursuivre. Ce suivi a été effectué au cours de la réunion qui regroupait des Directeurs d'instituts ou d'études de huit (08) pays et provenant de trois (03) régions de l'Afrique de l'Ouest, du Nord et du Centre ainsi que des membres du CTS-STAPS. Des représentants de l'UNESCO et de la CAMES ont été invités à la réunion, mais seul celui du CAMES a pu se joindre au groupe.

Constats généraux à la suite de la réunion :

- Il est convenu par l'ensemble des participants que l'implantation du système LMD est devenue une démarche incontournable qui s'adresse à l'ensemble de l'enseignement supérieur en Afrique. Ce qui ressort de la rencontre est l'observation d'une volonté politique tangible dans bon nombre de pays. Toutefois, la mise en œuvre de l'APC rencontre certaines difficultés à cause de l'importance du changement au plan de la gestion et de l'offre de formation. Pourtant, il a été reconnu que sans application de cette approche pédagogique au sein des instituts, il ne peut y avoir d'implantation réelle du système LMD.
- Des stratégies sont en cours afin d'offrir des modules de formation de courte durée sur certains métiers connexes aux domaines de la JSL. L'application des principes de l'ingénierie de la formation permet la recherche et l'offre de programmes de formation qui sauront répondre aux besoins réels du marché.
- Toutefois, il importe qu'une institutionnalisation et une formalisation (partenariats avec les différents milieux) soit reconnue afin que les nouveaux diplômés qui seraient éventuellement dispensés assurent une intégration effective dans le milieu du travail, le tout s'inscrivant à l'intérieur des paramètres permettant l'accréditation (l'émergence de conseils scientifiques et de comités de certification).
- Le processus de réalisation du plan d'établissement est en cours dans les instituts de Bamako (Mali), Porto Novo (Bénin) et Brazzaville (Congo).
- Le développement de la connaissance scientifique est un autre élément directement relié à l'implantation du LMD. Force est de constater que rares sont les instituts qui possèdent des laboratoires fonctionnels, possèdent un canal de publication et disposent d'une masse critique de ressources humaines adaptées. L'établissement de partenariats avec des universités du Nord et l'utilisation des publications du CAMES sont des opportunités pour palier aux problèmes observés dans les instituts du Sud en matière de

développement de la science.

- La dynamisation du réseau des instituts rencontre toujours des difficultés. Il a été suggéré qu'un plan stratégique soit développé afin de créer un outil adéquat et performant de mise en œuvre.
- En ce qui concerne le volet des STASE, le caractère scientifique tel que proposé par le CTS n'a pas été reconnu par le CAMES. C'est pourquoi il est demandé par les membres de la CCP, sous forme de recommandation, que le CTS poursuive son travail afin d'approfondir la recherche au cours des prochaines années. Nous rappelons qu'au départ, le comité de travail s'appelait le CTS-STAPSJL, c'est-à-dire le Comité technique et scientifiques des programmes de sciences et techniques des activités physiques, sportives, de jeunesse et de loisirs. Le CAMES n'a reconnu que le volet du CTS-STAPS. Dans ce contexte, il y a une portion du mandat du CTS qui mérite d'être approfondie.
- La formation spécialisée ou de courte durée, comme complément du LMD, permet une diversification des offres de formation et assure la reconnaissance des diplômés. Il est recommandé d'avancer à 2010 (plutôt qu'en 2011) la mise en place du comité chargé d'étudier ce dossier.
- La situation des femmes au sein des instituts (comme enseignantes ou étudiantes) reste inchangée : on les retrouve en proportion importante dans le secteur STASE alors qu'elles sont presque absentes au niveau des STAPS.
- Les réflexions de la Cellule de réflexion sur le sport pour les personnes handicapées de la CONFEJES et de sa volonté de monter un nouveau projet dans ce domaine ont été transmises à l'assemblée. Une recommandation a été rédigée afin que l'on approfondisse cet aspect au sein des instituts de formation.

Constat global : L'implantation du système LMD suit son cours à des rythmes différents selon les pays. Les réunions de la CCP constituent des moments importants pour suivre l'évolution de ce dossier, tout en permettant le partage des savoirs entre les membres. Il ressort que le renforcement des instituts par l'offre de séminaires sur l'ingénierie de la formation, l'approche par compétences et l'envoi de professeurs invités sont des mesures à poursuivre pour rehausser la qualité des enseignements offerts dans les instituts du Sud.

◆ Action n°17 : Gestion du programme de bourses du Programme de Formation des cadres

Le programme de bourses 2009-2010 de la CONFEJES compte actuellement vingt-cinq (25) boursiers actifs dont neuf (09) femmes, ce qui représente 36% de l'effectif actuel. Au cours de l'année 2009, onze (11) boursiers ont complété leur formation.

Rappelons que dans la foulée de l'adoption de la Déclaration de Praia qui porte sur la valorisation des ressources humaines des ministères, la CONFEJES a poursuivi ses investissements de renforcement des instituts de formation de JS afin d'assurer une formation initiale de qualité, adaptée aux besoins réels. La modernisation des ministères passe inévitablement par celle des instituts.

Déjà d'importantes avancées sont observées mais le travail doit se poursuivre. Le programme de bourses de formation et de perfectionnement des cadres demeure, malgré son ambition modeste, un outil adapté pour assurer l'amélioration de la qualité de l'enseignement offert dans les instituts grâce au perfectionnement de son personnel enseignant.

Enfin, l'envoi de quatre (04) professeurs invités pour des formations de cinq (05) jours s'adressant aux enseignants et aux étudiants des instituts a été accepté afin de poursuivre le processus de renforcement des instituts.

Signalons que trois (03) des quatre (04) professeurs invités sollicités provenaient d'institutions africaines, ce qui est un signe fort encourageant quand au développement de la formation en Afrique.

Les formations initiales en STASE sont maintenant offertes sur le continent africain jusqu'au niveau master. Depuis septembre 2009, la formation en STAPS va jusqu'au niveau doctoral, avec l'ouverture du programme de 3^{ème} cycle de l'INSEPS de Porto Novo (Bénin).

Avec le processus d'universitarisation, c'est-à-dire l'implantation du système LMD et la reconnaissance des diplômes s'y rapportant, il est impérieux que le renforcement des instituts se confirme par l'observation d'une masse critique de professeurs détenteurs d'un doctorat. Pour ces raisons et afin de mieux gérer le programme de bourses, compte tenu de sa popularité et de sa limite budgétaire, il est convenu de poursuivre notre démarche d'attribution de bourses en privilégiant d'abord les demandes émises par des enseignants d'instituts de formation, avant celles transmises par le personnel des Ministères.

De plus, maintenant que l'offre de programmes de formation de qualité est disponible en sol africain, la CONFEJES accorde une priorité aux demandes d'études de ce type, plutôt que celles dispensées à l'extérieur du continent. Toutefois, pour les demandes de formations jugées pertinentes, mais non disponibles en Afrique francophone, elles continueront d'être appuyées dans la mesure de nos capacités.

Répartition des boursiers actifs selon le pays d'origine

Pays	Homme	Femme	Dates fin d'étude	Diplômes visés
Bénin		X	4 ^{ème} trimestre 2010	Doctorat en Biologie
Bénin	X		4 ^{ème} trimestre 2010	Doctorat en STAPS
Burkina Faso		X	1 ^{er} trimestre 2011	Master II STAPS
Burkina Faso		X	1 ^{er} trimestre 2011	Master II STAPS
Burkina Faso	X		1 ^{er} trimestre 2011	Master II STAPS
Burkina Faso	X		1 ^{er} trimestre 2011	Master II STAPS
Côte d'Ivoire		X	4 ^{ème} trimestre 2010	Doctorat en Biologie Humaine Tropicale
Madagascar		X	1 ^{er} trimestre 2013	Doctorat en STAPS
Mali		X	4 ^{ème} trimestre 2010	Master Sciences et Techniques d'Animation
Mali	X		1 ^{er} trimestre 2011	Master II STAPS
Mali	X		4 ^{ème} trimestre 2010	Master Sciences et Techniques d'Animation
Mali	X		4 ^{ème} trimestre 2010	Master Sciences et Techniques d'Animation
Maurice	X		4 ^{ème} trimestre 2010	DESS en Entrepreneuriat
Niger		X	4 ^{ème} trimestre 2010	Master en Sciences de la Gestion
Niger		X	1 ^{er} trimestre 2011	Inspectorat Sport
Niger	X		4 ^{ème} trimestre 2010	Doctorat en STAPS
Niger	X		4 ^{ème} trimestre 2010	Doctorat en STAPS
Sénégal	X		4 ^{ème} trimestre 2010	Doctorat en Sociologie
Sénégal	X		4 ^{ème} trimestre 2011	Doctorat en STAPS
Sénégal	X		4 ^{ème} trimestre 2013	Doctorat en Sciences de l'Éducation, option NTIC et E-learning
Sénégal	X		4 ^{ème} trimestre 2010	DESS en Ingénierie de la Formation
Tchad		X	1 ^{er} trimestre 2010	Master professionnel en Programmation et Gestion du Développement
Tchad	X		4 ^{ème} trimestre 2010	DESS en Entrepreneuriat
Togo	X		1 ^{er} trimestre 2011	Master II STAPS
Togo	X		1 ^{er} trimestre 2011	Master II STAPS

◆ Action n°18 : Poursuite de la réforme du système LMD et de l'universitarisation du CTS-STAPS : critères d'harmonisation des enseignants

Le Pr Pierre Dansou, Président du CTS de la CONFEJES sur la formation des cadres, s'est rendu à la 31^{ème} session des CCI du CAMES, réunis à Yaoundé (Cameroun), du 13 au 17 juillet, pour défendre le rapport sur l'harmonisation des critères d'évaluation des candidats au CTS-STAPS.

Résultat atteint : Le CTS-STAPS a été adopté et rentre maintenant dans la phase transitoire, d'une durée de 5 ans, en vue de créer une masse critique de professeurs de rang magistral. De plus, à l'issue des travaux du CCI, le Pr Pierre Dansou a été nommé premier assesseur du nouveau CTS du CAMES.

Le travail sur la reconnaissance du CTS-STAPS, c'est-à-dire le caractère scientifique de la formation EPS et Sports par les instituts de formation de JS est maintenant complété. Avec l'adoption de ce dernier volet du CTS-STAPS, l'investissement accordé par la CONFEJES représente un succès incontesté. Toutefois, le caractère scientifique de la formation donnée dans le domaine de la Jeunesse (STASE) n'a pas été entièrement reconnu par le CAMES. Cela s'explique par le caractère transversal à plusieurs disciplines et champs scientifiques du contenu de formation dispensée dans les instituts de formation. Lors de la réunion de la CCP, il a été recommandé de poursuivre la recherche afin de confirmer la teneur scientifique des enseignements donnés dans le cadre du programme STASE.

◆ Action n°19 : Séminaires de formation sur l'ingénierie de formation (implantation du système LMD)

Deux (02) éditions de cet atelier ont été offertes au cours de l'année : la première s'est déroulée aux Seychelles, du 27 au 31 juillet, et la deuxième a été réalisée à Port-au-Prince (Haïti), du 19 au 22 octobre.

Rappelons que l'ingénierie de la formation est une approche structurée de gestion du travail qui permet, entre autre, la révision des programmes de formation de manière à enrayer l'inadéquation entre d'une part, la formation et l'emploi et d'autre part, entre la formation et les besoins de l'économie. Cette approche permet d'entreprendre la rénovation des façons de faire nécessaire pour adapter la formation aux besoins professionnels de la société tout en facilitant la mise en place des modifications qu'entraîne l'implantation de l'APC au sein des instituts.

Action menée aux Seychelles :

L'édition des Seychelles a réuni un total de vingt-deux (22) participants, dont huit (08) femmes. La particularité des participants de l'Océan Indien porte sur sa composition du fait qu'il s'agit d'une majorité de représentants provenant des MJS, plutôt que de formateurs dans des instituts. Cette situation est propre à cette région du fait que le système d'enseignement s'arrime davantage à l'approche anglophone et que les instituts de formation ne sont pas rattachés au MJS.

Le défi de la formation offerte en Océan Indien devait donc répondre à deux interrogations : Quelle orientation donner au personnel administratif ? Quelle orientation donner aux formateurs ?

Constats de l'action dispensée en Océan Indien :

- L'appropriation des concepts est inégale selon les pays.
- L'APC est une démarche exigeante qui permet, grâce aux ressources mobilisées et l'emphase mise sur le comportement visible de l'apprenant, l'identification et la production de résultats spécifiques à l'environnement, ce qui apporte une valeur ajoutée au travail mis en œuvre.
- Malgré les difficultés rencontrées par certains, tous les participants conviennent de l'importance de promouvoir cette approche pédagogique dans leur environnement.
- Un appui accru pourrait être nécessaire aux participants des pays qui rencontrent des difficultés à implanter ce mode de gestion du fait qu'il constitue un élément capital dans la réussite de l'implantation du système LMD.
- La volonté politique mitigée à l'endroit de ce changement constitue également un frein au processus d'universitarisation.

Action menée à Haïti :

La formation dispensée à Haïti visait, quant à elle, à répondre à la requête exprimée par le MJSAC d'Haïti en vue de la création d'un nouvel institut de formation. La formation a été revue de manière à répondre à cette demande spécifique afin de former les vingt-deux (22) participants, dont cinq (05) femmes, aux approches pédagogiques de pointe. Pour cette raison, il a été décidé d'offrir en continu, sur une période de deux (02) semaines, un bouquet d'actions (la formation en ingénierie de la formation, l'approche par compétences et l'élaboration d'un plan d'établissement) qui vise le renforcement des États et de leurs instituts dans leur processus d'implantation du système LMD.

Nous tenons à souligner que le profil des participants était fort intéressant puisqu'il réunissait les cinq (05) membres du Comité de création du nouvel institut qui est composé de deux (02) Directeurs du MJSAC, de deux (02) représentants du Rectorat de l'Université d'État de Haïti et d'un (01) représentant du Ministère de l'Éducation nationale et supérieure). Y participaient également : des Directeurs et Directeurs adjoints des programmes jeunesse, de sports et d'action civique, des représentants du Rectorat et ceux du Ministère de l'Éducation nationale et supérieure. La composition du groupe a permis de rejoindre l'ensemble des acteurs concernés par le nouvel institut.

Résultats au terme de l'activité tenue à Haïti :

Au terme du séminaire sur l'ingénierie de la formation, les membres du Comité de création du nouvel institut, ainsi que les autres participants qui seront sollicités dans la mise sur pied de cet institut, ont convenu qu'ils partageaient un vif sentiment d'appropriation de la démarche d'ingénierie. Ces dires vont se vérifier par la richesse des productions réalisées en atelier de travail. Le groupe a ainsi pu établir des repères sûrs pour la continuation des travaux qui devront aboutir à la mise en œuvre effective de l'INJSAC.

Constats généraux relatifs à l'action :

- Une volonté ministérielle clairement exprimée est un élément déterminant dans le processus d'appropriation des enseignements. Nous avons pu constater cet effet dans le cadre des deux (02) éditions offertes. Dans le cas de l'Océan Indien, la formation faisait suite à une demande régionale mais ne s'inscrivait pas dans un processus de changement clairement défini, alors que celle donnée en sol haïtien a permis d'habiliter les participants dans le contexte d'un projet spécifique et ayant une échéance dans le temps : la création d'un nouvel institut. D'un point de vue qualitatif, l'appropriation de la formation donnée en Haïti nous a semblé beaucoup plus importante du fait qu'elle répondait à une situation concrète.
- La participation de représentants extérieurs aux MJS et impliqués dans un projet spécifique favorise la poursuite du changement.

◆ Action n°20 : Séminaires de formation sur l'Approche par compétences (implantation du système LMD)

La CONFEJES, à travers son programme de formation et de perfectionnement des cadres, de même que son appui aux pays et aux instituts nationaux de formation, encourage tous les instituts à faire preuve de leadership et de créativité par l'adoption progressive du système LMD. La Déclaration de Praia souligne le nécessaire engagement de tous les États et gouvernements « à rénover le dispositif national de formation des cadres pour qu'il s'articule autour des besoins réels de la jeunesse, du mouvement associatif, du marché du travail et de l'emploi ».

En vue de l'atteinte de cet objectif, la CONFEJES a développé une stratégie de « l'innovation pédagogique et de la rénovation des pratiques à travers la recherche/développement ». Pour les instituts de formation, cela impose un changement progressif de la démarche pédagogique de formation de nouveaux cadres compétents, capables d'assurer l'efficacité des politiques nationales de JSL. Toutefois, la mise en œuvre d'une telle démarche doit s'inscrire dans un contexte de transformation de la vision du système de formation et, par voie de conséquence, par une rénovation dans les pratiques d'enseignement et de gestion de la formation.

Les pays et les instituts de formation ont opté, dans leur quasi-totalité, pour l'universitalisation de la

formation selon le système LMD mais aussi pour l'ancrage de cette formation sur la construction et le développement des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice des différentes professions au XXI^{ème} siècle. L'APC, pour ce deuxième accent, s'est imposée comme le dispositif curriculaire approprié du fait qu'il repose sur la somme de crédits. Ce virage dans la pensée de la formation (passage d'une formation par objectifs à une formation selon l'APC) au sein des instituts nationaux et régionaux de formation de JS pose de nouveaux défis à la fois aux gestionnaires de la formation et aux formateurs. Ainsi, pour assurer le succès des actions de direction, de conception et d'enseignement, un séminaire sur l'APC a été développé afin de favoriser une bonne compréhension de ce changement curriculaire, qui traite spécifiquement sur la nature, les fondements épistémologiques et la mise en œuvre de l'APC.

En guise de bilan au séminaire de formation sur l'APC qui a été dispensé aux vingt-deux (22) participants, dont cinq (05) femmes, de Port-au-Prince (en Haïti), du 26 au 29 octobre, nous reprenons les éléments principaux des résultats de l'évaluation de l'activité :

- En regard de leur connaissance de départ de l'APC, il y a eu une nette amélioration au niveau de la nature et de certaines méthodologies de mise en œuvre de l'APC, ce qui permet une certaine satisfaction ;
- En regard des attentes exprimées au début de la formation, une certaine satisfaction se dégage à la fin du séminaire. Toutefois, un sentiment de poursuite ou d'approfondissement de certains aspects de l'APC ont été soulignés du fait de l'importance et de l'ampleur du changement.

Constats :

- Pour un véritable accompagnement dans l'adoption et de la mise en œuvre de l'APC, il faudrait envisager plusieurs étapes de formation :
 - une étape d'appropriation conceptuelle de l'APC,
 - un accompagnement dans l'élaboration des programmes d'études et des canevas de cours selon l'APC,
 - une étape de renforcement et de réajustement (recherche-action et recherche collaborative).
- Il est recommandé par le formateur que la CONFEJES suive de près l'INJSAC afin que se développe un espace qui favoriserait une suite pratique et approfondie de la première partie ou d'accompagner l'INJSAC dans son processus d'appropriation en cours d'action de l'APC. Une formation pratique de quatre (04) ou cinq (05) jours, selon une approche inductive, pourrait répondre à ce besoin spécifique.

◆ Action n°22 : Séminaires sur l'élaboration d'un plan d'établissement

La CONFEJES, dans sa volonté de faire de la formation des cadres un véritable outil de valorisation des ressources humaines, appuie ses membres dans leur processus de rénovation du dispositif national de formation des cadres de manière à ce qu'il s'articule autour des besoins réels de la jeunesse, du mouvement associatif, du marché du travail et de l'emploi. La CONFEJES fait de la formation des cadres une composante stratégique d'appui à la mise en œuvre des politiques nationales.

Dans ce contexte, la CONFEJES invite ses membres à cheminer vers une démarche de qualité par la triangulation de l'académique, du pédagogique et de l'institutionnel :

- Au plan académique : la décision par les instituts de formation d'adopter et de mettre en œuvre le système LMD s'inscrit dans une démarche globale en enseignement supérieur et constitue un éclatant succès pour la CONFEJES. La création du CTS-STAPS au sein du CAMES ouvre de plus des perspectives de carrières universitaires aux enseignants-chercheurs africains dans des domaines où ils sont largement absents ;
- Au plan pédagogique : la rénovation des pratiques pédagogiques, grâce à l'adoption de l'APC, produira à termes de la valeur ajoutée dans le développement des ressources humaines en tant que matière première des pays ;
- Au plan institutionnel : l'appropriation progressive de la démarche méthodologique d'élaboration du projet d'établissement par les instituts de formation, les ministères et les partenaires au développement, engendrera dans un futur proche une meilleure relation entre la formation dispensée et les exigences de l'emploi et un renforcement des capacités de gestion de la formation par la pratique de la gestion.

Le séminaire sur l'élaboration d'un plan d'établissement a été dispensé à onze (11) participants (aucune

femme présente) de Porto Novo (Bénin), du 06 au 10 juillet. Ce séminaire avait pour but de développer chez les membres du Comité de Pilotage les compétences d'animateurs en vue de l'élaboration et de la validation d'un projet d'établissement et pour que l'INJEPS se dote d'un plan d'établissement lui permettant de :

- réussir la mondialisation universitaire, par une reconnaissance des qualifications et des diplômes des instituts, tout en facilitant la mobilité internationale de ses professeurs,
- devenir un pôle d'excellence régional,
- promouvoir les bonnes pratiques de gestion de formation selon la GAR.

Le comité de pilotage se compose de représentants venant de divers milieux : des membres de l'INJEPS, du MJS et Sports, le CNOSB, de fédérations sportives nationales, de la Direction de l'Inspection Pédagogique du Ministère de l'Éducation supérieure et d'Afrique Conseil.

L'approche pédagogique s'est faite en alternance par des exercices pratiques suivis de restitutions et de débats en plénières et d'apports théoriques ou méthodologiques du formateur. Cette approche permet une appropriation collective des concepts, des outils et de l'argumentaire sur la pertinence d'élaborer un plan d'établissement qui met de l'avant la mutualisation des idées et des pratiques des participants.

Constats :

- Le caractère mixte des participants crée une atmosphère conviviale et facilite les apprentissages.
- La présence de représentants du Ministère et du Recteur de l'Université d'Abomey Calavi confirme l'importance que les autorités béninoises accordent à ce séminaire. Le succès du futur plan d'établissement dépendra de la complémentarité entre la décision politique (Ministère JSL), l'autorité académique (Rectorat de l'Université) et la souveraineté institutionnelle (Direction de l'INJEPS).

Résultats :

Au cours des dernières années, l'INJEPS de Porto Novo (Bénin) a régulièrement fait appel à la CONFEJES comme ressource pour son processus de changement.

Les investissements ont produit des résultats forts porteurs :

- La création du CTS-STAPS a permis au Directeur des études de l'INJEPS de devenir le premier Maître des Conférences de ce CTS ;
- Avec l'ouverture de l'école doctorale, en septembre 2009, l'INJEPS dispose aujourd'hui, de tous les atouts pour devenir le premier pôle d'excellence de la formation en JSL en Afrique subsaharienne ;
- L'INJEPS de Porto Novo sert désormais de modèle dans l'implantation du système LMD et de la GAR.

◆ Action n°23 : Inventaire sur les métiers connexes au domaine de la Jeunesse

Dans la poursuite du travail amorcé en 2008 avec le CNEPS de Thiès (Sénégal) pour la production d'un premier inventaire sur les métiers connexes au domaine du sport, un nouveau chapitre a été complété en juillet. Ce travail porte cette fois sur un inventaire sur les métiers connexes au domaine de la jeunesse. Ce travail sera complété en 2010, avec la réalisation d'un dernier volet consacré au loisirs.

L'ensemble du travail, édité en trois (03) brochures, constituera une offre de ressources et d'outils de promotion de métiers novateurs dans les secteurs d'intervention de la CONFEJES.

Ces nouveaux outils faciliteront la recherche du développement durable par le potentiel de la jeunesse et seront utiles pour :

- La formation et l'insertion économique des jeunes dans leur environnement ;
- Le développement des collectivités locales dans le cadre de la décentralisation ;
- Le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance via des partenariats féconds entre l'État, la société civile (le mouvement associatif), les institutions de formation des États et gouvernements membres de la CONFEJES ;
- La promotion de la langue française et des langues nationales.

Résultat : Les répertoires sur les métiers connexes au domaine de la Jeunesse et au domaine des Sports ont été réalisés en juillet 2009 et publiés en février 2010.

► Objectif Stratégique 1.4 : La CONFEJES a modernisé son fonctionnement en vue d'accroître son efficacité, son efficience et son rayonnement

Depuis 2005, la CONFEJES poursuit chaque année ses efforts de modernisation du Secrétariat général en vue de faire de notre institution une organisation performante et efficace.

Le changement majeur entrepris en 2009 repose sur l'application des principes de la GAR dans notre gestion et pour toute la durée de la programmation nouvelle. Cela demande du temps pour le développement de nouveaux outils et leur appropriation par le personnel interne. L'implantation des aspects relatifs à la gestion et à l'administration ont constitué la première étape de révision. Ce travail continue d'être affiné.

Au cours de l'année 2009, le travail s'est poursuivi par un examen des outils et des méthodes de travail reliées à la planification, la gestion et le suivi des projets par le personnel de l'organisation, l'amélioration des outils de communication, le suivi des conventions de partenariat ainsi que la participation à des événements qui assurent une visibilité élargie de nos interventions et qui favorisent la promotion de la langue française. L'étape de préparation d'outils de suivi et d'évaluation à l'attention de nos partenaires sera complétée en début 2010.

◆ Action n°28 : Actualisation du site Internet et développement de la communication

Le site Internet de la CONFEJES (www.confejes.org) a été entièrement revu en début d'année 2009. Rendu plus convivial et attrayant, il constitue une vitrine de qualité qui informe sur notre institution, sa mission et ses interventions. En 2009, soixante et onze (71) brèves ont alimenté la section « Actualités » du site. Les rapports d'activités méritant une diffusion élargie ainsi que les documents publiés sont maintenant facilement accessibles sur le site. Avec une actualisation continue de l'information, la CONFEJES s'active à accroître sa visibilité tout en mettant un accent particulier sur la transparence de ses actions.

En 2009, 93 348 fréquentations du site ont été enregistrées (59 850 en 2006).

La lettre électronique « Sport Francophone Infos » a été publiée à la fin de chaque trimestre et celle de la CONFEJES est publiée chaque mois et envoyée à 1 241 abonnés.

Une exposition sur les programmes et actions de la CONFEJES a été montée au Village des partenaires des Jeux de Beyrouth (Liban), puis dressée dans les locaux du Ministère français de la Jeunesse et des Sports en décembre 2009.

De nouveaux dépliants sur la CONFEJES, le FIJ, le FFPO, le GTCF et le nouveau calendrier 2010 ont été confectionnés puis distribués en particulier lors des réunions du CPF, de la CMF de l'OIF.

En outre, la CONFEJES a publié cette année plusieurs ouvrages (voir action n°30 « Guides de référence de la CONFEJES »).

◆ Action n°29 : Révision des outils de gestion, de suivi et d'évaluation des actions CONFEJES

Dans le but d'harmoniser les pratiques de gestion interne et d'assurer une appropriation réussie des outils et mécanismes de gestion de nos actions selon les principes de la GAR, diverses actions ont été entreprises.

Deux (02) réunions réunissant l'ensemble du personnel ont permis, dans un premier temps, la compréhension des règles financières et dans un deuxième temps, l'harmonisation des pratiques de travail et le suivi une formation sur la gestion de projets.

Une retraite s'est tenue à la fin du mois d'août avec pour objectif de revoir, d'améliorer et de réviser nos pratiques internes en fonction de la GAR. Ce fut l'occasion de réviser trois documents internes sur le « Montage d'une activité », le « Questionnaire d'évaluation d'une activité par les participants » et le « Rapport de mission ». Enfin, les outils de suivi et d'évaluation des interventions CONFEJES à l'attention

des partenaires terrains (correspondants nationaux, coordonnateur du FIJ et coordonnatrices GTCF) sont en voie de réalisation et seront prêts avant la réunion du Bureau de Marrakech (Maroc).

◆ Action n°30 : Réactualisation/production de guides de référence de la CONFEJES

De nombreux documents CONFEJES ont été revus et édités au cours de l'année. Ces parutions permettront la diffusion des recherches menées à l'intérieur de nos actions et serviront d'outils de référence aux acteurs impliqués dans la démultiplication de nos enseignements. Avec la publication de ces ouvrages, la CONFEJES peut informer, proposer des outils de références et mettre à la disposition des acteurs terrains des documents didactiques qui les aideront à renforcer leurs actions dans leur collectivité.

Les documents traités sont :

- La réédition pour la 2^{ème} année consécutive du Guide francophone sur la citoyenneté et du guide sur les conduites addictives ;
- Le Guide sur le leadership en jeunesse ;
- Le Guide sur la gestion des centres de jeunes ;
- Le Manuel d'entraînement du jeune athlète ;
- Le Manuel d'entraînement de l'athlète confirmé ;
- Les inventaires sur les métiers connexes aux domaines de la jeunesse et des sports qui doivent servir à alimenter la réflexion du prochain comité chargé d'étudier les questions liées aux formations de courte durée. Ces inventaires ont été conçus de manière à guider les instituts de formation dans l'élaboration de nouveaux programmes de formation. Ils pourront appuyer le travail des encadreurs du FIJ en mettant à leur disposition et à celle des jeunes promoteurs potentiels des ouvrages les informant sur des métiers novateurs et porteurs de développement économique.

◆ Action n°31 : Participation de la CONFEJES à des événements d'envergure dans les secteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

✓ Participation à la 3^{ème} Conférence des Ministres chargés des Sports de l'Union Africaine

La 3^{ème} Conférence des Ministres chargés des sports de l'Union Africaine s'est tenue à Abudja (Nigéria) du 12 au 16 octobre 2009. La CONFEJES a participé aux travaux de la réunion des experts, ainsi qu'à la réunion des Ministres.

Deux (02) temps forts ont marqué cette rencontre :

- L'examen du niveau d'exécution des décisions de la 2^{ème} Conférence, tenu à Accra (Ghana) en 2008 ;
- La conception d'une structure de gestion du sport au niveau des gouvernements africains. Il faut préciser que, faute de quorum, la structure étudiée n'a pu être validée.

À l'issue des travaux, le quorum n'ayant pu être atteint au niveau de l'Assemblée générale, il a néanmoins été retenu l'adoption de la dissolution du CSSA, tout en lui confiant la gestion de la transition qui se poursuivra jusqu'à la fin des 10^{èmes} Jeux Africains, prévus à Maputo (Mozambique) en 2011. La proposition d'une Direction des Sports rattachée à la Commission des Affaires sociales, au sein de l'Union Africaine, n'a pu être adoptée.

Cette transition, sous tutelle de l'Union Africaine, doit veiller à la mise en œuvre des résolutions de la 2^{ème} Conférence, notamment la prise de mesures réglementaires liées à la dissolution du CSSA, le paiement des arriérés de cotisations des pays membres et de l'organisation des Jeux Africains.

✓ Participation à la semaine africaine de l'UNESCO 2009

L'UNESCO a organisé du 25 au 29 mai 2009, à son siège à Paris (France), la semaine africaine sur le thème « L'Afrique dans sa dynamique culturelle et sportive ».

Cette semaine visait à :

- Célébrer l'unité africaine et promouvoir la coopération entre l'UNESCO et l'Union Africaine ;

- Promouvoir la diversité du patrimoine culturel africain ;
- Mettre en avant la contribution de l'Afrique à un meilleur dialogue international grâce au sport ;
- Proposer un forum de discussion concernant les questions culturelles et de développement auxquelles l'Afrique est confrontée et encourager une meilleure participation de la diaspora aux différentes problématiques de la région.

La CONFEJES a participé à l'exposition avec ses publications dans le domaine de la JS, aux conférences-débats et a présenté une communication sur le thème « Le sport et le développement en Afrique : un défi ». Elle a également pris part au forum anti-dopage.

Les différentes interventions ont permis de partager les expériences de la CONFEJES en matière de :

- Promotion de la jeunesse et du sport comme moyen d'éducation à la culture de la paix dans une perspective de développement durable, en s'appuyant sur les opérations menées à Kintélé (Congo) et à Bujumbura (Burundi) ;
- Participation à la lutte contre le dopage par les actions de sensibilisation des pays membres, le soutien aux organisations nationales et la formation des responsables nationaux en collaboration avec les partenaires de l'AMA.

✓ Participation à la CISA

La CONFEJES a été invitée à participer à l'édition 2009 du CISA, tenue du 12 au 14 février 2009, à Alexandrie (Égypte). De nombreuses délégations du Mouvement Sportif international étaient présentes, notamment le CIO, l'IAAF, l'ACNOA, l'UNESCO, l'AMA et des ONG intervenant dans le sport. Les comités d'organisations des villes candidates à l'accueil des Jeux Olympiques de 2016 ont saisi l'opportunité pour présenter leurs programmes.

Six (06) thèmes ont été abordés durant ce forum sur le développement du sport :

- « Le sport comme facteur de développement pour la jeunesse : un défi pour l'Afrique » ;
- « Le dopage : l'Afrique est-elle engagée dans la lutte contre le dopage ? » ;
- « Performances sportives : exemples de stratégies réussies. Le cas des athlètes de l'Afrique du Sud, du Kenya et de la Jamaïque » ;
- « La bonne gouvernance et l'administration du sport en Afrique » ;
- « L'usage du sport pour l'éducation, la paix et le développement en Afrique » ;
- « L'organisation des événements sportifs en Afrique : défis et opportunité ».

La CONFEJES a présenté une communication sur le premier thème qui a permis d'informer les participants sur les actions de notre institution en matière d'encadrement de la jeunesse et de développement du sport dans les pays membres. De plus, la spécificité des Jeux de la Francophonie, qui allient sport et culture dans une compétition entre les jeunes et l'organisation de l'évènement alternée entre les pays du Nord et ceux du Sud dans un élan de solidarité, a été présentée au cours des communications sur l'organisation des grands événements sportifs.

✓ Participation au 1^{er} Forum international sur le Sport, la Paix et le Développement

Les 07 et 08 mai 2009 à Lausanne (Suisse), les représentants du CIO, placés sous la conduite de son Président, les délégués des Nations Unies menés par Wilfried Lemke, Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sport au service du développement et de la Paix, les représentants des fédérations internationales de Sport, des CNO, du Comité international paralympique, des ONG et du milieu universitaire ont mis l'accent sur la contribution du sport à l'instauration de la Paix.

Ils ont rappelé dans les recommandations finales que le rôle du sport dans le cadre de l'édification de la paix est toujours étroitement lié à l'action des autorités gouvernementales, dont l'importance doit être soulignée. Ils ont également demandé au CIO et aux Nations Unies, d'étudier les moyens d'assurer, entre toutes les organisations actives dans le domaine du sport, du développement et de la paix, un échange complet d'informations, de compétences et d'expériences dans le but d'identifier les meilleures pratiques internationales. Enfin, ils ont appelé les CNO et les fédérations internationales à concevoir, mettre en œuvre et soutenir des programmes tirant partie du potentiel du sport.

Outre sa participation à des travaux dont les conclusions vont parfaitement dans le sens des actions entreprises par la CONFEJES, la présence du Secrétaire général a permis de nouer divers contacts avec les représentants de l'ONO, le Prince Faisal Al Hussein de Jordanie, Président et fondateur de « Generation for Peace », ainsi que M. Joël Bouzou, Président de « Peace and Sport ». Ce dernier a permis à la CONFEJES d'être invitée au 3^{ème} Forum international de cette organisation.

✓ *Participation de la CONFEJES au 3^{ème} Forum International « Peace and Sport »*

La CONFEJES a pris part aux travaux du Forum international « Peace and Sport » organisé du 25 au 27 novembre 2009 à Monaco et qui a regroupé plus de quatre cent (400) participants (gouvernements, instances de gouvernance du sport mondial, champions internationaux) représentant quatre-vingt cinq (85) nations. Les actions CONFEJES en faveur de Haïti ont très longuement été détaillées, notamment par le Ministre des Sports et le Président du CNO Haïtien.

Des contacts se sont poursuivis les 20 et 21 janvier 2010 entre cette organisation « Peace and Sport », une organisation de droit monégasque, et la CONFEJES pour déterminer quels pourraient être les axes et les modalités d'un partenariat entre les deux organisations visant à l'atteinte de l'Objectif Opérationnel 2.3 de la CONFEJES.

« Peace and Sport » a vocation d'intervenir dans les zones d'extrême pauvreté, les zones de perte de cohésion sociale et les zones post-conflits. Elle mène des opérations au Burundi, en Côte d'Ivoire et à Haïti et a pour partenaire les Fédérations internationales de Judo, Tennis de table, Rugby, Lutte, Sport universitaire et pourrait apporter à la CONFEJES un supplément de notoriété internationale, l'accès à des réseaux dont nous ne sommes pas familiarisés (secteur des entreprises, champions internationaux) et la possibilité de multiplier les actions CONFEJES.

Trois (03) pistes concrètes de collaboration rapide pourraient être abordées :

- L'implantation d'activités sportives pour les jeunes dans les camps de réfugiés à Haïti ;
- L'organisation d'un Forum régional « Peace and Sport » en Côte d'Ivoire (juin 2010) ;
- La mise en œuvre d'actions de développement sportif, toujours en Côte d'Ivoire, avec nos partenaires sportifs : FILA, IRB, etc.

◆ **Action n°34 : Suivi des conventions et mise en œuvre d'actions menées à l'intérieur des conventions**

✓ *Participation au Forum sur l'Entrepreneuriat Jeunesse organisé par OXFAM-Québec*

Ce forum s'est tenu à Ouagadougou (Burkina Faso). Il s'inscrit dans la suite des riches relations partenariales multiformes existantes entre la CONFEJES et l'ACEE de la Francophonie et dans le cadre de la collaboration institutionnelle entre la CONFEJES et les autres institutions de la Francophonie œuvrant dans le domaine de la Jeunesse. La CONFEJES a été invitée à partager son expérience sur l'entrepreneuriat au cours du Premier Forum sur l'Entrepreneuriat Jeunesse par OXFAM-Québec et l'ACEE.

Le thème de l'atelier était « Promouvoir l'entrepreneuriat jeunesse et outiller les jeunes du Bénin, du Burkina Faso et du Niger ». Il a réuni plus de cinquante (50) participants, dont dix (10) du Bénin, vingt et un (21) du Burkina Faso et douze (12) du Niger.

Les neuf (09) thèmes débattus ont porté sur :

- « Être femme en affaire » ;
- « Environnement des affaires dans la sous-région ouest africaine » ;
- « Présentation des actions de la CONFEJES en faveur de l'autonomisation des jeunes » ;
- « Démarrer son entreprise » ;
- « Accès au financement et aux services d'appui » ;
- « Accès aux services d'appui » ;
- « Présentation des actions d'Oxfam-Québec en faveur de l'autonomisation des jeunes » ;

- « Économie sociale et entrepreneuriat jeunesse : la Fédération des Caisses Populaires du Burkina Faso » ;
- « Entrepreneuriat étudiant et réussir en affaire ».

Ce fut une rencontre très opportune qui a permis de faire connaître et apprécier les actions de la CONFEJES en matière d'entrepreneuriat auprès des jeunes étudiants délégués des trois (03) pays d'intervention, de même qu'auprès de partenaires institutionnels potentiels comme l'UEMOA. De plus, une convention de partenariat a été conclue entre la CONFEJES et l'OXFAM-QUEBEC.

En conclusion, on peut noter que cette réunion qui cadre également avec l'Objectif Stratégique n°2.1 a permis :

- De rehausser la visibilité de la CONFEJES en matière d'entrepreneuriat en milieu scolaire et universitaire ;
- D'initier, puis de conclure, les démarches d'une convention de partenariat entre la CONFEJES et OXFAM-Québec.

✓ Participation à l'organisation d'une série d'actions combinées au Niger en marge des 1^{ers} Jeux de la CEN-SAD

Un groupe d'actions s'est déroulé durant la période allant du 9 au 20 février 2009 sous la responsabilité de la Direction des programmes Jeunesse et la supervision du Secrétaire général. Ces actions font suite à la décision de mener à la suite quatre (04) actions de la programmation. Ainsi la CONFEJES a pu donner plus de visibilité à ses actions à un moment où le Niger accueillait les premiers jeux de la CEN-SAD qui regroupaient des participants de plus de vingt-cinq (25) pays africains.

Les quatre (04) actions étaient :

- Remise des prix FIJ 2008 ;
- Concours d'excellence FIJ ;
- Équipement d'un Centre de jeunes ;
- Participation aux 1^{ers} Jeux CEN-SAD.

En termes de résultats obtenus, on peut noter :

- Plus de quarante-cinq (45) participants au stage de formation en entrepreneuriat de cadres de jeunesse et leaders d'associations de jeunesse, dont au moins vingt-cinq (25) hommes et vingt (20) femmes venant des huit (08) régions du pays et de l'administration centrale des Ministères chargés de la Jeunesse et de la Formation Professionnelle et Technique ;
- L'organisation du Salon d'exposition-vente, en marge du Concours d'excellence FIJ 2008, qui a permis de faire connaître des promoteurs FIJ et d'autres jeunes entrepreneurs venant de différentes régions du Niger. Le Concours d'excellence a permis la sélection du meilleur jeune promoteur de l'année du Niger. Ce dernier a ensuite participé au Concours international FIJ pour le Prix d'excellence « Nicole Mapoké Ndongo » organisé en mars 2009 à Bujumbura (Burundi), en marge de la 32^{ème} Conférence ministérielle de la CONFEJES ;
- La remise des prix FIJ 2008 a bénéficié à onze (11) promoteurs, dont six (06) filles et cinq (05) garçons pour un coût total de 24 152 000 FCFA ;
- La remise d'équipements à un Centre des Jeunes. Ce legs s'est fait en partenariat avec la Commission nationale de la Francophonie et a bénéficié au Centre des Jeunes de Talladjé de la Commune 1 de Niamey. Les équipements remis se composent d'un (01) micro-ordinateur, d'une (01) imprimante, d'un (01) onduleur, d'un (01) photocopieur numérique, de six (06) machines à coudre et leurs accessoires, pour une valeur totale de 4 000 000 millions FCFA ;
- La participation de la CONFEJES aux Jeux de la CEN-SAD, précédés de la réunion des Ministres de la Jeunesse et des Sports de la CEN-SAD et d'une réunion des experts, a permis des rencontres avec les Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays Francophones membres de la CEN-SAD.

Enfin, le séjour au Niger a été l'occasion pour le Secrétaire général de la CONFEJES d'avoir été reçu en audience par le Chef de l'État du Niger, Son Excellence Mamadou Tandja en compagnie des chefs de délégation.

Constat : La tenue d'un bouquet d'actions CONFEJES dans le cadre d'événements d'envergure permet

de multiplier l'impact des formations, de favoriser les échanges d'expériences, d'appliquer des moyens de suivi et de soutenir les jeunes promoteurs par le renforcement de leurs capacités techniques.

Notons que la CONFEJES a poursuivi ses efforts visant à la mise en œuvre des conventions signées avec la CAA, la CAR, le CIJF, la CONFEMEN, l'AIM, CFI et Olympafrica.

◆ Action n°36/Activité 1 : Actions favorisant la promotion du français et des valeurs de la Francophonie dans les domaines de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

Depuis 2008, la CONFEJES ne cesse de jouer un rôle moteur pour apporter des suites concrètes aux conclusions du Forum des élus francophones du Mouvement sportif international et africain organisé à l'OIF en novembre 2007.

Ces initiatives ont été appréciées par l'OIF et le Mouvement sportif et saluées comme étant une contribution prépondérante à la constitution d'une solidarité francophone dans le domaine des sports.

Dans ce cadre, et grâce à un consultant CONFEJES, elle veille auprès de l'OIF à cette solidarité et au renforcement de l'usage de la langue française dans les instances sportives internationales.

La CONFEJES publie régulièrement une lettre électronique trimestrielle « Sport Francophone Infos » et vient d'éditer un dépliant sur la CONFEJES.

Elle a participé aux grandes rencontres internationales sur le Sport à Lausanne, Monaco, etc. et organisera le 10 mars 2010 à Monaco, la 3^{ème} réunion du Comité de suivi du Forum des élus francophones.

Enfin, elle veille auprès de l'OIF à ce que la langue française soit présente aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Singapour.

◆ Action n°36/Activité 2 : Actions favorisant la promotion du français et des valeurs de la Francophonie dans les domaines de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs : le Portail francophone du sport

Ce projet se déroule en partenariat avec l'INSEP de Paris (France) qui en assure l'encadrement pendant une période de quatre (04) ans. Il vise la création et la mise en œuvre de plates formes et du Portail francophone du Sport.

Ces outils ont cinq (05) fonctions principales :

- Donner l'accès à l'information ;
- Faciliter la communication ;
- Favoriser la collaboration ;
- Appuyer la production ;
- Faciliter une publication d'informations en français.

Une phase préparatoire a été organisée en 2008 à Dakar (Sénégal), puis à Porto Novo (Bénin). La clientèle cible est actuellement composée de huit (08) administrateurs, tous des hommes, représentants les instituts nationaux de formation de JS (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal).

Le bilan actuel sur la gestion des plates formes est le suivant :

- Les activités de révision, sous forme de travaux pratiques, ont porté sur :
 - la création du parcours « Test Mali » du 8 au 12 juin dernier,
 - l'inscription de contributeurs et d'utilisateurs,
 - la création de sous-parcours,
 - l'alimentation en diverses ressources : nouveaux contenus, nouvelles ressources externes, nouvelles notes, nouvel espace d'échange et tests.
- La présentation de nouvelles fonctionnalités ;

- La formation à la vidéo-conférence ;
- L'état des lieux en vue de la première session de formation et l'établissement d'un plan d'action ;
- La tenue d'une session de perfectionnement des administrateurs organisée à Dakar (Sénégal) à la fin novembre.

Cette action concourt à l'atteinte des Objectifs Stratégiques 1.4 et 1.3 du fait que ce portail facilitera la mise en œuvre d'une condition de réalisation de la réforme LMD par le développement de la recherche dans les Instituts de formation.

◆ Action n°37 : Évaluations annuelles, de mi-parcours et de fin de programmation

Les actions inscrites à la programmation 2009 s'étant prolongées jusqu'à fin janvier, l'évaluation annuelle prévue vient de démarrer et ses conclusions seront présentées à la 9^{ème} réunion du Bureau de la CONFESJES.

LEÇONS APPRISES CONCERNANT L'EXÉCUTION DU PROGRAMME 1

Dans le cadre de la réalisation de l'édition 2009 du Programme 1, nous constatons que de nombreuses interventions ont été entreprises afin de rencontrer les Objectifs Stratégiques qui le composent.

La synthèse des interventions menées sous ce programme indique clairement les efforts investis par notre organisation pour étendre son rayonnement au sein de l'espace francophone par une présence de plus en plus régulière aux réunions de l'Institutionnel francophone, mais également sur la scène internationale. Les invitations à participer à six (06) fora internationaux, la signature de cinq (05) nouveaux partenariats et la poursuite des discussions avec d'autres organisations de première importance en vue d'accords de partenariat, concourent à étendre notre notoriété sur la scène mondiale en tant qu'acteur terrain incontournable en matière de JS.

Le travail de renforcement des ministères s'est poursuivi sur trois (03) fronts :

- La scène politique (appui à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques nationales) ;
- Au niveau de leur gestion (séminaire de sensibilisation à la GAR et séminaire sur la gestion, le suivi et l'évaluation de politiques nationales) ;
- Le renforcement des capacités humaines (formation sur le leadership transformationnel au féminin, la GAR, le suivi/évaluation et les actions de renforcement des instituts de formation).

Ces avancées reposent sur une volonté politique qui se fait valoir chez l'ensemble de nos membres et qui est au centre de l'atteinte des résultats escomptés en fin de programmation quadriennale.

Le processus de modernisation des instituts de formation s'inscrit dans un mouvement beaucoup plus large (le système LMD) que celui des MJS. Là encore, le cheminement proposé s'intéresse à trois (03) niveaux :

- La gestion des instituts et des programmes de formation adaptés aux besoins actuels de la société ;
- Le renforcement des capacités des enseignants (envoi de professeurs invités) et des futurs diplômés ;
- Le développement d'outils favorisant la consolidation du travail réalisés dans les instituts de formation.

Nous sommes confiants qu'à la fin de la présente programmation, cinq (05) instituts de formation auront complété leur modernisation et implanté l'ensemble des mesures composant le système LMD.

Enfin, insistons sur les efforts accordés pour poursuivre notre processus de modernisation interne et ceux alloués pour mieux faire connaître son action. Nous avons, tout au long de l'année, accordé une attention particulière à mieux faire connaître notre mission, nos actions et nos produits et ce, à l'aide de moyens bien modeste. De plus, nous avons veillé à promouvoir et à renforcer l'usage de la langue française dans les instances sportives internationales et au sein de nos actions.

Il nous a été rapporté que toutes les actions du Programme 1 offertes ont reçu un excellent accueil et ont été reconnues, par les participants, comme étant dispensées à un moment stratégique de l'évolution de leur ministère. Elles ont, de plus, été jugées de qualité et adaptés aux besoins exprimés.

Notre préoccupation porte sur notre capacité à offrir un rythme suffisamment soutenu des interventions pour faciliter le mouvement irréversible du changement espéré. Notre capacité d'engendrer les conditions favorisant l'atteinte des résultats est tributaire de notre disposition à offrir un nombre suffisant de sessions de renforcement, le tout sur une période de temps opportune. Les ressources financières et humaines sont des facteurs de première importance pour la mise en œuvre des conditions de réussite de nos Objectifs Stratégiques.

Les étapes de réalisation d'un changement repose sur :

- La qualité et la nature du contenu dispensé en fonction du niveau d'apprentissage des bénéficiaires. Dans certains cas, il est nécessaire de reprendre la formation et dans d'autres cas, il faut que la transmission du contenu soit répartie en plusieurs actions.
- Le deuxième niveau menant au changement porte sur la capacité d'appropriation des connaissances et de compétences acquises par les bénéficiaires et de leur volonté à restituer ce contenu dans leur environnement professionnel.

- Le bénéficiaire aura, en troisième lieu la responsabilité d'influencer les décideurs à opter pour le changement effectif dans les façons de faire des ministères.
- Enfin, l'implantation du changement sera adaptée selon la volonté politique locale.

Le processus est long, mais réaliste s'il s'inscrit dans un mouvement plus large que la scène nationale, d'où l'importance pour la CONFEJES d'agir massivement sur une période relativement courte.

Enfin, il ressort de nos interventions un besoin d'approfondir les réseaux de communication. Si du point de vue interne, la situation s'est nettement améliorée, le développement d'une stratégie communicationnelle efficace nous permettrait de mieux cibler nos actions de développement, faciliterait le suivi et l'évaluation de nos actions terrain et permettrait le développement de réseaux efficaces et pertinents entre nos bénéficiaires.

B

PROGRAMME 2 : JEUNESSE

Le Programme Jeunesse vise à valoriser le potentiel jeunesse au sein des processus de développement des États et gouvernements membres de la CONFEJES.

Ce programme se traduit à travers les axes stratégiques suivants :

- Le soutien à l'insertion professionnelle et économique des jeunes en particulier dans les États fragiles et/ou en sortie de crise. Pour mettre en œuvre cet objectif, les dispositifs, comme le FIJ, créé en 1994, constitue l'outil privilégié de la CONFEJES. Le FIJ comprend des formations à l'intention des jeunes et de leurs encadreurs ainsi que des financements de micro-entreprises et de micro-activités permettant l'autopromotion des jeunes par les emplois qu'ils créent eux-mêmes. À ce jour, ce dispositif a permis de former trente-trois mille (33 000) jeunes à l'entrepreneuriat.
- Un renforcement des capacités des associations et des Centres de Jeunes en matière d'insertion sociale, que ce soit pour la gestion des infrastructures ou la prévention des comportements déviants (notamment les conduites addictives) ;
- Le développement et la valorisation du potentiel des jeunes, ce qui implique l'identification de jeunes leaders, l'appui à la création de réseaux et le renforcement des capacités de leadership de ces jeunes par des formations ;
- La promotion de la Paix, de la démocratie et des droits humains en augmentant notamment les capacités des associations et des Centres de Jeunes en matière de promotion de la citoyenneté et de gestion des conflits.

Niveau d'exécution du Programme 2 :

Dix-sept (17) actions constituaient le Programme 2 pour l'année 2009. Celles-ci ont toutes été réalisées, soit un taux d'exécution de 100 %.

En plus de la programmation adoptée, il importe de signaler que plusieurs autres actions non programmées ont été réalisées à la demande de pays ou d'organisations.

► Objectif Stratégique 2.1 : Les dispositifs mis en œuvre pour l'insertion professionnelle et économique des jeunes dans les États et gouvernements membres, notamment dans les États fragiles et/ou en sortie de crise

L'insertion économique et professionnelle des jeunes constitue une des priorités des États et gouvernements membres. Ainsi, la CONFEJES qui, dans ses missions d'appui et de conseil desdits pays dans leur dynamique de mise en œuvre des politiques d'insertion, s'est engagée à réaliser cet objectif qui s'articulait autour des points ci-après :

- Le financement des projets et la gestion du FIJ (action n°38) ;
- La réunion annuelle du CISO du FIJ (action n°40) ;
- La tenue de sessions de formation initiale et de perfectionnement en entrepreneuriat pour les coordonnateurs nationaux, encadreurs et/ou membres du Comité de suivi et de sélection du FIJ ainsi qu'une réunion de concertation et production du guide (action n°41) ;
- La formation à la fabrication de matériel sportif/Volet formateur (action n°42) ;
- La réunion de renforcement des capacités des membres du RIJEF et d'appui aux mutuelles d'épargne et de crédit des jeunes (action n°43).

À la fin de l'année 2009, toutes ces actions programmées ont été réalisées ainsi que d'autres non programmées.

◆ Action n°38 : Financement annuel des projets des jeunes pour le Fonds d'Insertion des Jeunes

L'édition 2009 d'attribution d'appuis financiers au démarrage d'entreprises du FIJ, organisé à Saly Portudal (Sénégal) du 23 au 26 juillet 2009, a concerné l'analyse de trois cent-treize (313) nouveaux projets, provenant de dix-huit (18) pays (voir le tableau page suivante).

Un total de cent soixante-douze (172) projets a été approuvé, dont cent quarante sept (147) nouveaux démarrages et vingt-cinq (25) projets bénéficiant de la première tranche couvrant la deuxième et/ou la troisième année d'exercice. Cela correspondant à un appui financier de 301 366 080 FCFA, dont 212 004 935 FCFA à libérer en 2009. Il convient de noter que l'édition 2009 a connu la première application du SFD. Il importe de souligner que le nombre total de promoteurs est de cent quarante-sept (147), dont soixante quinze (75) femmes, soit 49%.

✓ *Situation financière du FIJ*

Un retour sur la situation financière antérieure a fait ressortir que certains pays, malgré la sélection par le CTSO en vue de subventionner des projets de leurs jeunes promoteurs, n'avaient pas apuré leurs engagements financiers vis-à-vis de la CONFEJES. La régularisation des engagements nationaux est une condition primordiale au fonctionnement du FIJ et les retards sapent le moral des jeunes promoteurs et fragilisent le démarrage des entreprises. Dans le but de remédier à cette situation, le Secrétaire général avait dépêché en début d'année une mission de sensibilisation auprès de cinq (05) pays membres ayant accusé des retards de versement de leurs cotisations. Au terme de cette mission, quatre (04) pays avaient versé intégralement leurs contributions.

Dans un autre ordre d'idée et sur proposition du Secrétaire général, il a été convenu d'allouer un montant de 100 000 000 FCFA, défalqué du reliquat de budget de la programmation de la CONFEJES, afin de renforcer et de consolider davantage la dotation budgétaire annuelle relative aux financements des projets FIJ 2009. En conséquence, l'allocation budgétaire pour l'édition 2009 a été de 320 000 000 FCFA, dont 220 000 000 FCFA ont été destinés à l'approbation et au suivi de nouveaux projets. Cette somme correspond au montant initial budgétisé pour l'année 2009.

Nous rappelons qu'une somme de 35 000 000 FCFA couvre les dépenses relatives à la réunion du CTSO et les frais de gestion du FIJ au plan national.

Il a été de plus constaté que le fonds commun du FIJ de l'année 2008 était considérablement élevé :

105 741 858 FCFA du fait de l'injection dans le budget du FIJ des contributions au FIJ, des arriérés et des reliquats des années antérieures. Le Secrétariat général a informé le CTSO de la décision de certains bailleurs de fonds de verser l'intégralité de leurs contributions au fonds commun. Cette procédure donne la possibilité au Secrétariat général d'assurer une ventilation régulière dans les différents programmes et permet de faire face aux variations annuelles des coûts liés au FIJ conformément aux besoins du SFD.

✓ *Mise en opération du dispositif FIJ*

La mise en œuvre du SFD sur une période de trois (03) ans a débuté en 2007 et comporte un caractère pilote pour sa première cohorte. Cela explique les ajustements réguliers apportés au programme. L'année 2009 est la première année où l'application du SFD est complète et effective du fait que certains pays ont présenté quelques projets FIJ approuvés en 2007 et en 2008 pour lesquels les 1^{ère} et 2^{ème} tranches ont été demandées.

Parmi les précisions discutées, mentionnons l'interprétation du concept : « coût du projet » qui créait une ambiguïté dans son application. Il a été décidé que désormais on parlerait du « coût de démarrage du projet ». En conséquence, cela signifie que le montant du financement autorisé au moment de la sélection des projets devra comprendre le coût de démarrage tel qu'indiqué dans le bilan d'ouverture et une dotation prévisionnelle de 25% à réserver automatiquement dans les comptes FIJ au niveau du Secrétariat général. Ainsi, le financement global des projets est assuré par l'organisation.

Le CTSO s'est également penché sur les difficultés exprimées par les coordonnateurs et les encadreurs du FIJ dans leurs rapports annuels. Il s'agit de :

- L'insuffisance des moyens financiers et logistiques pour assurer le meilleur suivi des projets ;
- La prévision de deux (02) rapports semestriels par les coordonnateurs et de quatre (04) rapports trimestriels par l'encadreur dans le cadre du suivi des projets financés ;
- Le respect d'un cycle régulier de déblocage des fonds de la 1^{ère} ou de la 2^{ème} tranche de financement conformément au SFD.

Les recommandations issues des travaux sont présentées au point suivant concernant spécifiquement le travail de réflexion et de conseil du CTSO.

Enfin, afin de saisir les membres de CTSO des résultats de leurs travaux, une visite de deux (02) projets de jeunes situés à Mbour (Sénégal) financés par l'État et/ou ses partenaires a été effectuée.

Résultats de la réunion du CTSO FIJ de sélection des projets 2009

N°	Pays	Nb de projets		Coût des projets sur 03 ans sans frais de suivi	Coût des projets sur 03 ans avec frais de suivi (150 000 FCFA)	Financement 2009	Frais de suivi 2009	Montant total autorisé en 2009
		Présentés	Financés					
1	Bénin	20	8	16 100 000	17 300 000	12 075 000	600 000	12 675 000
2	Burkina Faso	20	12	11 172 400	12 972 400	8 379 300	900 000	9 279 300
3	Burundi	20	7	15 600 000	16 650 000	11 700 000	525 000	12 225 000
4	Cameroun	17	6	12 300 000	13 200 000	9 225 000	450 000	9 675 000
5	Côte d'Ivoire	20	10	14 457 000	15 957 600	10 843 200	750 000	11 593 200
6	Egypte	6	4	15 350 000	15 950 000	11 512 500	300 000	11 812 500
7	Madagascar	20	12	17 500 000	19 300 000	13 125 000	900 000	14 025 000
8	Mali	9	8	13 075 000	14 275 000	9 806 250	600 000	10 406 250
9	Maroc	20	6	15 625 000	16 525 000	11 718 750	450 000	12 168 750
10	Mauriice	18	7	18 430 000	19 480 000	13 822 500	525 000	14 347 500
11	Mauritanie	22	12	15 000 000	16 800 000	11 250 000	900 000	12 150 000
12	Niger	21	14	15 800 000	17 900 000	11 850 000	1 050 000	12 900 000
13	RD Congo	17	4	9 500 000	10 100 000	7 125 000	300 000	7 425 000
14	Sénégal	20	10	15 800 000	17 300 000	11 850 000	750 000	12 600 000
15	Seychelles	11	5	13 090 000	13 840 000	9 817 500	375 000	10 192 500
16	Tchad	10	6	16 700 000	17 600 000	12 525 000	450 000	12 975 000
17	Togo	20	8	16 669 580	17 869 580	12 502 185	600 000	13 102 185
18	Tunisie	22	8	17 075 000	18 275 000	12 806 250	600 000	13 406 250
18 pays		313	147	269 244 580	291 294 580	201 933 435	11 025 000	212 958 435
Provision de 2007 et 2008 soumis au SFD		25	25	10 071 500	10 071 500	10 071 500	0	10 071 500
Total général		338	172	279 316 080	301 366 080	212 004 935	11 025 000	223 029 935

◆ Action n°40 : Réunion annuelle du Comité Technique de Sélection et d'Orientation du Fonds d'Insertion des Jeunes avec missions d'évaluation et de suivi des projets dans les pays

Du 20 au 26 juillet 2009 s'est tenue à Saly Portudal (Sénégal), la réunion du CTSO du FIJ 2009. Prenaient part à cette réunion, outre les proches collaborateurs du Secrétaire général, les participants venant du Burundi, du Cameroun, de la France et du Sénégal.

À la fin des travaux, il apparaît les résultats suivant :

- Trois cent treize (313) projets analysés ;
- Cent quarante-sept (147) projets financés dont trente-neuf (39) projets collectifs et cent-huit (108) projets individuels qui concernent cent cinquante-quatre (154) jeunes dont soixante-six (66) filles

(43%) et quatre-vingt-huit (88) garçons (57%).

✓ *État d'avancement du SFD*

La mise en œuvre du SFD est récente, d'où la nécessité de poursuivre les actions de formation des coordonnateurs nationaux et des encadreurs du FIJ pour l'ensemble des pays membres du Sud. La réussite du système repose sur une bonne compréhension du programme par les partenaires de terrain. Il apparaît qu'au cours de l'année quatorze (14) formations (nationales ou de la CONFEJES) ont été menées au profit de cinq cent quatorze (514) participants avec la présence de cent quatre-vingt-trois (183) femmes, soit un taux de 35,6%.

Les conditions de réussite de ce programme reposent sur :

- Le fonctionnement du FIJ dans les États membres ;
- La formation de l'équipe de coordination FIJ et des jeunes qui sera développée dans les pays du Sud ;
- L'accompagnement des initiatives économiques développées par les jeunes ;
- L'instauration du financement dégressif sur trois (03) ans ;
- La nécessaire mobilisation de fonds complémentaires (privés et système des Nations) ;
- L'importance de la régularisation des cotisations statutaires et du FIJ.

Une étude sur le fonctionnement et la mise en œuvre du dispositif FIJ avait été réalisée à la fin 2008. Une présentation de la méthodologie appliquée et des constats de l'étude ont été présentés aux membres du comité.

Le rappel des points saillants de l'étude sont :

- La pertinence continue du FIJ depuis sa création en année 1994 ;
- Le besoin de cohérence méthodologique et technique ;
- L'importance de réunir les conditions de viabilité du FIJ au sein des Ministères chargés de la jeunesse ;
- Les principales difficultés chez les coordonnateurs et encadreurs du FIJ ;
- Les forces et les faiblesses du SFD ;
- Les propositions d'amélioration.

Les conclusions de cette étude militent pour le développement de l'information des acteurs nationaux en charge du FIJ que sont les correspondants nationaux de la CONFEJES et les coordonnateurs nationaux et les encadreurs du FIJ.

✓ *Formulation de recommandations et de projets de décisions*

Les membres du CTOS ont formulé des recommandations relatives à la mise œuvre et au fonctionnement du FIJ :

Au Secrétariat général de la CONFEJES

- Le CTOS invite le Secrétariat Général à soumettre à la Réunion du prochain Bureau les propositions de décisions relatives à la décision n°12/CONFEJES/C32-2009 concernant le FIJ ainsi que les recommandations issues de l'étude sur le bilan de la mise en œuvre et du fonctionnement du FIJ 2005-2008.
- Le maintien du plafond de subvention des projets à 5 000 000 FCFA ;
- Le relèvement du montant de la contribution de la CONFEJES aux pays candidats au Concours international de la meilleure entreprise jeune à 2 000 000 FCFA au lieu de 1 000 000 FCFA ;
- Les primes à décerner aux lauréats du Concours international de la meilleure entreprise jeune s'établissent comme suit :
 - le 1^{er} aura une récompense de 3 000 000 FCFA et un trophée,
 - le 2^{ème} une récompense de 2 000 000 FCFA,
 - le 3^{ème} une prime de 1 000 000 FCFA,
 - les autres participants se verront décerner des titres de participation (médailles, attestations).
- La recherche de partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux pour augmenter le volume de financement des projets à financer ;

- La poursuite et l'amélioration du fonctionnement du dispositif du SFD ;
- L'acceptation en 2010 des projets financés en 2008 pour étude en vue d'un financement selon le SFD ;
- L'octroi à temps (avant le mois de juin de chaque année) des financements prévus pour les anciens projets méritant un appui dans le cadre du SFD sans attendre les réunions annuelles du CTSO en créant un comité ad hoc interne à la CONFEJES, rattaché à la Direction des Programmes Jeunesse.

Aux États et gouvernements :

- De faire parvenir au Secrétariat un maximum de dix (10) projets de jeunes par an ;
- De rechercher des partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux pour augmenter le volume de financement des projets à financer ;
- De régler dans les délais prescrits les contributions au FIJ de 3 000 000 F CFA en plus des cotisations statutaires à la CONFEJES afin de permettre aux jeunes de disposer des financements de leurs projets et de pouvoir postuler à une deuxième tranche dans les délais ;
- D'améliorer les moyens de formation, d'encadrement et de suivi des coordonnateurs et encadreurs nationaux du FIJ dans les pays.

En vue d'améliorer le dispositif FIJ :

Il importe de procéder en 2010 à :

- L'adoption du projet de décision relative à l'étude du bilan de la mise en œuvre et du fonctionnement du FIJ ;
- La réalisation d'une étude d'impact du programme FIJ et du SFD ;
- L'évaluation sur le terrain des projets de jeunes financés au cours des trois (03) dernières années dans des pays choisis par zones géographiques (04) ;
- La proposition de mesures correctives conformes aux principes de la GAR en vue de les soumettre à la prochaine session ministérielle de 2011.

◆ Action n°41 : Formation/perfectionnement en entrepreneuriat pour les Coordonnateurs nationaux, les encadreurs, les membres de la Commission Nationale de Suivi et de Soutien et les promoteurs bénéficiaires du Fonds d'Insertion des Jeunes

Cette action vise la formation et/ou le perfectionnement périodique des coordonnateurs nationaux et des encadreurs du FIJ. Afin de combler les déficits numériques des encadreurs, la formation peut également réunir des membres des CNSS et de jeunes promoteurs.

L'accent est mis sur le renforcement des capacités en gestion du programme, le suivi-évaluation des projets de jeunes ou la gestion des projets d'entreprises. Les formations sont dispensées au niveau national, sous-régional ou dans le cadre d'un séminaire international thématique. L'objectif de cette action est de « valoriser le potentiel jeunesse au sein des processus de développement des États et gouvernements membres de la CONFEJES ».

Six (06) sessions de formation ont été offertes dans le cadre de la programmation 2009 dont quatre (04) n'étaient pas programmées initialement. Au total, au moins cent-dix (110) coordonnateurs, encadreurs, jeunes promoteurs ou représentants des CNSS ont bénéficié de ces formations initiales ou de perfectionnement sur le système SFD du FIJ. Sur ce nombre, on retrouve quarante-trois (43) femmes, soit 39%.

✓ Sessions programmées

Séminaire de formation d'encadreurs régionaux du FIJ et de jeunes promoteurs, Abidjan (Côte d'Ivoire), 17 au 22 août

Cette action a vu la participation des coordonnateurs nationaux du FIJ de quinze (15) pays et a réuni douze (12) hommes et trois (03) femmes. Elle a permis la formation de nouveaux coordonnateurs FIJ et le perfectionnement des coordonnateurs en place depuis plusieurs années.

Cela a favorisé la mise à niveau des connaissances des supports pédagogiques et des outils de gestion et permis une concertation sur les stratégies pour lever les difficultés identifiées par l'étude du bilan du fonctionnement du FIJ.

Séminaire de formation d'encadreurs FIJ, Victoria (Seychelles), 15 au 19 février 2010

Dans le cadre de notre partenariat avec la CJSOI, se tiendra prochainement un atelier de perfectionnement des encadreurs du FIJ.

✓ Sessions non programmées

Séminaire de formation d'encadreurs régionaux du FIJ et de jeunes promoteurs en entrepreneuriat, Alexandrie (Égypte), 28 septembre au 02 octobre

Cette action non programmée a été organisée à la demande des autorités égyptiennes. Ce stage de formation en entrepreneuriat a été offert à treize (13) encadreurs régionaux et deux (02) jeunes bénéficiaires du FIJ de 2009, venus de sept (07) des vingt-huit (28) gouvernorats que compte le pays.

En plus d'informer sur la programmation et les stratégies d'intervention de la CONFEJES, le stage a insisté sur la maîtrise du FIJ et des mécanismes de mise en œuvre du SFD en tenant compte des dimensions juridiques, fiscales et de gestion en vigueur en Égypte. Cette révision des outils de gestion et pédagogiques du FIJ a été alimentée par des travaux pratiques sur le plan d'affaires et par des plénières en vue de déboucher sur un meilleur encadrement des jeunes de leurs régions respectives.

Constat : L'Égypte dispose de quinze (15) personnes ressources qui maîtrisent le FIJ et ses outils de gestion.

Stages de formation des encadreurs régionaux du FIJ en entrepreneuriat et en technique de fabrication de matériels sportifs, Djibouti, 18 au 22 janvier

La CONFEJES a organisé en simultané deux (02) sessions de formation : la première visait la formation de quatorze (14) encadreurs, dont trois (03) femmes en entrepreneuriat (FIJ) et la deuxième a porté sur les techniques de fabrication de matériels sportifs (fabrication de maillots, de ballons, de filets) au profit de quarante-trois (43) jeunes, dont trente et un (31) femmes, venus des cinq (05) régions du pays et répartis en trois (03) groupes distincts.

La formation des encadreurs leur a permis de bien comprendre le but et la mission de la CONFEJES et ses stratégies d'intervention mais surtout de bien maîtriser le programme FIJ, en particulier ses mécanismes de mise en œuvre et de fonctionnement (SFD, outils de gestion du FIJ, techniques d'élaboration du Plan d'Affaires du FIJ, fiscalité applicable à l'entreprise, comptabilité simplifiée) afin de mieux gérer les projets de micros-entreprises.

Constats :

- Djibouti dispose maintenant de quatorze (14) encadreurs au fait du fonctionnement du SFD du FIJ ;
- Quarante-trois (43) jeunes ont acquis des compétences techniques dans le domaine de fabrication de matériel sportif.

Séminaire de formation d'encadreurs et de leaders d'associations de jeunesse en entrepreneuriat et au dispositif du FIJ, Kinshasa (RDC), 18 au 22 janvier 2010,

Ce séminaire a été organisé à l'attention des délégués de la République Démocratique du Congo (Kinshasa) et de la République du Congo (Brazzaville). Il a réuni vingt-trois (23) participants, dont six (06) femmes. Ce séminaire de mise à niveau sur le FIJ et ses nouveaux outils a profité des réflexions émises, en juillet dernier, par le CISO du FIJ sur les dossiers soumis et les résultats obtenus par ces pays. Il est important de signaler que ces deux (02) pays n'avaient pas bénéficié de subventions du FIJ depuis plusieurs années du fait des retards dans le paiement de leurs cotisations. À cela, s'ajoute le fait que cette action s'inscrit dans les interventions menées par la CONFEJES dans les pays fragiles en sortie de crise.

Des recommandations ont été émises par les participants afin que ces gouvernements :

- Créent un cadre juridique pour le FIJ ;

- Elargissent la formation et la sélection des projets en provinces et mettent sur pied des fonds de réinsertion de la jeunesse pour élargir le nombre d'entreprises de jeunes bénéficiaires ;
- Mettent à disposition les moyens et les ressources nécessaires à la mise en œuvre du FIJ dans ces pays ;
- Créent des fonds nationaux conséquent en vue d'apporter un soutien financier et technique aux projets de jeunes et rassurer ainsi les institutions financières et les bailleurs de fonds.

Constat : Le Congo et la RDC disposent d'équipes d'encadreurs capables de gérer le FIJ dans ces pays.

Séminaire de formation d'encadreurs FIJ, Dakar (Sénégal), 15 au 19 février 2010

Du 15 au 19 février 2010, et à la demande des autorités sénégalaises, se tiendra un atelier de perfectionnement des encadreurs du FIJ.

Constats généraux de l'action :

- Les nombreuses sollicitations des pays, qui ont engendré la réalisation de plusieurs éditions non programmées, confirment que le FIJ demeure toujours un programme phare de notre institution commune ;
- Il apparaît nécessaire que la CONFEJES poursuive ce type de rencontres afin de renforcer le travail des coordonnateurs de relais terrain ;
- Des plages d'échanges lors de ces réunions favorisent le contact entre les coordonnateurs mais également encouragent les contacts réguliers avec l'équipe de formation de la CONFEJES ;
- Cette action, sur une base récurrente, gagne à être intensifiée dans les pays où l'on observe des difficultés de mise en œuvre du SFD ;
- Il y a lieu de tout mettre en œuvre pour augmenter le nombre de participants formés afin de réussir l'implantation des nouveaux mécanismes du FIJ.

◆ Action n°42 : Formation aux techniques de fabrication de matériel sportif organisée à Haïti dans le cadre de la semaine « Jeunesse, Sport et Citoyenneté »

Cette action, qui vient en complément du dispositif du FIJ a été mise en œuvre du 10 au 18 décembre 2009 en combinaison d'autres actions.

La participation de la CONFEJES s'est concrètement manifestée à travers les trois (03) actions combinées :

- Des actions d'insertion professionnelle et économique des jeunes dans les États fragiles et en sortie de crise ;
- Des actions de promotion de la Paix et de la citoyenneté dans ces États ;
- Des formations d'animateurs polyvalents pour la promotion de la Paix à travers des actions de JS.

Grâce à la combinaison judicieuse de ces actions, placée sous le haut patronage du Président de la République, la « Semaine Jeunesse, Sport et Citoyenneté » s'est tenue du 10 au 18 novembre 2009.

Au cours de cette semaine, plusieurs activités de formation et/ou de sensibilisation, de mobilisation et d'investissements humains dans des travaux communautaires et citoyens appuyés par des partenaires techniques et financiers notamment la CONFEJES, ont eu lieu.

Cette formation en fabrication de matériels sportifs s'est tenue du 11 au 15 novembre 2009 dans les locaux de l'INDEPCO. Elle a accueilli vingt et un (21) jeunes haïtiens dont sept (07) femmes et a été animée par M. Yaovi Agbelon, un jeune entrepreneur togolais, expert en formation pour la CONFEJES.

Au cours de ce stage, les jeunes participants ont pu développer de manière théorique et pratique leurs compétences dans les techniques de design, de coupe et d'assemblage d'équipements de football, de basketball et d'athlétisme. Ainsi, entre autres, deux (02) jeux d'équipements de football complets ont été produits par les participants.

◆ Action n°43 : Renforcement de capacités et appuis techniques aux mutuelles d'épargne et de crédits pour jeunes et au Réseau International des Jeunes Entrepreneurs de l'Espace Francophone dans le cadre de la Gestion du Fonds d'Insertion des Jeunes

Ce séminaire de formation de responsables de réseaux de jeunes entrepreneurs ou de mécanismes de financement des projets des jeunes sur le thème « Renforcement de capacités et d'Appuis techniques aux mutuelles d'épargne et de crédits pour jeunes (ME/CJ) et au RIJEF », qui a duré cinq (05) jours et s'est tenu du 05 au 09 octobre 2009, au Centre des Jeunes de Rabat (Maroc).

Douze (12) participants, dont quatre (04) femmes venus du Burundi, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Togo et du Maroc ont participé à cet atelier qui avait pour but de « développer des mécanismes d'autofinancement qui complètent les financements de la CONFEJES par des moyens d'autofinancement impliquant les promoteurs ayant démarré ».

Cette rencontre de formation et d'échanges visait à court terme :

- La tenue de la réunion bilan de redynamisation du RIJEF créé depuis 2004 ainsi qu'une Assemblée générale extraordinaire ;
- Le partage d'expérience pilote de la Mutuelle d'épargne et de crédit des jeunes entrepreneurs sénégalais.

À moyen terme, les objectifs sont :

- La mise en place des mécanismes nationaux ou régionaux complémentaires au financement des projets FIJ et de diversification des sources de financement ;
- L'élaboration d'un plan d'action de mise en place, de démarrage et de gestion de mutuelles dans la plupart des pays ;
- L'élaboration d'un guide pour les responsables ou leaders des réseaux de jeunes entrepreneurs.

Des visites de coopératives et autres structures pertinentes relatives aux thèmes abordés lors de la rencontre ont complété le stage.

◆ Autres activités non programmées qui se sont tenues en 2009

✓ Participation pour le Prix CONFEJES des Jeunes entrepreneurs, Artistes, Stylistes Francophones au Concours mode de la FIMA 2009

Cette activité est la première participation de la CONFEJES à cet événement, organisé à Niamey (Niger) du 25 octobre au 1^{er} novembre 2009, et constitue une occasion de rendre visible les actions de la CONFEJES tout en valorisant les jeunes promoteurs en « Entreprenariat Jeunesse » dans un secteur rarement touché qui est celui des artistes/stylistes à travers le programme du FIJ.

Le concours « L'Afrique est à la mode » a pour finalité de promouvoir les jeunes stylistes africains et de favoriser l'accès de ces talents au marché international de la mode. Il est organisé par Culturesfrance dans le cadre du FIMA-Festival International de la Mode Africaine.

Dix (10) candidats ont été sélectionnés pour concourir lors d'un défilé organisé dans le cadre du FIMA/Festival.

Une mention spéciale du jury a été décernée à la lauréate du Prix CONFEJES, Melle Hamidou Seydou Harira, dite Harira (Niger), une styliste de vingt-quatre (24) ans qui a ouvert en 2008, son atelier de couture « Harira Fashion » et présenté sa première collection. Elle a obtenu l'année suivante le 3^{ème} prix du concours du trophée des Jeunes créateurs du Niger.

Pour « L'Afrique est à la mode », Harira a créé des pièces de haute couture à base de fil de fer recyclé, des robes de soirée et tenues plus sportives brodées à la main.

Constats :

- La CONFEJES a accru sa visibilité à travers la création d'un prix francophone et son soutien aux jeunes

entrepreneurs ;

- La confirmation que le programme FIJ qui fait la promotion de l'entrepreneuriat jeunesse n'a pas de secteur prédéfini et donc la levée des doutes quand aux soutiens de la CONFEJES aux promoteurs des secteurs artistiques et culturels ;
- Un besoin de concertation avec les organisateurs permettrait une meilleure préparation au concours et rehausserait la diffusion des messages ;
- La prise en compte des lauréats dans la liste des bénéficiaires FIJ et la nécessité de prévoir un suivi des bénéficiaires à travers les coordonnateurs nationaux des pays dont les lauréats seront issus.

✓ 2^{ème} édition du Voyage d'études et Stage sur le programme « Envie d'Agir » de coordonnateurs FIJ en France, du 30 novembre au 04 décembre

Cette action s'est effectuée dans le cadre de la coopération institutionnelle entre la CONFEJES et le Haut Commissariat à la Jeunesse de France qui ont convenu de réaliser en 2009 une action au profit de quelques coordonnateurs nationaux du FIJ afin de compléter et de renforcer les activités du programme FIJ.

C'est ainsi que cinq (05) coordonnateurs nationaux de quatre (04) zones géographiques de la CONFEJES (le Bénin pour l'Afrique de l'Ouest, le Burundi et la République Démocratique du Congo pour l'Afrique Centrale et les Grands Lacs, le Maroc pour l'Afrique du Nord ou le Maghreb et l'Ile Maurice pour l'Océan Indien) ont bénéficié de ce voyage d'études. Trois (03) représentants de la CONFEJES participaient au stage.

Il convient de rappeler qu'en 2008, une action similaire avait été organisée au profit des coordonnateurs nationaux du FIJ du Mali, Togo, Cameroun, Tchad et Madagascar.

Ce stage d'une durée de cinq (05) jours a été marqué par les principales activités suivantes :

- Une présentation suivie de débats et échanges d'expériences sur le programme « Envie d'agir » de France et le programme FIJ de la CONFEJES ;
- La découverte d'une expérience de mise en œuvre décentralisée à travers une visite à Lille (France) avec la rencontre d'une équipe d'encadrement des CLAP, de jeunes lauréats et d'une équipe du CRIJ de Lille ;
- Un échange d'expériences sur l'animation d'un réseau et les dynamiques territoriales ;
- L'animation de l'exposition organisée sur les produits et actions CONFEJES en matière de jeunesse, de sport et de formation des cadres ;
- Des échanges sur l'observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat ;
- Des échanges sur une expérience de financement fractionné et l'expérience de l'AFPEJA ;
- Une séance-bilan du séjour et de la formation.

Le stage a permis aux participants :

- D'acquérir de nouvelles connaissances ;
- De les mettre en contact avec de nouvelles expériences ;
- D'identifier des points communs et des divergences ;
- De convenir de nouveaux défis ainsi que des éléments qui pourraient aboutir sur de nouveaux appuis attendus tels que :
 - la pérennisation du stage,
 - la mise en place d'un « assistantat technique » pour accompagner les coordonnateurs,
 - l'organisation de regroupements de jeunes entrepreneurs par régions et sous-régions.

En conclusion sur cet Objectif Stratégique :

Eu égard aux nombreuses sollicitations des pays engendrant la réalisation d'actions non programmées, le FIJ demeure toujours le programme phare de notre institution commune. Le versement des contributions au programme FIJ demeure une condition préalable à la réussite du programme. Il est à déplorer que beaucoup de jeunes soient pénalisés par le retard dû au non versement, dans les délais, des contributions de leur pays.

Enfin, du fait de la popularité du programme FIJ qui nous donne une visibilité au niveau international, la CONFEJES est de plus en plus sollicitée et/ou invitée par plusieurs partenaires institutionnels de renom pour participer à des actions conjointes de promotion du programme « Entrepreneuriat Jeunesse » ou de valorisation de jeunes entrepreneurs ayant bénéficié du programme FIJ.

Il apparaît aussi nécessaire que la CONFEJES poursuive les rencontres entre coordonnateurs et les voyages d'études afin de les renforcer dans leur travail de relais terrain. Des plages d'échanges lors de ces réunions favorisent le contact entre les coordonnateurs mais également les contacts réguliers avec l'équipe de formation de la CONFEJES.

Cette action, sur une base récurrente, pourrait être intensifiée dans les pays où l'on observe des difficultés de mise en œuvre du SFD.

Dans ces cas spécifiques, il serait souhaitable :

- D'augmenter le nombre de participants à ces formations ;
- De soumettre les recommandations au Bureau ;
- D'organiser tous les deux (02) ans des ateliers dans un pays différent ;
- De réaliser des formations de consolidation sur les mutuelles et le volontariat ;
- De créer au niveau de la CONFEJES une cellule de contact et de concertation qui relierait les coordonnateurs par courriel afin d'échanger avant la tenue de tout atelier ;
- De renforcer les capacités des coordonnateurs à l'aide d'autres outils de gestion de projet.

► Objectif Stratégique 2 : Les associations et les Centres de Jeunes ont accru leurs capacités en matière de gestion des infrastructures, de prévention des comportements déviants et de promotion de la citoyenneté et de culture de la Paix

Pour atteindre cet Objectif Stratégique, il a été programmé et mis en œuvre six (06) actions permettant de :

- Développer le programme sur la gestion des centres et infrastructures de jeunesse en vue de leur rentabilité (actions n°45 et n°46) ;
- Poursuivre le programme de formation/action sur le bénévolat/volontariat et initier la première session de formation d'animateurs pour la promotion de la culture de la Paix et de la citoyenneté à partir du guide CONFJES d'éducation de la jeunesse francophone qui vient d'être réédité (actions n°47.1 et n°47.2) ;
- Former un groupe de formatrices et animatrices sur les violences et l'exclusion (action n°48) ;
- Poursuivre le développement du programme de lutte contre les conduites addictives par la réédition du guide sur la toxicomanie dans un nouveau format et la réalisation de formations (actions n°49).

Il s'agit donc essentiellement d'actions visant l'insertion socio-professionnelle des jeunes, le renforcement de capacités des cadres et des leaders des jeunes ainsi que la sensibilisation sur certains fléaux qui menacent les jeunes.

◆ Action n°45 : Groupe d'étude sur la révision de la formation de formateurs en gestion des infrastructures de jeunesse (élaboration d'un module de formation)

Les pays du Sud rencontrent des difficultés en matière de gestion de Centres de Jeunes. Afin d'améliorer cette situation, il a été recommandé de mettre l'accent sur les compétences en gestion en vue d'assurer la rentabilité desdits centres. C'est dans ce contexte que s'inscrit le mandat du groupe de travail qui a été chargé de :

- Concevoir et/ou adapter les différents modules thématiques liés à l'animation, la direction et la gestion des Centres pour élaborer un support pédagogique harmonisé abordant les questions d'animation, de direction et de gestion pour la rentabilité des Centres ;
- Proposer une stratégie pour former les cadres nationaux chargés de démultiplier la formation dans les pays.

Ainsi, les composantes se rapportant à la gestion de ces infrastructures ont été revues et une réflexion sur l'identification de voies et de stratégies possibles, réalistes et réalisables en vue d'appuyer les Directeurs de Centres de jeunes confrontés à la nouvelle réalité qu'est la décentralisation a été initiée. Ces derniers ont besoin d'être sensibilisés et formés à des pratiques porteuses de résultats.

Le groupe d'étude se composait de huit (08) experts, dont sept (07) hommes et une (01) femme. Ces experts étaient tous habitués aux questions de jeunesse et familiers avec la problématique des Centres de Jeunes.

À l'issue des travaux, une session de validation a été réalisée à Bamako (Mali) pour vérifier l'approche et les outils développés (action n°46).

Les participants ont formulé les recommandations suivantes à la CONFJES :

- L'importance d'harmoniser l'utilisation des outils de gestion entre les Centres de Promotion des Jeunes et le FIJ ;
- Le besoin d'élaborer et de mettre en œuvre des textes réglementaires des Centres de Promotion des Jeunes ;
- Le renforcement des moyens des Centres de Promotion des Jeunes pour qu'ils constituent un guichet unique ;
- L'intercession auprès des États membres pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale

pour la jeunesse ;

- L'intégration du présent module dans les programmes de formation des instituts et des centres de formation ;
- Le suivi des présentes recommandations au niveau des États membres.

Résultat atteint : Le travail du groupe d'étude a permis la production du Guide sur la gestion des infrastructures de jeunesse et ce dernier vient d'être publié.

◆ **Action n°46 : Formation de formateurs en gestion des infrastructures de jeunesse, d'associations et de Centres de Jeunes en vue de la création de guichets uniques**

La formation de formateurs en gestion des infrastructures de jeunesse, d'associations et de Centres de Jeunes en vue de la création de guichets uniques s'est tenue à Bamako (Mali) en juin dernier. Cette action fait suite à l'élaboration, par un groupe d'étude, du guide de formation sur la gestion des Centres de Jeunes (action n°45). Elle visait la validation des outils élaborés préalablement.

La formation a réuni vingt-trois (23) participants, dont neuf (09) femmes, provenant de six (06) pays.

L'activité consistait à :

- Former des gestionnaires de Centres qui agiront comme des formateurs/relais nationaux dans leurs pays ;
- Appuyer les pays qui font la demande de créer des Centres pilotes ou guichets uniques ;
- Aider à la création et/ou à la redynamisation de Centres pilotes ou guichets uniques fonctionnels et rentables dans les pays.

Cette session de validation a permis d'atteindre les résultats ci-après :

- Le module de formation est validé ;
- La CONFEJES dispose d'un nouveau guide qui pourra être édité et envoyé dans les pays en vue d'une appropriation par les cadres ;
- L'édition du guide améliorera les pratiques de gestion des Centres de Jeunes en vue de leur rentabilité ;
- Les capacités de gestion d'au moins vingt (20) Directeurs de Centres de six (06) pays, sont accrues.

◆ **Action n°47/Activité 1 : Formation de formateurs en animation et en gestion des activités en vue de promouvoir le volontariat/bénévolat**

Cette action, organisée à Kayes (Mali) du 03 au 14 août 2009, a comporté deux volets dont le premier a constitué en une réunion d'experts et de jeunes volontaires qui avaient pour mandat de finaliser les supports du programme, les stratégies de promotion du volontariat et du bénévolat et d'organiser une caravane de volontariat dans trois (03) pays frontaliers en vue de réaliser des travaux communautaires dans les lieux d'accueil.

Ainsi, cette action a réuni cinquante (50) participants, dont trois (03) experts, dix (10) encadreurs et trente-sept (37) jeunes volontaires, dont huit (08) femmes provenant de cinq (05) pays : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal.

✓ **Élaboration d'esquisse du Guide du volontariat de la CONFEJES**

Les travaux du groupe permettront aux experts d'élaborer l'esquisse du guide du volontaire qui aura comme principaux chapitres :

- L'état des lieux du volontariat dans l'espace francophone (la problématique) ;
- Les constats et les raisons de l'élaboration d'un guide ;
- La définition du volontariat ;

- La synthèse des principaux objectifs d'un programme de volontariat pour les pays membres de la CONFEJES ;
- Les stratégies de développement du volontariat dans les pays membres ;
- La structuration et le financement des réseaux nationaux.

Les experts sont en train de rédiger le contenu du guide en vue d'une mise en commun lors d'une prochaine et dernière réunion. La rédaction du guide sera finalisée au cours de l'année 2010.

✓ *Activités de la caravane des jeunes volontaires*

En marge de la session de formation des formateurs, des activités d'intérêt communautaire, sportives et culturelles ont été menées par les jeunes volontaires des pays participants.

Cette action a permis de :

- Démarrer le processus de révision des outils de gestion et des outils pédagogiques du volontariat et du bénévolat ;
- Réaliser des travaux et investissements d'intérêt communautaire ;
- Former trente-sept (37) représentants d'organisations de jeunes aux techniques du bénévolat.

✓ *Leçons apprises*

Afin de maximiser les résultats des actions à mener, il importe :

- D'informer à temps tous les pays concernés par l'action et de bien indiquer le rôle dévolu à chaque pays participant ;
- De fixer les résultats attendus en fonction des moyens disponibles ;
- D'envisager une autre rencontre entre experts et Direction de la Jeunesse pour finaliser le guide du volontaire/bénévole avant la prochaine formation des jeunes en matière de volontariat/bénévolat.

◆ **Action n°47/Activité 2 : Formation de formateurs en animation et en gestion des activités en vue de promouvoir la culture de la Paix et la citoyenneté**

Ce séminaire de formation de formateurs en animation et gestion des activités en vue de promouvoir la culture de la Paix et la citoyenneté s'est déroulé du 21 au 25 décembre 2009, à Bujumbura (Burundi).

Le séminaire a réuni des responsables des ministères en charge de la vie associative, de la promotion des échanges entre les jeunes et de la participation des jeunes à la prise de décisions ainsi que des jeunes leaders, responsables d'associations et de regroupements d'associations ou de CNJ. Au total, dix-huit (18) participants, dont neuf (09) femmes (soit 50%) sont venus des quatre (04) pays suivants : Congo Brazzaville, Congo RDC, Rwanda et Burundi.

Le séminaire porte sur l'utilisation du nouvel outil de formation « Guide francophone d'éducation de la jeunesse à la citoyenneté et de promotion de la culture de la Paix » de la CONFEJES et invite les États à se doter de mesures nationales d'éducation civique, à la culture de la Paix et à la citoyenneté, entre autres par la dotation d'agents démultiplicateurs et d'intervenants-formateurs. La démarche pédagogique prévoit, en alternance, des séances d'animation théorique et des ateliers pratiques.

Au terme de ce séminaire, les participants ont élaboré le plan d'action triennal suivant :

N°	Objectifs	Actions	Résultats attendus	Responsables	Partenaires	Echéance
1	Conscientiser les jeunes en matière de citoyenneté et de culture de la Paix en vue de les faire participer au développement du pays d'une manière responsable	Formation des formateurs en animation et gestion des activités en vue de promouvoir la culture de la Paix et de la citoyenneté	300 formateurs de formateurs formés	Ministère en charge de la Jeunesse	CONFESJES Gouvernements et autres	2010-2011
2	Mettre en œuvre l'opérationnalité de la citoyenneté dans des activités de développement accompagnées d'activités sportives et socioculturelles	Organiser des chantiers « vacances citoyennes »	3 camps de chantiers vacances organisés	Ministère en charge de la Jeunesse	CONFESJES Gouvernements et autres	2010-2012
		Plantation d'arbres (reboisement)	3 000 arbres plantés	Ministère en charge de la Jeunesse	CONFESJES Gouvernements et autres	2010-2012
		Coopératives de production maraîchères	6 000 coopératives montés	Ministère en charge de la Jeunesse	CONFESJES Gouvernements et autres	2010-2012
		Agroforesterie	300 000 arbres fruitiers plantés	Ministère en charge de la Jeunesse	CONFESJES Gouvernements et autres	2010-2012
3	Mettre en pratique les formes et les modalités de l'engagement et de la participation citoyenne par l'implication des jeunes dans la reconstruction.	Reconstruire les structures socio-éducatives détruites lors des guerres à répétition en vue d'avoir des espaces d'expression des jeunes pour la formation civique et morale nécessaire à leur réinsertion multiforme	6 structures reconstruites	Ministère en charge de la Jeunesse	CONFESJES Gouvernements et autres	
		Organiser des campagnes d'éducation à la citoyenneté et à la promotion de la culture de la Paix	15 000 jeunes éduqués à la citoyenneté et à la culture de la Paix	Ministère en charge de la Jeunesse	CONFESJES Gouvernements et autres	

Participation de la jeunesse à la cohésion sociale par les actions communautaires

N°	Objectifs	Actions	Résultats attendus	Responsables	Partenaires	Echéance
1	Adapter et diffuser le guide dans une langue de communication de chaque pays	Traduction et multiplication des modules de formation en langues nationales	Compréhension du guide par les bénéficiaires	Ministère	Gouvernements CONFEJES PNUD	2010-2011
2	Organiser les descentes de sensibilisation auprès des jeunes scolarisés et non scolarisés	Réalisation des campagnes de sensibilisation et de documentaires	200 jeunes par provinces mobilisés	Ministère CNJB	Gouvernements CONFEJES PNUD CEPGL CIRGL EAC	2010-2011
3	Organiser les séminaires de formation sur le guide auprès des jeunes leaders des associations de jeunes et d'autres groupements de jeunes	Formation des jeunes leaders sur le guide dans les provinces pour sa vulgarisation	20 jeunes leaders par provinces formés	Ministère CNJB	Gouvernements CONFEJES PNUD CEPGL CIRGL EAC	2010-2011
4	Organiser les visites d'information et de causeries en direction de l'administration à la base et des organisations féminines	Organisation des visites d'information et des causeries	100 membres de l'administration et des organisations féminines informés	Ministère CNJB	Gouvernements CONFEJES PNUD	2010-2011
5	Echanger les expériences pour la mise en pratique du contenu du guide	Organisation des visites dans les pays déjà formés pour échanges d'expériences	Visite effectués par 4 jeunes	Ministère	Gouvernements CONFEJES PNUD	2010-2012
6	Suivre et évaluer les séances d'animation sur le guide	Organisation des missions de vérification et de suivi des séances d'animation auprès des formateurs de chaque pays	Maîtrise du fonctionnement du guide	CONFEJES Ministère	Gouvernements CONFEJES	2010-2012

◆ Action n°48 : Formation de formateurs en matière de lutte contre la violence et l'exclusion

Organisé à Antananarivo (Madagascar) du 19 au 23 octobre 2009, ce séminaire a regroupé des cadres de jeunesse, des leaders d'associations et des responsables de centres de jeunes. Treize (13) participants, dont douze (12) femmes, venus du Burundi, du Cameroun, des Comores, de Maurice, de Madagascar et des Seychelles ont participé à cet atelier d'une durée de cinq (05) jours. Notons que les délégués nationales du GTCF du Burundi et de Madagascar, ainsi que la coordonnatrice internationale actuelle (du Cameroun) participaient aux travaux.

Cet atelier concourt au renforcement des associations et des Centres de Jeunes en matière de gestion des infrastructures, de prévention des comportements déviants, de promotion de la citoyenneté et de la culture de la Paix et vise à :

- Outiller les jeunes filles leaders sur la protection contre ces abus ;
- Recueillir de l'information et des idées émanant des jeunes ;
- Rechercher à réduire le taux de violence et d'exclusions perpétuées par les adultes envers les jeunes filles.

Lors de leur passage, les participants ont pu visiter le centre NRJ (Nouveaux Relais des Jeunes) qui vise la réinsertion sociale des enfants de la rue.

◆ Action n°49 : Formation de formateurs en matière de lutte contre les pratiques addictives - Réunion sur les outils de suivi et réédition du guide

Cette action a réuni à Dakar (Sénégal) les sept (07) experts, dont trois (03) femmes, du groupe de travail qui a élaboré le document « Prévention des conduites addictives - Guide pour comprendre et agir ensemble ».

Les objectifs de la rencontre de cette année visaient la conception des outils de suivi/évaluation, ainsi que le travail de rédaction du manuel du formateur de formateurs en prévention de la toxicomanie.

Par ailleurs, devant le vif succès qu'a connu le guide, une deuxième édition a été reproduite en dix mille (10 000) exemplaires.

◆ Action n°49 : Formation de formateurs en matière de lutte contre les pratiques addictives - Outils de suivi et réédition du guide (volet formation des acteurs)

Cette formation de formateurs a réuni à Tunis (Tunisie) dix-sept (17) participants, dont six (06) femmes (35%), qui agissent en tant que responsables nationaux ou responsables de structures régionales dans le domaine des conduites addictives.

Les objectifs de cette formation étaient entre autres de :

- Compléter les actions de formation de délégués nationaux pour couvrir tous les pays membres ;
- Former des délégués nationaux au suivi/évaluation et comme formateurs ;
- Réfléchir à l'ensemble des questions concernant la toxicomanie ;
- Permettre aux participants d'acquérir des compétences pour devenir des acteurs efficaces de prévention au niveau de leurs pays respectifs.

En définitive, cette formation visait à renforcer les compétences et les moyens des acteurs des pays non encore rejoints par cette formation et qui ont élaboré des stratégies de prévention des conduites addictives.

En conclusion sur cet Objectif Stratégique :

Au terme de la mise en œuvre de ces actions, il apparaît que la prise en compte des besoins ou problèmes sociaux et économiques est une condition sine qua non de la stabilité politique et de la Paix. Les jeunes leaders constituent des acteurs influents qui peuvent participer positivement à l'atteinte des grands objectifs que se fixent les États et gouvernements s'ils sont formés, sensibilisés et impliqués. Ils sont aussi des pairs éducateurs.

Ainsi, les Centres de Jeunes peuvent constituer des lieux polyvalents de rencontres, de formation, d'information, d'animation, d'échanges et de loisirs où jeunes, parents, leaders, élus, professionnels, société civile et communicateurs peuvent se retrouver pour se concerter et participer au développement local et national.

Il apparaît aussi, à travers la promotion des valeurs de civisme, de citoyenneté et de volontariat/bénévolat que nos États peuvent combler beaucoup de lacunes et d'insuffisances liées aux ressources notamment humaines en valorisant le potentiel jeune.

De plus, dans la majorité de nos pays du Sud, l'existence de fléaux transfrontaliers, tels que la toxicomanie, le VIH/SIDA et le chômage qui engendrent la violence, sont des réalités autour desquelles une lutte commune impliquant les jeunes eux-mêmes doit être engagée. Il faut aussi trouver des approches nouvelles qui ne diabolisent pas les jeunes.

Enfin, les actions de la CONFEJES dans ces domaines sont limitées à un petit groupe d'acteurs pays à former même si elles sont décisives et incitatives. L'efficacité et la pérennité des actions dépendront surtout de la volonté et des implications réelles des États à appuyer ces actions en soutenant les acteurs formés.

► Objectif Stratégique 2.3 : Les partenaires mobilisent des ressources pour la promotion de la Paix, de démocratie et des droits humains

Pour atteindre cet Objectif opérationnel, il a été programmé et mis en œuvre quatre (04) actions permettant de :

- Faire le bilan des expériences réalisées, mobiliser des partenaires, proposer des axes de développement d'un programme et identifier des activités pertinentes visant la promotion de la Paix et de la citoyenneté à travers les activités de JS (actions n°51 et n°52) ;
- Poursuivre l'organisation d'évènement de masse « Jeunesse et Loisir » à haute teneur de promotion de la Paix et la citoyenneté dans un autre pays en sortie de crise après l'expérience du Burundi (action n°53) ;
- Soutenir et compléter les formations d'animateurs polyvalents pour la Paix et la citoyenneté par des formations en entrepreneuriat adaptées au contexte des pays en sortie de crise avec notamment des modules de FIFMAS (action n°54).

Il s'agit donc essentiellement d'actions combinant la formation technique et professionnelle, la sensibilisation, la communication et l'animation socio-éducative et sportive, le tout visant la promotion de la culture de la Paix, de la démocratie et des droits humains dans des États membres en difficulté ou en sortie de crise.

◆ Action n°51 : Groupe d'études visant l'identification d'activités de promotion de la Paix dans les États en difficulté

Action n°52: Actions de mobilisation de partenaires et de financement à la réalisation de projets à haute teneur de promotion de la Paix et de la citoyenneté

Des partenaires stratégiques dans les questions de paix ont été mobilisés afin de partager leur expérience et faire un bilan des activités menées dans le cadre des trois (03) activités pilotes qui ont été réalisées par la CONFEJES entre 2008 et 2009 en matière de promotion de la Paix par le biais des activités de JS dans les pays en sortie de crise. Il s'agissait de réfléchir sur les dimensions novatrices de l'approche retenue par notre institution et d'identifier des actions efficaces à conduire au cours des prochaines années. Le groupe d'étude s'est réuni du 15 au 18 décembre, à Saly Portudal (Sénégal).

Les représentants des trois (03) pays bénéficiaires des actions pilotes conviés sont M. Pascal Akouala Goelot, conseiller Jeunesse et Sport du président de la République du Congo et coordonnateur de la fondation « Jeunesse, Sport et Paix » pour les actions conduites en juillet 2008 à dans le camp de réfugiés de Kintélé (Congo), M. Rémy Nyenimigabo, Conseiller technique du Ministre de la Jeunesse des Sports et de la Culture du Burundi et correspondant national de la CONFEJES pour les actions conduites à Bujumbura en 2009, Mme Valliollah Saint Louis Gilmus, Directrice des Activités Physiques et Sportives du MJSAC de la République d'Haïti pour les actions conduites dans le cadre de la « Semaine Jeunesse, Sport et Citoyenneté ».

Les autres personnalités invitées à se joindre à ce groupe de réflexion sont : Mme Caroline Gutton, Directrice général de Sports sans Frontières, M. Adou Georges Bogolo (Côte d'Ivoire) et M. André Niambi (Congo), membres de l'équipe de conception du « Guide francophone d'éducation de la jeunesse à la citoyenneté et de la promotion de la paix ».

La spécificité observée, à la suite des trois (03) actions menées par la CONFEJES en vue de promouvoir la Paix par le biais des activités de JS dans les pays en sortie de crise, est d'une part, de jumeler la formation de formateurs et la mise en action des enseignements dispensés et de faire le parallèle entre les règles et les valeurs sociales avec celles de la pratique sportive auprès des jeunes, d'autre part. Cette approche a été jugée fort porteuse par l'assemblée d'experts et unique, comparé à ce qui se fait généralement par les intervenants d'autres organisations actifs dans les actions de paix.

Un projet de plan d'action a été élaboré et joint ci-après.

L'objectif général est de contribuer, par les activités de JS, à la formation de jeunes citoyens au service de la Paix, de la stabilité sociale et du développement

Problématique	Axes	Stratégies	Opérationnalité	
			Besoins	Contenus
Comment renforcer les capacités d'animation des encadreurs ?	Formation d'animateurs	<ul style="list-style-type: none"> Intégration des actions dans les politiques nationales de JS Développement de synergie d'actions Favoriser le rapprochement avec les CNO Impliquer les collectivités territoriales Dynamiser l'information et la promotion par les NTIC sous formes d'interactivités Mobiliser les moyens humains, techniques, matériels Instituer une dimension bi et multilatérale Optimiser les modalités d'intervention de la CONFEJES (FIJ, Clubs, FIFMAS,..) 	<ul style="list-style-type: none"> Formation des encadreurs/animateurs socio-sportifs Formation des professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Formation diplômante, qualifiante et VAE Visites d'études Séminaires thématiques selon les problématiques du moment Dispositif Mise en réseau des animateurs des pays (boîte à outils, Internet, etc)
	Education, prévention sensibilisation des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Développement de synergie d'actions Mobiliser les moyens humains, techniques et matériels Prise en compte des impératifs de l'environnement (familles, associations, etc.) Optimiser les modalités d'intervention des la CONFEJES (FIJ, Clubs, FIFMAS,..) 	<ul style="list-style-type: none"> Lutte contre la violence et les conduites addictives Promotion des droits humains, valeurs olympiques, citoyenneté, développement durable/OMD, culture entrepreneuriale, santé, genre,... 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'activités ludiques Création de jeux Création de kits de sensibilisation Rencontres et échanges de jeunes Ateliers d'animation socio-éducatives généralisés
Comment impliquer les jeunes dans les actions de développement et en assurer la pérennité ?	Insertion et activités génératrices de revenus	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les créneaux porteurs par rapport à l'environnement Associer les acteurs du secteur d'activité concerné Diversifier et accroître les sources de financement Améliorer le dispositif d'information, d'accompagnement et de suivi-évaluation Développer les actions reproductibles Inviter les Etats à soutenir les jeunes entrepreneurs candidats aux concours FIJ 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des formations qualifiantes en faveur des jeunes Développer des compétences opérationnelles Créer des emplois Valoriser les initiatives des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Instituer des prix/récompenses pour des actions citoyennes Promouvoir des comportements et produits valorisant la paix/l'environnement Vulgariser les bonnes pratiques Création de réseaux nationaux de jeunes formés en entrepreneuriat
Comment mobiliser les jeunes dans une dynamique de recherche et de consolidation de la paix et de la citoyenneté ?	Organiser les visites d'information et de causeries en direction de l'administration à la base et des OI féminines	<ul style="list-style-type: none"> Célébration des Journées internationales de la Paix, de la Francophonie, de la Jeunesse, etc. Valoriser la place et le rôle des femmes dans les actions citoyennes et de Paix Institutionnalisation des événements (dates symboliques) Intégration des événements dans les politiques nationales Définir les différentes étapes de préparation à la participation aux Jeux de la Francophonie Développer des partenariats avec les OI spécialisées en vue d'actions communes/concertées Organiser chaque année un grand événement dans un pays ciblé Aide du mouvement associatif/société civile 	<ul style="list-style-type: none"> Fédérer, mobiliser et rassembler les jeunes Diffuser des messages Informers les jeunes Détecter et former les jeunes talents 	Impliquer les lauréats et médaillés des précédentes éditions des Jeux de la Francophonie aux événements
Comment rendre visible et valoriser nos actions ?	Communication et capitalisation	<ul style="list-style-type: none"> Capitaliser les acquis et publier les résultats des expériences pilotes et à venir Utiliser les images des vedettes Associer les partenaires médias et utiliser les réseaux des journalistes Rendre visible et valoriser nos actions Utiliser les NTIC S'appuyer sur les associations 	<ul style="list-style-type: none"> Informers les décideurs, partenaires et jeunes Impliquer les CN dans la diffusion des informations Bases de données (associations, fédérations, clubs, groupements, réseaux, etc.) 	Créer un nouveau site Internet et interactif en faisant des liens sur les activités jeunesse, sports, paix et citoyenneté avec d'autres sites Internet et d'autres médias.

◆ Action n°53 : Appui à l'organisation d'événements de masse jeunesse et loisir à haute teneur de promotion de la Paix et de la citoyenneté

Action n°54 : Formation en entrepreneuriat spécifique aux besoins des États fragiles et/ou en sortie de crise

Trois (03) actions de la CONFEJES se sont tenues simultanément dans le cadre de la « Semaine Jeunesse, Sport et Citoyenneté » qui se sont déroulées du 10 au 18 novembre à Port-au-Prince et au Cap Haïtien (Haïti). Il s'agit des actions n°42, n°53 et n°31.

Les formes d'appui de la CONFEJES se sont traduites par des actions indirectes, de soutien financier et/ou technique complémentaires aux diverses manifestations sportives et de jeunesse à haute teneur de promotion de Paix et de la citoyenneté organisées par le gouvernement haïtien. Ainsi au cours de la « Semaine Jeunesse, Sport et Citoyenneté », les activités se sont déroulées dans les deux (02) sites retenus : Port-au-Prince, la capitale, et Cap-Haïtien dans le Nord où se trouve Vertières.

✓ Manifestations organisées à Port-au-Prince

- Les tournois sportifs : plus de huit cent (800) jeunes y ont pris part (570 garçons et 230 filles).
- Cinq (05) sessions de formation qui ont accueilli deux cent vingt et un (221) participants venus de différentes régions du pays :
 - une formation de journalistes sportifs avec le concours de CFI,
 - une formation en lutte,
 - une formation d'animateurs sportifs organisée par la CONFEJES avec la participation d'experts nationaux pour cent dix-huit (118) animateurs sportifs : soixante-trois (63) à Port-au-Prince, dont onze (11) filles et cinquante-cinq (55) au Cap-Haïtien, dont deux (02) filles,
 - la formation en fabrication de matériels sportifs animée par la CONFEJES et au cours de laquelle deux (02) jeux d'équipements de football complets ont été produits par les participants,
 - une formation en entrepreneuriat jeunesse (FIJ) avec les vingt et un (21) jeunes ayant bénéficié de la formation en fabrication de matériels sportifs et quinze (15) encadreurs FIJ.
- Des ateliers de danse traditionnelle avec une quarantaine de jeunes, sélectionnés parmi quatre-vingt dix (90) écoles et venant de douze (12) quartiers de la zone métropolitaine, ont suivi quatre (04) ateliers et ont appris le yanvalou, le congo, le nago et le rabòday. Ces ateliers ont pu mobiliser, en plus des participants, quatre (04) moniteurs de danse, douze (12) tambourineurs et trois (03) cadres du MJSAC.
- Des ateliers de rythmes et tambours ont accueilli onze (11) jeunes, dont une (01) jeune fille.
- Des actions d'assainissement sur tous les espaces utilisés pour organiser les activités de la semaine, les parcours des courses, les cours des écoles impliquées et leur environnement proche ont fait l'objet d'interventions de bénévoles pour l'assainissement. Deux cent (200) écoles publiques et privées, cinquante (50) organisations de quartiers ont pris part à ces activités avec sept cent (700) brigadiers scolaires, cinq mille (5 000) jeunes issus des groupes organisés (scouts, kiro, etc.) et mille cinq cent (1 500) écoliers. Ces actions se sont déroulées le 16 novembre.
- Des activités spécifiques dans les écoles ont permis à deux-cent (200) écoles de mener des initiatives des écoliers, du personnel éducatif et des directeurs, telles que des journées porte-ouvertes, des conférences sur le civisme, des dégustations de fruits et de plats du pays, des séances sur les façons de préparer et faire la mise en terre de 3 000 plantules.
- Les veillées patriotiques se sont tenues à l'occasion de la Fête de Vertières, le 18 novembre. La Direction de l'Insertion de la Jeunesse du ministère a accompagné des organisations de jeunes des quartiers de Port-au-Prince dans la réalisation d'activités commémoratives et d'animation le soir du 17 novembre. Trois (03) places publiques ont ainsi été le théâtre de ces activités menées par les jeunes de ces quartiers Place La Paix (Delmas 2), Place Boyer (Pétion-Ville), Place Fontamara.
- La réouverture du Centre Sportif Dadadou situé dans la zone de Delmas a été inauguré. Le centre comporte un terrain de football avec un tapis synthétique, une piste, des terrains de basket-ball, de volley-ball et de tennis réaménagés.
- La marche symbolique et les courses de la citoyenneté : l'évènement s'est caractérisé par des parcours en fonction des catégories d'âge et avec des points de départ différents et un même point d'arrivée : le Stade Sylvio Cator. Soit six (06) parcours différents pour accueillir des enfants et des athlètes confirmés

sans oublier une grande participation des personnes à capacités réduites. Plus de deux mille (2000) personnes ont pris part à ces courses. Par ailleurs, la marche symbolique a accueilli trois cent soixante-seize (376) marcheurs de toutes catégories d'âge. Soulignons la participation de l'Ambassadeur de France en Haïti.

- Cette activité civique avait pour but un début de transformation rationnelle de la société. Le MJSAC a organisé, dans la soirée du 18 novembre 2009, un spectacle public au niveau du Kiosque Occide Jeanty. Le spectacle a été alimenté dans sa première partie par les productions des jeunes qui avaient participé aux ateliers de danses traditionnelles et ceux de rythmes et tambours. La deuxième partie du spectacle a été animée par les danseurs de la Troupe Ayiti Tchaka Danse et des jeunes chanteurs tels Nadeige Dugravil et Robinson Auguste. Enfin, la dernière partie du spectacle a été agrémentée des prestations des groupes musicaux : Rasin Mirak Kanga, Kanpèch et Rasin Mapou de Azor.

Dans le cadre de ces activités, ont pris part d'anciens champions nationaux, tels que Dieudonné Lamothe (marathon), Bertrand Lacombe (tennis) et des footballeurs comme Guy Saint-Vil, Guy François, Jean-Claude Désir, Ernst Jean Joseph, Serge Ducoste, Mario Léandre et Philipe Vorbe.

✓ *Manifestations organisées au Cap Haïtien*

La région Nord du pays a bénéficiée d'autant d'activités qu'à Port-au-Prince qui ont mobilisé plus de dix mille (10 000) personnes. La ville à même vu, le 18 novembre, les portes des maisons fermées du fait que tous les habitants étaient sortis pour participer au défilé. Ce fut une grande mobilisation populaire autour du symbolisme de Vertières.

Activités organisées : formation d'animateurs sportifs, tournoi interscolaire de football, tournoi interscolaire de jeu de dames, journées d'assainissement, marche au flambeau, défilé en direction de Vertières, courses.

En conclusion sur cet Objectif Stratégique :

Au terme de ces expériences, il apparaît plusieurs leçons qui sont résumées dans les conclusions, recommandations et plan d'action du groupe d'étude réuni en décembre dernier et qui a eu pour mandat d'identification des activités de promotion de la Paix et la citoyenneté (voir actions n°51 et 52) :

- L'intérêt exprimé par les États membres et la pertinence de poursuivre le travail sur ce thème ;
- L'intérêt manifestée par plusieurs institutions internationales et nationales sur la question ;
- La nécessité de nouer des partenariats afin de réaliser des actions diversifiées mais harmonisées, disciplinaires et complémentaires.

Les recommandations du groupe sont les suivantes :

- Pour les pays :
 - Créer des mécanismes d'appui à l'organisation de grands événements faisant la promotion de la citoyenneté et la Paix,
 - Participer activement aux célébrations des Journées internationales de la Francophonie, de la Paix, de la Jeunesse et de la Femme en proposant des actions faisant la promotion de la citoyenneté et la Paix.
- Pour la CONFEJES :
 - Capitaliser et diffuser les résultats des expériences pilotes menées en proposant des programmes harmonisés avec une démarche cohérente impliquant des partenaires engagés pour la cause de la citoyenneté et la Paix ;
 - Mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités des pays en matière d'organisation d'événements faisant la promotion de la citoyenneté et la Paix ;
 - Appuyer la mise en œuvre du plan d'action élaboré pour la période 2010-2012 ;
 - Identifier des institutions de coopération de confiance et établir des conventions de partenariat pouvant concerner la formation, la conduite d'action d'insertion socio-économique et d'activités génératrices de revenus, l'organisation d'événements et l'animation, la communication et la promotion d'actions contribuant à rendre efficace les actions en faveur de la citoyenneté et la Paix ;
 - Évaluer à mi-parcours entre 2011 et 2012 et organiser des rencontres de concertation dans le souci d'encourager le volontariat et la solidarité institutionnels.

► Objectif Stratégique 2.4 : Des jeunes leaders sont identifiés, organisés en réseaux et leurs capacités de leadership sont renforcées

Pour atteindre cet Objectif opérationnel, il a été programmé et mis en œuvre deux (02) actions permettant de :

- Faire le bilan des actions antérieures réalisées en 2008 notamment du plan d'action de lutte contre l'immigration clandestine élaboré par les participants au premier séminaire. Celui-ci devrait être revu, actualisé et validé (action n°57) ;
- Poursuivre l'organisation de sessions de formation et sensibilisation de jeunes leaders des pays touchés par la question afin de renforcer leurs capacités d'intervention dans les pays (action n°58).

Il s'agit donc essentiellement d'actions de renforcement de capacités des jeunes leaders venus de pays ciblés combinant les sensibilisations, la communication et l'élaboration d'outils d'analyse et de planification visant la lutte contre l'immigration irrégulière.

◆ Action n°57 : Élaboration d'un plan d'action en matière de lutte contre l'immigration clandestine

Du 29 au 31 juillet 2009, s'est tenu l'atelier de validation du « Plan d'action de lutte des CNJ ou organisations similaires contre l'émigration clandestine dans les pays francophones d'Afrique (PALCEC), 2009-2012 ».

Le PALCEC a été élaboré lors du Forum de Nouakchott (Mauritanie) des représentants des CNJ ou organisations similaires sur la lutte contre l'émigration clandestine dans les pays francophones d'Afrique, en juin 2008.

Les travaux de l'atelier ont permis d'examiner les documents du Forum de Nouakchott, notamment le rapport général des travaux, le projet de plan d'action et la communication de l'expert CONFEJES consultant et de discuter des dimensions du projet pédagogique pour le renforcement des capacités des jeunes dans la lutte contre l'émigration irrégulière, terme désormais consacré en lieu et place de celui d'émigration clandestine.

Le projet de plan d'action a été adopté sans changement par les participants. Les participants ont également relevé la pertinence de la stratégie consistant à faire des jeunes, à la fois les acteurs et les cibles de la lutte et à mettre en œuvre, concomitamment, des actions d'information, d'éducation et de communication sur le phénomène en direction des populations et des actions de promotion de l'emploi des jeunes.

Les échanges ont enfin permis d'identifier les composantes du projet de formation et de renforcement de capacités des jeunes leaders pour mieux les armer dans la lutte contre l'émigration irrégulière.

Résultats de l'action : Le plan d'action de 2008 est revu et validé en vue de lutter contre l'immigration irrégulière.

◆ Action n°58 : Formation des jeunes leaders au thème des migrations

Un atelier de formation des jeunes leaders sur le thème de la migration clandestine à l'intention de quinze (15) délégués, dont quatre (04) femmes s'est tenu en Mauritanie du 25 au 31 octobre 2009.

Ils sont venus de la République Démocratique du Congo, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Sénégal, du Cameroun, du Burkina Faso, du Mali, du Niger, du Cap Vert, du Tchad et de la Mauritanie.

Cet atelier visait à :

- Outiller les participants dans leur travail de sensibilisation sur les risques de la migration clandestine ;
- Faciliter les changements organisationnels souhaitables pour mener à bien cette lutte ;
- Informer les participants sur les OMD.

Les éléments identifiés pour agir favorablement dans ce domaine sont les suivants :

- Les décideurs en charge des programmes de jeunesse et détenteurs des stratégies et moyens de lutte

contre la migration clandestine sont mieux sensibilisés ;

- Les représentants des CNJ et organisations similaires sur les questions de migration notamment la lutte contre la migration clandestine disposent d'une meilleure information ;
- Les plans d'action de lutte contre la migration clandestine sont élaborés et/ou réactualisés pour leur prise en compte dans les nouveaux programmes nationaux et ceux de la CONFES.

C'est pourquoi l'encadrement pédagogique insiste sur l'analyse des communications des différents délégués des pays participants ainsi que les stratégies de lutte contre la migration clandestine et les stratégies de mobilisation de la jeunesse contre la migration clandestine. Soulignons que dans la foulée de cette formation s'est créé « le Réseau international des jeunes pour la migration ».

À la fin du séminaire, les participants étaient en mesure :

- De dresser un état des lieux de l'émigration clandestine dans leurs pays ;
- D'informer et de sensibiliser les leaders des CNJ aux stratégies et moyens de lutte contre l'émigration clandestine ;
- D'élaborer un projet de plan d'action pour mobiliser durablement les jeunes et leurs organisations dans la lutte contre l'émigration.

En conclusion sur cet Objectif Stratégique :

La mise en œuvre de cette action a permis de constater que le phénomène de l'immigration clandestine ou irrégulière n'est pas facile à apprécier. Selon le contexte, les milieux et les cultures, il est souvent perçu par les populations comme une alternative salubre, voire même comme unique solution pour leur survie. Il est aussi apparu que la lutte contre ce phénomène nécessite une concertation et des stratégies globales entre plusieurs pays d'une même zone géographique ou économique.

Ce phénomène peut être perçu par les pays du Sud comme une fuite de ressources humaines ou de cerveaux. Les solutions pour remédier à la situation sont complexes du fait qu'elles nécessitent une action concertée de toutes les institutions nationales à vocation économique, sociale, professionnelle, éducative, politique, etc. Afin de contrer ce problème, nous considérons qu'il faut que les politiques nationales de jeunesse intègrent des stratégies d'intervention pour éradiquer ou atténuer le phénomène d'immigration irrégulière, en impliquant les jeunes leaders, les émigrés et la société civile.

LEÇONS APPRISSES CONCERNANT L'EXÉCUTION DU PROGRAMME 2

L'exécution du programme 2 a permis de faire ressortir la pertinence des Objectifs stratégiques et des actions définis dans la programmation quadriennale 2009-2012. Rappelons, que les champs d'actions en matière d'appui à la jeunesse se sont accrus avec cette nouvelle programmation quadriennale.

Toutefois, alors que 2010 a été déclarée « Année internationale de la Jeunesse » par les Nations Unies, jumelé au constat que les questions de jeunesse et de valorisation du potentiel des jeunes deviennent une priorité nationale et internationale, et à l'heure où tout concourt pour que notre institution soit plus sollicitée (qualité des résultats atteints, visibilité, nouveaux besoins, nombres d'adhérents à nos programmes), nous devons déplorer que le programme 2 ait été marqué par une baisse importante de son budget. Cette insuffisance des ressources a imposé une limitation des pays bénéficiaires pour la réalisation des actions au risque d'un saupoudrage de nos interventions, ce qui pourrait entraîner une neutralisation de nos efforts de développement et une réduction du nombre de bénéficiaires dans les pays desservis.

Le travail réalisé au cours des ans dans des secteurs tels le FIJ, la Paix et la Citoyenneté, les conduites addictives, le renforcement des CNJ, la gestion des infrastructures et l'animation socio-éducative, font que notre institution est à la fine pointe de la réflexion dans ces domaines et que l'offre de nos actions apportent des éléments de réponses à des besoins concrets et d'actualités.

Notre préoccupation actuelle porte sur un recul possible de notre pouvoir d'intervention et d'amélioration de la situation observée dans les États membres si notre capacité financière reste limitée.

L'édition 2009 du Programme 3 s'appuie sur des actions articulées selon une logique structurante allant du sport de masse au sport de haut niveau, en intégrant la dimension du sport féminin et l'accès à la pratique sportive par les personnes handicapées.

Conçue selon l'approche GAR, cette programmation poursuit deux (02) effets :

- Effet 1 : « La promotion de la solidarité francophone, du français, langue du sport et de la recherche scientifique ».
- Effet 2 : « Les Etats et gouvernements membres mettent en œuvre les stratégies favorisant l'amélioration de l'accès, de la qualité et de la gestion du sport ».

La version initiale, adoptée lors de la Conférence ministérielle de Bujumbura, envisageait de couvrir tous les aspects du développement du sport, de la base jusqu'au haut niveau.

Cependant, les contraintes budgétaires nous ont obligés à revoir la version initiale en fonction du financement mis en définitive à notre disposition. Cette version poursuit toutefois la volonté exprimée de promouvoir une politique de développement du sport de base au haut niveau.

Ainsi, après les ajustements nécessaires, le Programme 3 a retenu onze (11) actions et reporté à l'édition de 2010 les actions n°65, 66, 69, 76 et 77.

Niveau d'exécution du Programme 3 :

Un total de onze (11) actions constituait l'édition 2009 du Programme 3.

Sur ce nombre, elles ont toutes été amorcées : dix (10) sont réalisées et une (01) est en cours de finalisation (début février 2010), soit un taux de 90,90% qui devrait atteindre les 100% avant la réunion du Bureau.

► Objectif Stratégique 3.1 : Les États et gouvernements membres, en partenariat avec les collectivités territoriales, mettent en place des dispositions favorisant le sport de proximité comme moteur de développement et de promotion de la Paix

Cet Objectif Stratégique constitue le premier maillon de la chaîne de développement du sport qui part de la base jusqu'au sport de haut niveau. Il vise la promotion du sport de masse, du sport de proximité et l'accès au sport pour les citoyens. Ensuite, il met l'accent sur la pratique du sport, non pas seulement dans un but d'atteindre de hautes performances, mais pour sa valeur éducative, son apport à la santé, au développement, à la citoyenneté et à la culture de la Paix.

De plus, bien qu'ayant retenu peu d'actions se rapportant à cet Objectif Stratégique pour l'édition 2009 du Programme 2, il a bénéficié des retombées de certaines actions du Programme 1, notamment l'action n°04 : « Partenariat CONFEJES/CONFEMEN pour le développement de l'Éducation Physique et le Sport à l'École » et du Programme 2 avec l'action n°53 : « Appui à l'organisation d'événements de masse jeunesse, sport et loisir à haute teneur de promotion de la Paix et de la citoyenneté ».

Ces actions, qui sont en construction, laissent présager une plus grande prise en compte du sport de masse dans les politiques nationales, afin de permettre l'accès du sport à un plus grand nombre de la population.

Le partenariat avec l'AIMF et la déclaration de Bujumbura sont des espoirs pour l'atteinte de cet objectif.

◆ Action n°64 : Élaboration d'un module de formation des formateurs en gestion des infrastructures sportives

À travers cette action, il s'agit de créer les conditions d'un accès durable à la pratique du sport par un grand nombre de population. Actuellement, l'accueil des grands événements sportifs ou la mise en œuvre des politiques nationales des sports nécessite de la part des États et gouvernements d'onéreux investissements pour la construction d'infrastructures sportives d'envergure ou de proximité adéquates. Les connaissances des gestionnaires de ces infrastructures ne sont pas toujours à la hauteur des besoins. Faute de moyens, les difficultés de gestion ont pour conséquence la dégradation rapide de ces infrastructures, ce qui les rend peu rentables au regard des investissements consentis.

Afin de démultiplier les connaissances des gestionnaires d'infrastructures sportives, il a été décidé de monter un module de mise à niveau des connaissances de ces gestionnaires et de favoriser une meilleure gestion, la préservation et la rentabilisation de ces infrastructures qu'elles soient au niveau des écoles, des quartiers ou dédiées à la tenue de grands événements. La réalisation de cette action a permis de rassembler l'expertise de ce domaine afin de concevoir, d'harmoniser et de diffuser le contenu du module de formation. De cette façon, il sera possible de promouvoir des stratégies ainsi que des méthodes d'entretien et de maintenance adaptées aux infrastructures sportives modernes et d'en faciliter la rentabilité.

La session, organisée à Bruxelles (Belgique) du 30 janvier au 05 février 2010, réunira huit (08) experts parmi ceux qui avaient été sollicités en 2007 et en 2008 ainsi qu'un expert en ingénierie de la formation du CESAG pour l'élaboration de modules de formation harmonisée en gestion et maintenance des infrastructures sportives. Elle devra conduire à la création d'un fichier sur les anciens bénéficiaires de formation et de formateurs régionaux potentiels, ainsi que l'établissement d'un chronogramme de finalisation du guide en vue de son édition, avec une répartition des rôles.

► Objectif Stratégique 3.2 : Appui à la structuration du sport à la base tout en favorisant le sport féminin et l'accès au sport aux personnes handicapées

Cet Objectif Stratégique est le prolongement naturel du premier et prépare la prochaine étape menant au sport de haut niveau.

Il a été observé que la faiblesse du tissu associatif est un frein à la promotion du sport et à l'épanouissement des sportifs. Aider à structurer le sport à la base (école, quartier, village, etc.) permet de regrouper ceux qui, après la découverte de la pratique du sport par l'animation sportive ou dans le cadre des cours d'EPS, souhaitent poursuivre le perfectionnement de la pratique, selon leur âge, leur niveau, leurs objectifs, etc. C'est aussi une opportunité pour responsabiliser les jeunes et les impliquer dans la gestion du sport à travers les associations sportives qui se créeront. Enfin, c'est aussi un apprentissage à la vie associative, au leadership et à la démocratie.

Pour la première année de la programmation, trois (03) actions ont été retenues et s'adressent spécifiquement à deux clientèles : les femmes et les personnes handicapées. Encore aujourd'hui, elles sont marginalisées lors de la mise en œuvre des politiques de développement du sport. Ces actions spécifiques visent à accroître leurs capacités d'intervention, tant au plan quantitatif que qualitatif afin de les rendre plus opérationnelles dans la promotion des activités physiques et du sport.

◆ Action n°67 : Stage de perfectionnement des dirigeants sportifs féminins

Deux (02) éditions de cette action étaient initialement prévues. Compte tenu des disponibilités financières, nous avons dû nous limiter à une seule action. Le stage de perfectionnement s'est donc tenu seulement aux Seychelles, du 16 au 20 novembre 2009.

Ce sont vingt-deux (22) cadres sportifs féminins des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles qui ont bénéficié de cette formation en animation d'une structure sportive.

Les composantes touchées ont été :

- L'encadrement technique ;
- La gestion administrative et financière ;
- La responsabilité de l'association et de ses dirigeants ;
- L'élaboration et l'exécution des programmes d'activités.

Ces participantes sont des acteurs de développement du sport dans leur milieu (arbitres, entraîneurs, enseignantes d'EPS, présidentes de clubs, de ligues ou de fédérations, etc.). Malgré cela, elles ont reconnu avoir peu ou pas de connaissances sur les points abordés. Elles ont recommandé le développement d'un stage de perfectionnement, un nombre plus élevé des membres de chacune des délégations et une formation d'animatrices sportives polyvalentes.

◆ Action n°68/Activité 1 : Réunion de la Cellule de réflexion sur le sport pour personnes handicapées

La 3^{ème} réunion de la Cellule de réflexion sur le sport pour personnes handicapées, s'est tenue à Rabat (Maroc) du 25 au 30 octobre 2009.

Cette session a permis de faire l'état des lieux de la mise en œuvre des recommandations de la 2^{ème} réunion et d'envisager les perspectives dans le cadre de la programmation 2009-2012. Il apparaît urgent d'avoir un nombre de plus en plus important de ressources humaines compétentes dans ce secteur et d'observer une harmonisation des contenus de formation entre les différents acteurs.

Un plan d'action, qui prend en compte le développement du sport pour personnes handicapées de la base au haut niveau, a été adopté à cet effet.

- Au niveau de l'objectif opérationnel 3.1 :
 - Prendre en compte la promotion du sport pour personnes handicapées à la base, par l'intégration d'un module dans le cursus de formation des cadres et enseignants d'EPS,
 - Inviter les fédérations sportives pour personnes valides à soutenir les actions en faveur des personnes handicapées dans leur pratique.
- Au niveau de l'objectif opérationnel 3.2 :
 - Etablir des niveaux cohérents de formation des encadreurs, en harmonie avec les organisations internationales qui interviennent,
 - Harmoniser les contenus de formation en vue d'une reconnaissance des compétences par les fédérations internationales,
 - Elaborer un fichier des bénéficiaires des formations précédentes en vue d'un meilleur suivi de leurs actions,
 - Elaborer un guide pratique des activités physiques et sportives pour personnes handicapées,
 - Préparer l'autonomie progressive des formateurs locaux.
- Au niveau de l'objectif opérationnel 3.3 :
 - Soutenir la fabrication de matériel et d'équipements sportifs spécifiques,
 - Soutenir la promotion de jeux régionaux couplés à des sessions de formation des formateurs locaux,
 - Poursuivre le soutien des JAPHAF.
- Au niveau de l'objectif opérationnel 3.4 :
 - Informer et sensibiliser les participants à toutes les sessions de formation au dopage,
 - Informer les sportifs durant les compétitions à la lutte contre le dopage.

◆ **Activité 2 : Perfectionnement des encadreurs de structures de sport pour personnes handicapées**

Une session de formation d'entraîneurs, d'officiels, d'arbitres et de classificateurs gérant les épreuves du sport pour personnes handicapées s'est tenue à Niamey (Niger), du 23 au 27 mai 2009, en préparation aux JAPHAF 2009.

Dix (10) pays membres y ont pris part avec trente-trois (33) participants dont deux (02) femmes. La formation a porté sur les aspects théoriques et pratiques débouchant sur la préparation et l'encadrement des épreuves des Jeux.

Des difficultés de communication ont fait que seul l'expert du Canada a pu effectuer le déplacement. Seul formateur du stage, il lui a donc été difficile d'assurer un encadrement efficace face au nombre important de participants et de la diversité des épreuves. Cette situation a mis en évidence l'insuffisance des formateurs dans ce secteur.

De plus, l'arrivée des participants est liée à celles des délégations des pays, ce qui n'a pas facilité le démarrage du stage. Le Président des JAPHAF souhaite un appui au niveau du transport des participants pour leur permettre d'arriver à temps afin de bénéficier des sessions de formation.

Cette action a permis, en plus de renforcer les capacités techniques des encadreurs, de combler un déficit d'encadreurs lors des JAPHAF. En effet, les bénéficiaires de la formation ont assisté l'expert, ce qui s'est avéré être la seule compétence mobilisée pour organiser la classification des participants aux Jeux. Les compétences acquises leur serviront dès le retour dans leurs pays respectifs lors de l'organisation de compétitions nationales et surtout pour une meilleure préparation des participants aux prochains JAPHAF.

◆ **Autres activités de l'Objectif Stratégique 3.2**

✓ *Stage de formation d'entraîneurs de tennis*

La CONFEJES a soutenu un stage de formation des quarante (40) entraîneurs de tennis dont quatre (04) femmes, en provenance de huit (08) pays africains, du 22 au 26 novembre 2009, à Dakar (Sénégal).

Ce stage était encadré par des experts de la Fédération internationale, de la Fédération française et des formateurs du Centre de Dakar. Le stage a permis d'initier les participants aux formes ludiques dans l'entraînement, de la base jusqu'au haut niveau.

La participation de la CONFEJES s'est faite sous la forme d'un soutien financier et d'une intervention de son Directeur des Programmes EPS/Sports. Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre la CONFEJES et l'ITF/CAT signée en avril 2009.

✓ *Formation d'encadreurs de rugby*

Toujours dans le cadre de l'appui à la structuration du sport à la base et de la mise en œuvre des conventions de partenariat avec les fédérations internationales, la CONFEJES a réitéré son appui à la CAR par une session de formation de neuf (09) encadreurs de rugby représentant les différentes zones géographiques africaines (Ouest, Centre, Nord, Océan Indien) et huit (08) membres de la Fédération Sénégalaise de Rugby qui se sont joints au groupe. Au total, il y a eu dix-sept (17) participants. Cette formation s'est déroulée à Dakar (Sénégal), du 27 au 29 octobre 2009.

Elle a porté sur :

- L'organisation d'une session de formation ;
- La préparation de la séance à la démarche pédagogique ;
- Les règlements aménagés.

Cette activité fait suite à la session de 2008, tenue à d'Abidjan (Côte d'Ivoire), et a permis de faire ressortir une nette évolution du développement du rugby chez les enfants.

► Objectif Stratégique 3.3 : Les dispositifs favorisant l'appui à l'élite des jeunes sportifs sont renforcés en vue de l'accès au sport de haut niveau

Cet objectif représente le 3^{ème} niveau d'évolution du Programme Sport. Il vise le sport de compétition et la haute performance. Cette évolution est construite à partir d'une politique cohérente qui démarre avec le repérage des talents et se poursuit avec la formation et le suivi de ces jeunes sportifs vers leur maturité.

Chaque étape nécessite une organisation qui tient compte des capacités des sportifs, s'appuie sur des ressources humaines qualifiées et un environnement adapté. Cela suppose d'importants financements mais aussi une franche collaboration entre les différents intervenants, notamment les États et le Mouvement sportif.

La programmation actuelle ambitionne de créer un dispositif qui coordonne les moyens existants (ATN, Clubs CONFEJES, Bourses FFPO et Centres de formation) pour mieux répondre à cette préoccupation.

Une fois la découverte de la pratique du sport, par l'animation sportive ou les cours d'EPS, les jeunes qui disposent de qualités suffisantes pour la compétition doivent être repérés et formés à cet effet.

Dans ce contexte, les ATN constituent la première étape parce que les jeunes bénéficiaires sont choisis parmi ceux qui remplissent les conditions d'une pratique de haut niveau. Cet appui devrait leur permettre d'améliorer leur conditions d'entraînement et d'être sélectionnés pour les Clubs CONFEJES qui constituent la deuxième étape. Cette évolution devrait ensuite les conduire vers les Centres régionaux de formation de jeunes sportifs (17-23 ans) pour ensuite envisager intégrer un Centre de haut niveau.

Ce dispositif évolutif demande un suivi des premiers bénéficiaires des ATN 2009 jusqu'en 2012, année des prochains Jeux Olympiques, et jusqu'en 2013, date des prochains Jeux de la Francophonie.

◆ Action n°70 : Appui technique et financier aux fédérations nationales et aux ministères en vue de la détection des jeunes talents espoirs

Un seul stage de formation sur les deux initialement prévus a pu se dérouler aux Comores du 04 au 08 juin 2009. Cette formation a porté sur la mise en place d'outils d'évaluation et de détection des capacités physiques et la détection des jeunes talents. Elle a regroupé dix-huit (18) participants en provenance des pays membres de la CJSOI (Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, la Réunion, Seychelles).

Cette session, dont l'encadrement a été assuré par des experts français, encadreurs du CREPS de la Réunion, s'est déroulée en une phase théorique suivie d'une phase pratique à l'INJS. L'intervention de la CONFEJES s'est faite sous la forme d'un appui financier à l'organisation.

La deuxième activité initialement prévue au Burundi, dans le prolongement de la formation des animateurs sportifs que nous avons réalisée en 2008 dans le cadre de l'opération « Jeunesse Sport et Paix », n'a pas eu lieu. Cependant, les difficultés que le démarrage du CRAL de Lomé a rencontrées laissent apparaître la non maîtrise du processus de détection des jeunes talents.

✓ Appui à l'ouverture officielle du Centre régional d'athlétisme de Lomé

Trois (03) missions ont été organisées à Lomé (Togo), en 2009, pour soutenir l'ouverture du CRAL.

La première mission, qui s'est déroulée du 1^{er} au 03 mars 2009, a permis de participer à la mise en place officielle du Conseil d'administration et du Comité de sélection du Centre.

Une deuxième mission, organisée du 09 au 10 juin 2009, a permis la tenue du premier Conseil d'administration du CRAL ainsi que le recrutement des responsables techniques et administratifs du Centre. L'examen d'un projet de recrutement de pensionnaires (non validé) et d'une proposition des critères objectifs de recrutement des pensionnaires a été soumise à l'équipe administrative.

La sélection définitive pour l'accès au CRAL s'étant effectuée sans un représentant de la CONFEJES, une troisième mission du Secrétariat général, conduite par la Directrice adjointe administrative et le CPSI et le Directeur Technique du CIAD, M. Tidiane Correa s'est déroulée du 29 novembre au 03 décembre 2009.

La CONFEJES s'est alors engagée, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat avec la CAA, à prendre en charge la bourse de cinq (05) pensionnaires, à concurrence de 500 € (325 000 FCFA) par personne, en fonction des dispositions financières.

Le rapport de cette troisième mission fait état des efforts consentis par l'État Togolais pour l'ouverture de ce Centre :

- Au niveau des ressources humaines : une administration d'une dizaine de personnes et des encadreurs techniques mis à disposition par la CAA ;
- Au niveau du matériel, des équipements et des infrastructures de pratique adaptés et disponibles ;
- Au niveau du financement mobilisé.

Sur une vingtaine de pensionnaires recrutés par les encadreurs, onze (11) ont été identifiés par la Direction Technique du CIAD comme respectant les critères d'âge et de performance. Une recommandation a été faite en vue de soutenir les activités du Centre.

Il apparaît, au vu de l'expérience de la sélection des pensionnaires du CRAL, que la détection des jeunes talents constitue un problème qui n'est pas toujours maîtrisé par les encadreurs techniques nationaux. Cependant, peu de projets sont soumis par les pays membres dans ce cadre et les fédérations sportives n'en font pas une préoccupation particulière dans leur programme d'activités. Il est nécessaire de l'intégrer dans les politiques nationales.

Les ATN peuvent constituer le point de départ de la sensibilisation des fédérations sportives à la détection, à la formation et au suivi des talents sportifs, dans des structures et à partir de programmes précis sur le long terme. Dans ce cadre, une convention cadre entre la CONFEJES et la CAA, d'une part et les ministères chargés des sports et les fédérations nationales d'athlétisme d'autre part, a été élaborée, elle pourrait être soumise à la réunion du Bureau comme exemple de cadre consensuel de travail en vue du repérage des jeunes talents sportifs scolaires pour un meilleur suivi. Ce projet a été intégré par le groupe de travail CONFEJES-CONFEMEN sur la relance du Sport à l'École, sous la forme de commission mixte.

◆ Action n°71 : Appuis Techniques Nationaux

Les ATN sont le premier volet du programme du FFPO. Les pays membres du Sud ont tous été invités à soumettre à la CONFEJES la liste de leurs jeunes espoirs éligibles aux ATN, au titre de l'année 2009.

Après analyse des dossiers, une liste de trois cent quarante-deux (342) bénéficiaires de douze (12) États et gouvernements a été arrêtée pour l'attribution des ATN. Ainsi, l'édition 2009 compte deux cent soixante-quinze (275) jeunes espoirs, dont cent trente-six (136) filles, soit 49%, et se détaille comme suit : trente-quatre (34) athlètes handisport, vingt-deux (22) cadres bénévoles et onze (11) anciens sportifs de haut-niveau en difficulté de réinsertion.

La discipline phare reste l'athlétisme et un accent a été mis cette année sur la lutte, en raison de la politique de développement conjointe de la FILA et de la CONFEJES dans l'espace francophone.

Le taux de réponse est stable par rapport à 2008 et une amélioration significative du montage des dossiers a été constatée. Signalons que les bénéficiaires sont prioritairement retenus pour participer aux Clubs CONFEJES.

Constats :

- Un suivi rigoureux des bénéficiaires d'ATN est nécessaire sur les quatre (04) années de la programmation. Pour cela, il faut établir un fichier des bénéficiaires par pays où sont consignées les informations sur le nombre par année et par discipline, leur performance de départ, l'évolution des performances d'une année à l'autre, le nombre de sélections, etc. Cet exercice permet la comparaison des listes de chaque pays d'une année à l'autre.
- D'autre part, les ATN sont le premier niveau de sélection au plan national. Normalement, les bénéficiaires devraient naturellement évoluer vers les Clubs CONFEJES, les Centres régionaux et ensuite vers les Centres de haut niveau.

◆ Action n°72 : Clubs CONFEJES

Au cours de l'année 2009, cinq (05) Clubs CONFEJES ont été organisés.

✓ *Judo à Saint-Louis (Sénégal) du 11 au 13 mars 2009*

Ce Club a regroupé vingt-quatre (24) athlètes en provenance de quatorze (14) pays de la sous-région dont le Sénégal, le Maroc, la Mauritanie, la Guinée, le Mali, le Gabon, le Burkina-Faso, le Niger, le Sierra-Leone, le Cameroun, le Tchad, la Belgique, le Bénin et la Guinée Bissau, pour participer au Tournoi international de Saint-Louis (Sénégal). L'édition 2009 était placée sous le parrainage du Secrétaire général de la CONFEJES.

L'encadrement était assuré par M. Larbi Benboudaoud, Champion du monde en 1999 dans la catégorie des -66kg et Vice-champion Olympique en 2000 à Sydney. Il a également assuré une préparation des judokas pour la compétition. Cela s'est traduit notamment par l'obtention d'un nombre conséquent de médailles pour les clubs du Sénégal (8 médailles d'or).

Ce stage et les compétitions ont revêtu une dimension communication importante pour la CONFEJES avec la retransmission de la cérémonie d'ouverture sur CFI et d'une couverture médiatique tout à fait remarquable.

✓ *Athlétisme à Maurice du 11 au 20 avril 2009*

Ce stage a accueilli quatorze (14) athlètes, dont six (06) femmes, venant des Seychelles, de Madagascar et de l'Ile Maurice. Il a été encadré par trois (03) entraîneurs nationaux, un expert de l'IAAF et le CPSI du CIAD. Le stage se tenait en amont du meeting international de Maurice regroupant cent trente (130) athlètes venant de dix (10) pays.

Ce stage avait pour objectif de détecter de nouveaux jeunes talents et de confirmer les potentialités relevées lors du Club d'Athlétisme de Madagascar en novembre 2008. Il a permis également au nouveau CPSI, M. Tidiane Correa, en poste à Dakar, de se familiariser avec le déroulement et les enjeux d'un Club CONFEJES, grâce notamment à la présence de M. Alain Smail, son prédécesseur.

Trois (03) athlètes cadets se sont mis en évidence lors du stage :

- Riri Reste (Madagascar), qui a battu son record personnel sur 800m et s'est qualifié pour les Championnats du monde cadets en Italie. Il fait partie des candidats potentiels à l'intégration dans les Centres régionaux d'athlétisme que la CAA est en train de mettre en place.
- Deux (02) jeunes coureurs de haies (110m) Mauriciens, Jameson Perrine et Patrice Manan, qui ont battu leurs records personnels respectivement en 15'23 et 15'43, et se sont qualifiés également pour les Championnats du monde en Italie.

✓ *Lutte à Rabat (Maroc) du 02 au 12 mai 2009*

L'Institut de Recherche et de Formation des Cadres Moulay Rachid de Rabat a accueilli, du 2 au 12 mai 2009, le Club CONFEJES préparatoire aux Championnats d'Afrique de Lutte à Casablanca.

Il a regroupé trente-quatre (34) participants, dont douze (12) femmes, qui étaient répartis comme suit :

- Trois (03) experts FILA qui ont encadré le stage ;
- Huit (08) pensionnaires du Centre FILA de Thiès et un (01) encadreur du Centre ;
- Cinq (05) pays représentés : Cameroun, Centrafrique, Côte d'Ivoire Maroc, Sénégal avec vingt-trois (23) participants ;
- Deux (02) représentants de la CONFEJES.

Les experts de la FILA ont saisi l'opportunité pour faire un renforcement des capacités des encadreurs nationaux des pays présents grâce à des sessions de formation journalières pendant les temps de repos des athlètes. Ils se sont ensuite impliqués dans la sélection des athlètes véritablement méritants. De plus, la présence du collectif de Thiès, entièrement pris en charge par la FILA, a été une véritable source de motivation pour les autres stagiaires de niveau inférieur.

Le Championnat d'Afrique qui a suivi a vu l'obtention de cinq (05) médailles pour les boursiers CONFEJES

du Centre international FILA de Thiès, tous ayant participé au Club de Rabat.

✓ *Lutte à Maurice du 27 juillet au 06 août 2009*

Du 27 Juillet au 06 août 2009, le stage de lutte « CONFEJES-FILA » organisé à Vacoas (Maurice) avec l'appui de la Fédération Mauricienne de Lutte et l'aide du MJS, a permis de rassembler trois (03) délégations (Madagascar, Seychelles, Maurice). Il a permis le regroupement de vingt-trois (23) lutteurs, douze (12) garçons et onze (11) filles, accompagnés de leur entraîneur respectif.

Compte tenu du soutien apporté par la FILA et par la CONFEJES depuis (03) trois ans au niveau de la zone de l'Océan Indien, deux (02) orientations pouvant éventuellement se chevaucher, se dessinent : l'une en direction de jeunes talents et l'autre en direction d'une politique de formation-développement.

Ces orientations, à la fois indissociables et complémentaires, débouchent pour l'instant sur le constat suivant :

- Madagascar et Rodrigues possèdent dans l'immédiat un certain nombre de jeunes lutteurs de qualité ;
- L'île Maurice met progressivement en œuvre une politique de développement (clubs, formation) qui devrait à moyen terme permettre de faire émerger une élite nationale performante ;
- Les Seychelles, fraîchement arrivés dans la famille de la lutte, ont besoin d'une aide particulière pour à la fois se renforcer, être reconnus et dégager les premiers compétiteurs de demain.

Compte tenu de tout cela, nous avons cherché à répondre aux impératifs suivants :

- Repérer les jeunes espoirs capables de s'inscrire dans une perspective de préparation Olympique ;
- Perfectionner les stagiaires en vue d'une bonne participation au Tournoi de l'Amitié, aboutissement à court terme du stage ;
- Former les cadres présents en se référant aux comportements techniques et tactiques de la lutte moderne ;
- Proposer des orientations fédérales à chacune des délégations dans le but d'améliorer/dynamiser la lutte Olympique dans toute la zone.

C'est ainsi que des jeunes cadets et cadettes repérés pourraient être sélectionnés (02 ou 03 éléments de Maurice-Rodrigues, idem à Madagascar) et mieux encadrés. Le suivi du travail FILA-CONFEJES devient alors incontournable afin de former une élite dans cette région dans la perspective des futurs Jeux Olympiques (2012, 2016,...). Dans ce contexte, deux (02) jeunes repérés lors de ce stage intégreront le Centre FILA de Thiès (Sénégal) au 1^{er} janvier 2010.

Au-delà de la détection et pour concrétiser le travail de perfectionnement entrepris au cours du stage, un accent a été mis sur la nécessité pour chacun d'améliorer sa performance dans les compétitions futures.

Le Tournoi de l'Amitié a été présenté comme pouvant être, dans l'immédiat, l'aboutissement du stage. Ainsi, sur invitation de la Fédération Mauricienne de Lutte, les stagiaires ont bénéficié d'une prise en charge de quatre (04) jours supplémentaires afin de participer au tournoi. D'autres lutteuses et lutteurs de Rodrigues et de Maurice ont rejoint leurs camarades entraînant la constitution de quatre (04) équipes (féminines et masculines). Les Réunionnais ont de leur côté accepté l'invitation en venant avec seize (16) combattants. Les cinq (05) stagiaires Malgaches et les trois (03) Seychellois ont complété le groupe de compétiteurs. Au total, une soixantaine de participants sont montés sur la bête Olympique offerte par la FILA dans le grand gymnase de Vacoas durant le week-end du 08 et 09 août 2009.

Résultats obtenus :

- Les Malgaches sélectionnés par la CONFEJES-FILA ont effectué de beaux combats dans la ligne des apprentissages proposés par les experts au cours du stage. Bienvenue (-55kg) et Todisoa (-66kg), techniciens et combatifs, ont fait preuve de maîtrise dans la gestion de leurs combats et terminent premiers de leur catégorie. Leurs camarades femmes ont remporté deux (02) médailles d'or et une (01) d'argent.
- Les Rodriguais, par le nombre et la qualité de leurs jeunes lutteurs, ont remporté le tournoi par équipe. Joyce Milazar a dominé avec brio successivement les championnes de France cadettes des- 60kg et -65kg (Font-Romeu/la Réunion).

- Les autres stagiaires ont réalisé un bon tournoi dans l'ensemble. Les Mauriciens, jeunes cadets et cadettes, ont largement progressé. Les Seychellois, après douze (12) jours de lutte libre et ont tenu la dragée haute à leurs adversaires expérimentés, signifiant par là qu'un potentiel existe dans ce petit pays.

✓ *Athlétisme à Nouakchott (Mauritanie) du 10 au 20 décembre 2009*

L'édition 2009 du Club CONFEJES Athlétisme pour la zone Afrique de l'Ouest s'est déroulée à Nouakchott (Mauritanie) du 10 au 20 décembre 2009. Il s'agissait du premier Club CONFEJES organisé en Mauritanie. Ce fut une réussite grâce à l'implication du MJSC, de la Fédération Mauritanienne d'Athlétisme et de la direction du stade de l'Office du Complexe Olympique de Nouakchott.

Il a regroupé vingt-sept (27) athlètes, dont neuf (09) filles, de moins de vingt-trois (23) ans, venant de cinq (05) pays : Mauritanie, Sénégal, Mali, Niger et Côte d'Ivoire.

Le stage a permis de mettre en évidence les lacunes dans l'encadrement de ces jeunes espoirs dans leurs pays. En effet, malgré leurs potentiels et leurs performances, on note encore un gros déficit au niveau des fondamentaux de l'athlétisme.

Le suivi des espoirs devrait permettre aux meilleurs d'intégrer dans un futur proche (saison 2010-2011) les centres régionaux d'Afrique francophone, au premier rang desquels se trouve désormais le CRAL de Lomé.

En conclusion sur les Clubs :

On doit souligner la franche collaboration entre les Fédérations internationales et la CONFEJES. Ces partenariats reposent sur la mise à disposition d'experts qualifiés, compétents et disponibles pour l'encadrement, aussi bien des espoirs que des entraîneurs qu'ils forment pendant les regroupements. Ils portent également sur l'identification d'entraîneurs ressources pour chaque pays participant et dans chaque discipline, constituant ainsi le lien indispensable entre les structures internationales et les jeunes espoirs repérés.

Enfin, les échanges entre les encadreurs nationaux et les experts mis à la disposition de la CONFEJES par les Fédérations internationales, dans la cadre des conventions de partenariat qui les lient, permet de renforcer les capacités des premiers et un meilleur encadrement au plan national. Cela élargit la base des bénéficiaires à d'autres athlètes qui n'ont pas participé aux Clubs.

◆ **Action n°73 : Bourses du Fonds Francophone de Préparation Olympique et Centres internationaux de haut niveau**

✓ *Le Centre International d'Athlétisme de Dakar (Sénégal)*

Pour la saison 2008-2009, le CIAD a hébergé dix-neuf (19) pensionnaires parmi lesquels treize (13) sont originaires de pays francophones et sept (07) sont bénéficiaires de Bourses FFPO dont une (01) femme, les autres bénéficiant de bourses de la Solidarité olympique (CIO) ou de l'IAAF. Il convient de rappeler à cet effet la parfaite concertation dans l'articulation de l'attribution des bourses par ces trois (03) entités respectives.

À noter la défection en cours de saison de l'athlète béninois Matthieu Gnanlingo. Sa bourse a été suspendue avec remboursement des mois perçus après son départ.

Après le manque de résultats de l'ensemble des pensionnaires du CIAD aux mondiaux de Berlin (meilleure performance pour le sauteur en longueur Sénégalais Badji, seulement demi-finaliste), l'accent a été mis lors du Conseil d'administration d'octobre 2009 sur les critères de recrutement des jeunes dans les Centres de haut niveau et sur l'amélioration de l'encadrement.

Des programmes spécifiques sont désormais mis en place en complément des bourses, incluant notamment la participation aux meetings internationaux et l'obtention de visas de circulation dans l'espace Schengen.

✓ *Le Centre International d'Athlétisme de Maurice*

Pour la saison 2008-2009, le CIAM accueille cinq (05) boursiers de la CONFEJES dont une (01) femme. L'ouverture du Centre aux disciplines autres que combinées a permis le recrutement, sous la forme d'une bourse FFPO, de la sprinteuse malgache, Olga Razanamalala dont la progression est impressionnante.

À noter également au meeting d'athlétisme de Maurice, l'excellente performance des boursiers FFPO décathloniens qui ont occupé les trois (03) marches du podium malgré la présence de spécialistes Sud Africains et Botswanais. Le Malgache Ali Kame a battu le record national de saut à la perche.

Il faut relever, en dernier lieu, la bonne performance de la Malgache Olga Razanamalala (recrutée sur une bourse FFPO depuis 06 mois seulement) qui a terminé première du 400m haies en 60'62.

✓ *Le Centre FILA de Thiès (Sénégal)*

Pour la saison 2008-2009, le centre FILA de Thiès (Sénégal) accueille six (06) boursiers CONFEJES dont trois (03) femmes.

Les résultats sont très encourageants notamment après le Club CONFEJES qui a servi de préparation aux Championnats d'Afrique qui se sont déroulés à Casablanca (Maroc) et qui ont vu l'obtention de cinq (05) médailles pour les boursiers. De grands espoirs sont placés dans la Camerounaise, Laure Annabelle Ali et le Sénégalais Adama Diatta. Ils ont d'ailleurs obtenu les titres de Champions du monde au 1^{er} Championnat de Beach-Wrestling organisé en Bulgarie, en juillet 2009.

Des programmes d'entraînement spécifiques ont été mis en place en concertation avec la FILA pour l'élite du Centre. Néanmoins, le fonctionnement du Centre de Thiès n'est pas aussi efficient que l'on pourrait le souhaiter pour un Centre de haut niveau. Des mises au point régulières de la CONFEJES et de la FILA sont nécessaires pour corriger certains manquements.

L'arrivée au deuxième semestre d'un CPSI, placé auprès du Comité National de Lutte Sénégalais, a permis de mieux structurer les relations entre les différents acteurs.

Enfin, l'inscription de la lutte pour la prochaine édition des Jeux de la Francophonie en 2013 devrait encore dynamiser le développement de cette discipline.

✓ *Le Centre d'Entraînement Francophone de Tennis de Dakar (Sénégal)*

Dans le cadre de la convention de partenariat signée en avril 2009, entre l'ITF, la CAT et la CONFEJES, cinq (05) jeunes pensionnaires bénéficient depuis octobre d'une bourse FFPO (03 filles et 02 garçons) issus du Sénégal, du Bénin, du Cameroun et de la Côte d'Ivoire.

En conclusion, les bourses FFPO ont été recentrées en 2009 sur les disciplines à fort potentiel et pour lesquelles le partenariat avec les fédérations internationales est effectif. Le choix de réduire le nombre de boursiers qui se totalise à vingt-trois (23), dont huit (08) femmes, se justifie par la volonté d'étoffer l'attribution de bourses par des programmes spécifiques d'entraînement et de participation aux compétitions.

De plus, l'accent doit encore être mis sur la sélection des pensionnaires et de l'encadrement. Des réunions se sont tenues à cet effet avec les encadreurs des Fédérations internationales présents dans les centres.

Enfin, une période d'essai est désormais observée pour tout nouveau boursier accédant à un Centre de haut niveau et bénéficiant d'une bourse CONFEJES.

◆ **Action n°74 : Camp d'entraînement aux VI^{èmes} Jeux de la Francophonie de Beyrouth (Liban)**

Les Jeux de la Francophonie constituent un rendez-vous important aussi bien pour les MJS des États et gouvernements membres de la CONFEJES en vue d'évaluer les politiques nationales sportives et culturelles que pour les jeunes de l'espace francophone parce qu'ils leur offrent une occasion d'échange et de partage.

Le camp d'entraînement a permis aux athlètes de finaliser leur préparation à ces rencontres dans des conditions identiques à celles de la compétition, pour être plus performants. Initialement prévu pour trois

(03) épreuves (athlétisme, boxe et judo), les contraintes budgétaires ont conduit à limiter le regroupement à l'athlétisme uniquement.

Mise en œuvre de l'action :

Le camp était placé sous la responsabilité administrative de la CONFEJES en partenariat avec le CNJF et la coordination technique du CIAD qui y a déplacé l'ensemble de ces entraîneurs. Sur une douzaine de pays membres ayant confirmé leur participation, dix (10) ont effectivement envoyé des délégations au regroupement, soit un total de quatre-vingt (80) personnes (48 hommes et 32 dames) sur cent (100) attendues. Ces pays sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, la Côte d'Ivoire, le Congo, le Niger, Haïti, le Tchad, la Tunisie, le Sénégal et le Liban, pays d'accueil des VI^{èmes} Jeux. Les délégations étaient composées des athlètes sélectionnés pour participer aux VI^{èmes} Jeux et de leurs encadreurs techniques.

En plus des séances d'entraînement placées sous la responsabilité des encadreurs du CIAD, des séances d'échanges d'expériences regroupant chacune une vingtaine d'encadreurs techniques, ont eu lieu entre les encadreurs sous la forme de formation continue. Les thèmes étaient les suivants : « L'organisation de la musculation en athlétisme et les exigences du 400 mètres » et « la programmation de l'entraînement en demi-fond et la gestion du stress en compétitions ».

Une simulation de compétition a été organisée, le 24 septembre 2009, pour évaluer le niveau d'assimilation du travail effectué. Une journée a été aménagée pour le repos (dimanche 20 septembre 2009) au cours de laquelle les participants ont visité des sites touristiques et religieux de Beyrouth.

Principaux résultats atteints :

Les participants sont unanimes sur l'opportunité du camp de regroupement, la qualité des enseignements, l'apport des séances à leurs connaissances et la qualité des infrastructures mises à leur disposition. Cependant, ils soulignent tous que le temps consacré au regroupement était insuffisant.

Sur les cinquante-quatre (54) athlètes officiellement inscrits au camp, dix-sept (17) ont obtenu au moins une médaille, répartis comme suit : six (06) en or, cinq (05) en argent, six (06) en bronze. Quarante-deux (42) ont participé à une finale et deux (02) records des Jeux ont été battus.

Sans attribuer ces résultats uniquement au travail effectué durant le camp, on peut toute fois reconnaître qu'il y a fortement contribué.

Recommandations émises par les experts :

Les experts souhaitent qu'une indemnité leur soit allouée et que les conditions de leur prise en charge après le camp leurs soient précisées au départ.

Le budget alloué était nettement insuffisant, ce qui nous a contraint à limiter le camp essentiellement à l'athlétisme. Malgré cela le montant était largement en deçà du coût réel du Camp. L'apport du CNJF a été prépondérant, notamment au niveau de l'hébergement, de la restauration et du transport local pour permettre de respecter le budget alloué.

Suites à donner à l'action :

Les participants souhaitent d'autres camps préparatoires aux grands rendez-vous sportifs et le maintien de la formation continue des entraîneurs pendant ces regroupements.

Cette activité a permis au CNJF de prendre conscience des problèmes réels de gestion des délégations, de voir comment y remédier et de finaliser leurs outils de gestion des Jeux, avant l'arrivée des délégations.

La principale difficulté des camps d'entraînement demeure la gestion de l'arrivée des délégations. Les pays participants ne transmettent pas, ou ne respectent pas, les plans de vol. Certains arrivent pratiquement à la fin de la période prévue pour le regroupement.

► Objectif Stratégique 3.4 : Des mesures favorisant l'amélioration de l'environnement sportif sont mises en place

Cet objectif vise à ce que l'ensemble des étapes dans le développement du sport se déroulent dans un environnement social qui favorise l'épanouissement et le bien-être et la santé des sportifs, tout en respectant l'éthique du sport.

Sa réalisation bénéficie donc de tout le processus de prise en charge des jeunes talents sportifs, au niveau des ATN, des Clubs CONFEJES et des Centres de formation. Cependant, dans ce contexte, l'accent est mis sur le respect de l'éthique du sport à travers les actions de lutte contre le dopage, les autres aspects étant déjà pris en charge.

◆ Action n°75 : Réunion de la Commission Consultative de Lutte contre le Dopage

La réunion précédente de la CCLD, organisée en 2008, avait recommandé la restructuration de la commission en fonction des compétences liées à ses missions et présenté des propositions relatives à la poursuite de la recherche sur les plantes médicinales dans des conditions précises.

La réunion de 2010, réalisée au Sénégal, du 11 au 14 janvier 2010, a fait le point sur les actions de lutte contre le dopage dans les pays membres afin de dégager une nouvelle orientation des actions à mener en synergie avec l'AMA et l'UNESCO, et surtout, pour une plus grande implication des États et gouvernements membres aux actions de lutte contre le dopage.

Il ressort les constats suivants :

- Dans la mise en œuvre du partenariat avec l'AMA

Au niveau de la structuration en ORAD, il apparaît que sur les vingt-huit (28) pays africains membres de la CONFEJES, seuls deux (02) pays ne font pas partie d'une ORAD.

L'utilisation des ressources mises à la disposition de l'AMA dans le cadre de la convention de partenariat en vue de renforcer la coopération régionale et soutenir les projets nationaux répartit ce fonds selon trois (03) catégories de bénéficiaires (voir action n°78).

La politique de lutte contre le dopage de l'AMA fait de l'éducation et de la sensibilisation un axe important. Pour y parvenir, elle a développé un ensemble de supports didactiques appelés « mallettes éducatives » destinées aux enseignants, aux entraîneurs, aux agents de programmes, aux ACD et aux médecins, auxquels s'ajoutent des ouvrages, des dépliants et une vidéo sur des procédures de contrôle du dopage. Ce matériel didactique est disponible, adaptable aux besoins locaux et nécessite peu de ressources pour sa diffusion.

- Dans les relations avec l'UNESCO

Le représentant de cette institution a présenté les programmes dans ce domaine. Il a indiqué que vingt-huit (28) pays africains sur quarante-huit (48) pays membres de l'UNESCO ont ratifié la Convention internationale sur la lutte contre le dopage. A ce jour, quinze (15) pays sur les quarante-trois (43) pays membres de la CONFEJES, n'ont toujours pas ratifié la Convention. Il convient de conjuguer les efforts pour parvenir à la totalité d'ici 2011.

S'agissant du Fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport, celui-ci vise à donner les moyens de la mise en œuvre de la Convention dans les États membres. Il peut être sollicité pour des projets qui s'inscrivent dans les domaines suivants :

- éducation, formation et recherche,
- orientation, impact politique, politique/conseil,
- développement des capacités,
- soutien aux activités des structures nationales de lutte contre le dopage.

Quant au point relatif à la recherche sur les plantes médicinales, il ressort qu'elle a rassemblé des informations importantes qui peuvent orienter les actions nationales en matière de prévention des sportifs

sur le dopage.

En conclusion, il a été retenu de mettre désormais l'accent sur l'information, la sensibilisation, l'éducation et la prévention dans le programme de lutte contre le dopage de la CONFEJES.

◆ Action n°78 : Formation des responsables nationaux à la lutte contre le dopage

Cette action se réalise à travers la convention de partenariat entre l'AMA et la CONFEJES et permet de relancer les activités des ORAD.

La répartition des fonds s'est faite à partir de trois (03) critères :

- La zone où tous les pays ou la majorité des pays sont membres de la CONFEJES : 5000 \$ US pour le Bureau et 1000 \$ US pour chaque organisation nationale ;
- La zone où les pays membres de la CONFEJES sont en minorité : 1500 \$ US par pays ;
- Les pays n'appartenant pas à une ORAD : 1200 \$ US par pays.

Le bilan fait apparaître un niveau d'exécution relativement satisfaisant (73%), réparti comme suit :

- La Zone I (Maroc et Tunisie) et la Zone VII (Comores, Madagascar, Seychelles, Iles Maurice, Djibouti) ont bénéficié de l'ensemble des financements prévus : 5000 \$ US pour l'ORAD et 1000 \$ US pour chaque ONAD, soit 100% ;
- Les Zones II et III, composées d'un grand nombre de pays membres de la CONFEJES, marquent le pas dans ce processus de dynamisation des organisations sous-régionales de lutte contre le dopage avec 67% d'exécution. Cinq (05) pays (Bénin, Burkina Faso, Guinée Bissau, Sénégal et Togo) n'ont pas sollicité d'appui à ce jour, de même que la Mauritanie et le Rwanda qui n'appartiennent à aucune organisation régionale.
- La Zone IV, regroupant sept (07) pays (Cameroun, Congo, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Tchad), a un taux d'exécution de 50% et a bénéficié de financement pour les programmes d'activités soumis et approuvés par l'AMA.
- La Zone V (Burundi et Égypte) ont soumis des programmes d'activités à l'AMA afin de solliciter un financement.

La réunion de la Commission consultative a demandé le prolongement du délai de soumission des sollicitations à l'AMA jusqu'à fin mars 2010, délai à partir duquel les fonds non utilisés seront reportés sur les projets 2010. Le Secrétariat général a informé les pays concernés afin de les mobiliser à l'utilisation de ces moyens pour dynamiser les structures nationales de lutte contre le dopage.

LEÇONS APPRISES CONCERNANT L'EXÉCUTION DU PROGRAMME 3

✓ Au niveau de l'Objectif 3.1 : Les États et gouvernements membres, en partenariat avec les collectivités territoriales, mettent en place des dispositifs favorisant le sport de proximité comme moteur de développement et de promotion de la Paix

S'il apparaît peu d'actions réalisées, cela est dû aux raisons suivantes :

- La conduite, en synergie avec la Direction de la Jeunesse, du programme « Jeunesse, Sport, Paix et Citoyenneté » et de la relation avec la CONFEMEN sur la relance de l'EPS à l'école ;
- Les États et gouvernements, en dehors des actions ponctuelles, comme au Burundi, ne sollicitent pas d'activités dans ce cadre.

Pour la réalisation de l'objectif de faire du sport de proximité un moteur de développement et de promotion de la paix, il est nécessaire d'une part, que le dispositif proposé par le groupe de travail sur les actions « Jeunesse, Sport, Paix et Citoyenneté » réuni à Saly-Portudal (Sénégal) du 10 au 14 décembre 2010 soit adopté et mis en œuvre et d'autre part, que le projet de la relance de l'EPS à l'École soit confirmé.

Avec ces deux (02) dispositifs, la chance de favoriser l'accès au sport à une frange importante de la population scolarisée ou non, de tout âge et de toutes catégories sociales sera plus grande.

✓ Au niveau de l'Objectif 3.2 : Appui à la structuration de l'organisation du sport à la base tout en favorisant le sport féminin et l'accès au sport aux personnes handicapées

Les conclusions des colloques et réunions font apparaître la faiblesse du tissu associatif comme un des freins à la promotion du sport dans les États membres. L'atteinte de l'objectif de participer à la restructuration du Mouvement sportif à la base passe par la conduite d'actions en synergie avec la Direction de la Jeunesse de la CONFJES ainsi que sur la formation en gestion des structures associatives et au leadership.

Les actions conduites en faveur du sport pour les personnes handicapées et de la formation des femmes, bien que satisfaisantes, se sont avérées trop insuffisantes par rapport aux besoins exprimés, notamment au niveau du sport pour personnes handicapées à cause de la diversité des formes de handicap et de la rareté des structures d'accueil et du matériel de pratique. Il est urgent de développer un guide d'information, d'orientation et de classification des types de pratiques en relations avec les différentes formes de handicap.

✓ Au niveau de l'Objectif 3.3 : Les dispositifs favorisant l'appui à l'élite des jeunes sportifs sont renforcés en vue de l'accès au sport de haut niveau

Il faut noter avec beaucoup de satisfaction la franche collaboration avec le nouveau CPSI, Directeur Technique du CIAD. Cette collaboration nous a permis d'arrêter de manière consensuelle la conduite des actions au niveau de la CONFJES et des différentes structures de formation des sportifs de haut niveau.

Le démarrage effectif du CRAL vient concrétiser la création des structures de formation de niveau intermédiaire qui manquaient au processus. Il est important que d'autres centres soient créés en athlétisme, notamment au niveau de l'Afrique Centrale, mais aussi dans les autres régions, pour d'autres disciplines.

Ce dispositif est indispensable pour préparer les athlètes aux grandes compétitions internationales avec des chances de succès.

Cet aspect occupe encore un grand nombre d'actions du programme EPS/Sports (ATN, Clubs CONFJES, camps d'entraînement, etc.). Cependant, nous envisageons une meilleure complémentarité avec les actions des objectifs 1 et 2, pour une prise en charge entière de toutes les étapes du développement du sport dans la mise en œuvre de la programmation.

✓ Au niveau de l'Objectif 3.4 : Des mesures favorisant l'amélioration de l'environnement des sportifs sont mises en place

La plupart des États et gouvernements membres ont ratifié la Convention de l'UNESCO sur la lutte contre le dopage. Des commissions nationales sont créées. Cependant, elles ne sont pas toujours fonctionnelles et ne remplissent pas, pour la plupart, leurs obligations financières à l'AMA. Il convient de poursuivre la mobilisation des ministres sur la nécessité d'aider au fonctionnement des organisations nationales et de



sensibiliser les acteurs du sport à la lutte contre le dopage.

Enfin, la recherche sur les plantes médicinales ne peut se poursuivre que dans des structures et avec des ressources humaines spécialisées.

En conclusion, il apparaît nécessaire de conduire un certain nombre d'actions à partir d'une étroite collaboration entre les deux (02) Directions de programme. Ensuite, le renforcement des actions entreprises et la mise en place d'un dispositif de recueil des données pour le suivi des actions devraient permettre d'atteindre les effets recherchés par la programmation 2009-2012, à savoir :

- Effet 1 : « La promotion de la solidarité francophone, du français, langue du sport et de la recherche scientifique ».
- Effet 2 : « Les États et gouvernements membres mettent en œuvre les stratégies favorisant l'amélioration de l'accès, de la qualité et de la gestion du sport ».

D

AXE TRANSVERSAL : EGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le développement de la société passe inévitablement par la reconnaissance de l'action des femmes. Mais force est d'admettre que ces dernières ne reçoivent pas toujours l'attention qu'elles méritent et que leur apport au développement social et économique est souvent sous-estimé.

C'est pourquoi l'équité entre les genres est pour la CONFEJES un principe directeur qui guide l'ensemble de ses interventions. Cet axe transversal interagit ainsi avec les trois (03) programmes : Actions Stratégiques, Jeunesse et Sport.

Le résultat escompté est d'atteindre pour l'ensemble des actions menées par la CONFEJES une participation paritaire d'ici 2012.

Les réflexions et les recommandations des membres du GTCF participent aujourd'hui activement à la réalisation de cet objectif d'atteinte de l'équité.

Les membres de ce comité de réflexion et d'action constituent en effet des antennes sur le terrain, dans les MJS et aident la CONFEJES à développer des actions fédératrices en matière d'égalité entre les genres que sont :

- La mise en œuvre d'actions spécifiques de renforcement de la participation des femmes dans les domaines de la JSL ;
- Le renforcement et valorisation de l'expertise des femmes au sein des MJS.

Les interventions liées à cet axe transversal prennent les formes suivantes :

- L'organisation de rencontres du GTCF ;
- La tenue d'ateliers de valorisation des femmes et de développement de compétences spécifiques au travail à effectuer dans les MJS ;
- La tenue d'ateliers sur le développement de compétences des femmes dans les milieux de JSL.

Niveau d'exécution de l'Axe transversal : les trois (03) actions ont été réalisées avec un taux de réalisation de 100%.

► **Résultats escomptés : La participation des femmes aux activités de la CONFEJES s'élève à 50% en 2012 et le nombre de cadres féminins dans les Ministères de la Jeunesse et des Sports augmente de 10% d'ici 2012**

◆ **Action n°79 : Réunion annuelle du Groupe de Travail CONFEJES pour la participation des femmes et des jeunes filles aux activités de Jeunesse et de Sport (GTCF)**

La rencontre élargie du GTCF s'est tenue à Beyrouth (Liban), en marge des VI^{èmes} Jeux de la Francophonie. Le groupe de travail a réuni trente-deux (32) participants, dont trente (30) femmes venant de vingt-quatre (24) pays et couvrant l'ensemble des zones géographiques de la CONFEJES.

Dimension stratégique de l'action :

Les déléguées nationales du GTCF sont l'un des trois intervenants de terrain de la CONFEJES. Leur regroupement en un même lieu se tient une fois tous les deux (02) ou trois (03) ans.

Cette réunion revêt une importance dans la qualité du suivi sur le terrain qui sera effectué entre ces réunions élargies.

Le déroulement de la réunion s'est articulé autour de trois (03) interventions distinctes :

- Une formation de trois (03) jours sur le leadership transformationnel au féminin (action n°14) qui a permis une connaissance mutuelle des déléguées en vue de renforcer le réseau du GTCF ;
- Le renforcement de leur potentiel de leader et le suivi par l'assemblée générale du GTCF au cours de laquelle ont été présentées :
 - les actions passées, présentes et futures de la CONFEJES,
 - le suivi de la nomination des membres du prochain bureau du GTCF.
- Un atelier-débat sur la pratique sportive et l'environnement socio-culturel de la jeune fille qui a complété le déroulement de la rencontre par la réflexion sur une meilleure compréhension de cette clientèle dont les besoins sont spécifiques et doivent être pris en compte dans le cadre du travail quotidien des déléguées.

Recommandations des déléguées :

Les délégués souhaitent que :

- La CONFEJES offre en priorité aux déléguées nationales du GTCF des séminaires sur la méthodologie pour l'élaboration de plans stratégiques sur le genre. Cette recommandation permet de modifier la description de l'action n°80 « Élaboration d'un plan d'actions GTCF-CONFEJES 2009-2012 et d'arrimage à la politique genre de l'OIF » en sur l'élaboration de plans stratégiques d'action nationaux plutôt que sur un plan d'action international qui aurait peu d'impact du fait du manque de cohésion du réseau GTCF sur la scène multilatérale. Reformulée de cette façon, l'action permet, par la même occasion, de poursuivre le renforcement des capacités des déléguées du GTCF et d'agir positivement sur l'établissement d'un réseau efficace.
- Les ministres adoptent la composition du nouveau bureau du GTCF ;
- Les ministres adoptent la nomination de Mme Valiollah Gilmus St-Louis en tant que coordonnatrice internationale du GTCF.

Constats :

Le nombre de déléguées nationales du GTCF a connu une augmentation significative au sein des États membres. On dénombre actuellement trente-sept (37) délégués, représentant vingt-huit (28) pays, alors qu'elles étaient vingt-six (26) déléguées issues de dix-huit (18) pays en 2006.

Cela signifie que les deux tiers des États et gouvernements membres ont convenu de l'importance d'identifier

une déléguée nationale du GTCF, alors qu'en 2005, ils ne constituaient que la moitié des membres.

Le profil des nouvelles déléguées nationales du GTCF nommées en 2009 a été rehaussé. Il compte un grand nombre de cadres qui occupent des responsabilités, ce qui leur permet d'accroître leur influence sur le processus de prise de décision. Sur les trente-six (36) déléguées, vingt-huit (28) d'entre elles occupent des fonctions de direction ou de conseil au sein de leur ministère. C'est un indicateur significatif que la thématique genre gagne en importance au sein des ministères.

Les besoins des déléguées nationales et des coordonnatrices régionales du GTCF sont connus et pourront être pris en compte par la CONFESJES. Ils portent, dans un premier temps, sur des appuis de communication, de formation en gestion (incluant la GAR) et d'élaboration de plans stratégiques sur le genre.

Le renouvellement du Bureau du GTCF est marqué par le dynamisme et l'engagement réel sur la scène nationale de plusieurs de ses membres.

Besoins spécifiques :

- Les déléguées nationales du GTCF montrent un besoin important de renforcement de leurs compétences et de mise à niveau de leurs connaissances dans le domaine de la gestion de projets.
- Les réunions du GTCF favorisent l'échange et stimulent leur volonté de s'engager dans la dynamisation de leur réseau.
- Le besoin de communication est ressorti comme étant l'élément à développer en vue d'une dynamisation réelle du GTCF. Pour ce faire, cette communication devra être améliorée :
 - par l'accès à des outils électroniques permettant la communication virtuelle entre les déléguées,
 - entre les déléguées nationales et les coordonnatrices régionales,
 - entre la CONFESJES et les déléguées nationales.

De la part de la CONFESJES, certains outils peuvent être développés ou mis à disposition afin de répondre aux besoins de communication des déléguées du GTCF : le site Internet de la CONFESJES et l'accès aux courriels en sont des exemples. De plus, la création de nouveaux outils par la CONFESJES, tel le rapport de suivi et/ou d'évaluation, pourront améliorer la diffusion des actions sur la problématique genre dans les domaines de la jeunesse et du sport entre les déléguées.

◆ Action n°80 : Élaboration d'un plan d'actions GTCF-CONFESJES 2009-2012 et d'arrimage à la politique genre de l'Organisation Internationale de la Francophonie

Lors de la réunion élargie du GTCF, il a été convenu de revoir cette action.

En effet, il a été recommandé de mettre l'accent sur un appui à la réalisation de plans stratégiques nationaux de promotion des femmes dans les actions des ministères concernés plutôt que sur l'élaboration d'un plan d'action multilatéral.

Cette recommandation découle également du fait que l'action reposait à l'origine sur un arrimage au projet de politique genre que l'OIF devait adopter. Ce dossier n'a pas encore vu le jour. C'est pourquoi l'intitulé de l'action n°80 deviendra : « Élaboration de plans stratégiques nationaux sur le genre ».

◆ Action n°81 : Étude sur l'évaluation de la situation du personnel féminin cadre dans les ministères

Une enquête sur la situation des cadres féminins dans les MJS a été amorcée afin de connaître l'état de la situation dans les Ministères. Malgré un taux de réponse relativement bas (12 pays sur les 35 approchés, soit un taux de 34,3%), nous disposons de suffisamment d'information pour esquisser un profil assez représentatif de la situation dans les quatre (04) régions géographiques du Sud de la CONFESJES.

Le rapport a été produit sur la base des données transmises par les différents pays. Le constat se présente comme suit :

- Certaines questions n'ont pu être traitées faute de données. Il s'agit de celles portant sur :
 - la répartition du personnel dans les centres ou instituts de formation des cadres de JS,
 - la formation continue,
 - le temps moyen mis dans une position hiérarchique avant de bénéficier d'une promotion.
- La situation du personnel cadre féminin est en déséquilibre par rapport à celle du personnel cadre masculin. Cette situation connaît des variations d'un pays à un autre, certains ayant un positionnement plus favorable tels que la Roumanie, la Tunisie et le Cameroun dans une moindre mesure et d'autres pays où des efforts importants doivent être déployés pour améliorer la situation du personnel cadre féminin. Ce serait le cas de la Mauritanie, du Burkina Faso et du Togo.
- L'exploitation des questions relatives à ces dispositions permet d'observer que tous les pays déclarent disposer d'une stratégie de promotion féminine. Celle-ci n'a cependant de traduction au sein des MJS.
- Il n'existe pas de différence de rémunération entre les responsables femmes et les responsables hommes, à égalité de diplôme et/ou de position hiérarchique.
- À l'exception du Cambodge où la priorité est accordée aux femmes en cas de choix de poste ou de promotion d'échelon, les procédures de recrutement n'ont pas de sensibilité à la dimension Genre.
- Les déséquilibres relevés s'expliquent par le fait que les politiques, stratégies et mesures institutionnelles favorables à la promotion des femmes ne sont pas encore traduites au sein des MJS.
- La nature des fonctions occupées et le niveau hiérarchique atteint par les femmes sont différents par rapport à la situation des hommes. Cela repose sur un faible niveau de formation des femmes, de leur faible qualification en matière de JSL, des contraintes de la vie familiale et de la perception de la femme, dont le statut reste encore handicapé par des pesanteurs d'ordre psychosociologique.

L'auteur de l'étude a exprimé une série de recommandations s'adressant aussi bien à la CONFEJES qu'aux ministres.

Recommandations pour la CONFEJES :

Pour l'heure, au regard du résultat escompté en 2012 d'accroître de 10% le personnel cadre féminin dans les MJSL, les effectifs devraient à cette date être pour les pays objet de l'étude de l'ordre de quatre mille quatre cent quarante-quatre (4 444) non inclus le Cambodge où l'essentiel des effectifs sont du secteur de l'Éducation nationale.

Sous cette hypothèse, les effectifs du personnel cadre féminin passeraient pour :

- La Tunisie de 3219 à 3540 ;
- Le Togo de 211 à 232 ;
- Le Mali de 71 à 78 ;
- Le Cameroun de 55 à 60 ;
- Madagascar de 99 à 108 ;
- Le Burkina Faso de 92 à 101 ;
- Le Sénégal de 86 à 95 ;
- La Mauritanie de 10 à 11.

Au vu de ces estimations, il apparaît que le niveau d'effort ne devrait pas être le même par pays selon la situation en 2009. Ce niveau de résultat devrait être revu par l'institution dans le sens d'une augmentation pour les pays où le personnel cadre féminin est faiblement représenté.

Une attention pourrait être portée aux centres et instituts de formation des cadres JSL du point de vue du corps professoral féminin et des femmes formées.

Recommandations en direction des États et gouvernements :

La présence du personnel cadre féminin au sein des MJSL est le résultat d'un ensemble de facteurs qui jouent au niveau des familles, à l'école et dans le monde du travail. C'est le résultat d'un processus de socialisation. Il est important d'accorder une attention à ces facteurs.

Parmi ceux-ci, on en retiendra certains qui pourraient faire l'objet d'un plaidoyer auprès des États et gouvernements dont :

- L'encouragement à la scolarisation des filles. Sur ce plan, si la plupart des pays ont enregistré des progrès en matière de scolarisation des filles au niveau primaire, le niveau de déperdition demeure encore important et la sélection s'opère au moment du passage au cycle secondaire et supérieur au détriment des jeunes filles ;
- L'autonomisation des adolescentes par le renforcement de leurs compétences en vie courante de manière à améliorer leur pouvoir de décision et de gestion ;
- Le développement de l'EPS à l'école et de la pratique sportive ;
- L'incitation à recruter des femmes à travers l'attribution des marchés publics dans le cadre des programmes et projets de développement ;
- L'institutionnalisation de la préférence féminine en cas de profil équivalent à l'occasion de recrutement pour un poste donné ou de promotion ;
- Le développement par le ministère en charge de la promotion féminine d'une fonction de veille auprès des autres ministères afin de favoriser la prise en compte de la dimension Genre dans les politiques, stratégies, programmes et projets de développement ;
- La mise en place des mesures tendant à responsabiliser le personnel cadre féminin au sein des MJSL.

De façon plus spécifique, il serait judicieux de développer la formation des cadres féminins en matière de JSL. Cela nécessitera :

- La redynamisation des centres et instituts de formation des cadres de la JSL ;
- L'octroi de bourses d'études dans les disciplines.

Constats :

Douze (12) pays sur les trente-deux (32) consultés ont répondu au questionnaire :

- Le Burkina Faso (Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi) ;
- Le Burundi (Ministère de la Jeunesse, du Sport et de la Culture) ;
- Le Cambodge (Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports) ;
- Le Cameroun (Ministère des Sports et de l'Éducation physique) ;
- La Côte d'Ivoire (Ministère de la Jeunesse, du Sport et des Loisirs) ;
- De Madagascar (Ministère de la Jeunesse et des Sports) ;
- Le Mali (Ministère de la Jeunesse et des Sports) ;
- La Mauritanie (Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports) ;
- La Roumanie (Ministère de la Jeunesse et du Sport) ;
- Le Sénégal (Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs) ;
- Le Togo (Ministère des Sports et des Loisirs) ;
- La Tunisie (Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation physique).

La qualité des réponses varie selon les pays, ce qui impliquera un suivi particulier auprès des pays qui ont rempli trop rapidement le questionnaire.

Afin de viser une participation équitable des femmes au sein des MJS, il faudra favoriser la mise en place de mesures de recrutement à leur endroit, leur perfectionnement et leur promotion interne. Il faudra encourager l'évolution de la perception sociale subie par les femmes.

Cette enquête présente une image partielle, mais fiable, de la situation des femmes cadres dans les MJSL et informe la CONFEJES de la situation de départ et du nombre escompté de cadres féminins par pays en 2012. Un suivi annuel auprès des déléguées du GTCF permettra d'informer la CONFEJES sur l'évolution des cadres féminins au sein des pays membres.

LEÇONS APPRISES CONCERNANT L'EXÉCUTION DE L'AXE TRANSVERSAL

Concernant la participation des femmes aux activités de la CONFEJES qui doit s'élever à 50% d'ici 2012 :

- Les MJSL accordent une plus grande importance à la thématique du Genre. Cela s'observe par une augmentation du nombre d'États et de gouvernements membres qui ont nommé des déléguées nationales du GTCF : de vingt et un (21) pays en 2005, ils sont maintenant vingt-huit (28) à avoir au moins une déléguée nationale. En effet, parmi les trente-six (36) déléguées nationales, douze (12) occupent la fonction de directrice de programme et onze (11) occupent des fonctions de conseil. Il s'agit, pour nous, d'un indicateur positif que nous souhaitons voir aller en augmentation.
- Les besoins des déléguées nationales et des coordonnatrices régionales du GTCF sont connus et pourront être pris en compte par la CONFEJES. Ces besoins portent, dans un premier temps, sur des appuis de communication, de formation en gestion (incluant la GAR) et d'élaboration de plans stratégiques sur le genre.
- Le renouvellement du Bureau du GTCF est marqué par le dynamisme et l'engagement réel sur la scène nationale de plusieurs de ses membres.

Concernant le nombre de cadres féminins dans les MJSL qui doit augmenter de 10% d'ici 2012 :

- L'enquête réalisée, en plus de dresser un portrait de la situation des cadres féminins dans les MJS, informe sur les données quantitatives sur lesquelles nous devons tabler notre suivi. Ainsi, à l'aide des informations qui seront transmises par les déléguées nationales du GTCF, la CONFEJES sera en mesure de suivre l'évolution de cette thématique.
- La CONFEJES dispose maintenant d'un état de la situation et peut effectuer le suivi de son évolution d'ici 2012.
- La CONFEJES peut adapter sa programmation en fonction des besoins spécifiques des cadres féminins des MJS.

◆ Participation aux actions de la CONFEJES

Au cours de l'année 2009, la CONFEJES a rejoint directement trois mille (3 000) personnes, dont mille sept (1007) femmes, soit 33,5%. La participation des femmes à nos activités a toutefois connu un recul par rapport à l'année 2008 qui se situait à 37%. Des efforts de sensibilisation et un rappel systématique lors de l'invitation aux pays en vue de désigner des participants à nos activités, devront être poursuivis.

Objectifs	Nombre d'hommes	Nombres de femmes	Total des participants
Programme 1 : Actions stratégiques			
Objectif stratégique 1.1	65	5	70
Objectif stratégique 1.2	41	51	92
Objectif stratégique 1.3	91	29	120
Objectif stratégique 1.4	38	26	64
Programme 2 : Jeunesse			
Objectif stratégique 2.1	516	302	818
Objectif stratégique 2.2	76	48	124
Objectif stratégique 2.3	740	258	998
Objectif stratégique 2.4	22	8	30
Programme 3 : Sport			
Objectif stratégique 3.1	8	0	8
Objectif stratégique 3.2	92	29	121
Objectif stratégique 3.3	302	221	523
Axe transversal : Egalité hommes-femmes			
Objectif stratégique 4	2	30	32
Total	1993	1007 (33,5%)	3 000

La participation de la CONFEJES à des événements d'envergure a, en plus de favoriser notre rayonnement, permis d'atteindre des milliers de personnes, par exemple :

- Les activités tenues dans le domaine de la promotion de la paix par le biais d'activités de jeunesse et de sport à Kintélé (Congo), Bujumbura (Burundi), Port-au-Prince et Cap Haïtien (Haïti) ;
- Le renforcement des enseignants des instituts de formation de JS qui engendre des retombées directes sur la formation des étudiants des instituts.

En bref, les interventions de la CONFEJES sont de portées beaucoup plus larges que la simple participation des bénéficiaires à nos sessions de formation.

◆ Suivi des interventions menées

Dans le cadre de la réalisation des actions de l'édition 2009, des outils de suivi ont été développés afin de nous conformer aux principes de la GAR.

Sur le plan de la gestion comptable, les formulaires relatifs au montage des projets et aux dépenses s'y rapportant ont été révisés et appliqués. En ce qui concerne la gestion des programmes, le formulaire d'évaluation des actions par les participants, le rapport de mission et le rapport trimestriel ont été revus et harmonisés. Pour ce qui est des formulaires qui seront adressés aux partenaires terrains, des ébauches ont été préparées et sont en voie de validation.

De plus, une analyse de la performance de cette première édition a été commandée à une firme de consultants et fait l'objet d'un document séparé à ce bilan.

conclusion

générale

Le niveau d'exécution de l'édition révisée 2009 de la programmation quadriennale 2009-2012 est de l'ordre de **96,29%**, soit cinquante-deux (52) actions réalisées sur les cinquante-quatre (54) actions planifiées. À ce nombre, se sont ajoutées des activités non programmées. C'est dire que malgré la charge, fort importante en ce début de programmation, l'équipe de la CONFEJES a su rencontrer les attentes. Toutefois, si ce taux de réalisation est appréciable, il ne garantit pas à lui seul l'atteinte des objectifs escomptés en fin de programmation.

En effet, la **réduction du nombre d'actions prévues dans notre programmation quadriennale initiale** ampute nos chances de bien appliquer l'approche de développement qui est à la base de notre programmation. De plus, cela a imposé dans le cadre de sa mise en œuvre une réduction du nombre d'États et de participants rejoints au cours d'une même année par une même intervention ou bloc d'interventions. Cela signifie que nous devons étaler dans le temps le mouvement de changement que nous cherchons à insuffler.

Nous avons constaté que les efforts pour élargir notre **rayonnement sur la scène internationale** ont porté leurs fruits. Le nombre d'invitations provenant de partenaires de premier plan et la signature de nouvelles conventions en sont des indicateurs manifestes. Les actions de promotion et de valorisation du français, particulièrement dans le domaine du sport, nous ont permis de contribuer de façon significative au mandat de la Francophonie. Il faut toutefois reconnaître que ce succès implique un coût interne en augmentant la charge de travail de l'équipe du Secrétariat général et nécessite des compétences en communication de plus en plus spécialisées. Une nouvelle ressource dans ce domaine serait appréciable.

Le **renforcement institutionnel** poursuit son cheminement à un rythme fort acceptable. Avec la nouvelle programmation, un accent particulier est accordé à la modernisation des Ministres de la Jeunesse et des Sports par le biais de formations sur des méthodes de gestion de pointe, formations en GAR et sur le suivi et l'évaluation de politiques. Nous aidons ainsi nos membres à introduire auprès des bénéficiaires de nouveaux modes de gestion efficaces et performants, tout en assurant une bonne compréhension de nos besoins en documentation et de l'impact observé à la suite de nos interventions dans les pays. Les États qui présentent les meilleures avancées sont ceux qui font montre d'une volonté politique affichée.

Pour leur part, les **instituts de formation de Jeunesse et de Sports** ont pour la plupart démarré les démarches menant à l'implantation du **système LMD**. Ce processus d'universitarisation des formations initiales comporte des avantages reconnus qui dépassent les frontières nationales. Ce processus concerté assure une qualité maximale des enseignements et du personnel enseignant sur l'ensemble du continent africain d'expression française et favorise l'émergence de centres d'excellence sur le territoire. L'appui continu dans l'offre de bourses d'études de 2^{ème} et de 3^{ème} cycle universitaire, ainsi que l'envoi de professeurs invités dans les instituts, constituent toujours des mesures porteuses pour aider les instituts à atteindre leurs objectifs de changement.

L'effort de modernisation de la CONFEJES s'est prolongé au niveau de la gestion de sa programmation. Bien que 2009 ait été une année de rodage, nous ne prévoyons pas d'obstacles majeurs dans la poursuite de son cheminement.

Les **actions menées à l'attention des jeunes** ont connu un essor au cours de 2009. Les interventions conduites dans les quatre (04) chantiers du programme 2 ont entièrement été réalisées. Les actions d'insertion socio-professionnelle des jeunes ont rencontré un succès amplifié. Mentionnons l'offre accrue de formations de perfectionnement sur le démarrage d'entreprises dans le cadre du SFD du FIJ. Les modules dispensés servent, dans bon nombre de pays, d'outils de référence utilisés dans le cadre des programmes nationaux d'insertion professionnelle des jeunes. Aucun effort n'a été ménagé pour bonifier nos interventions d'appuis aux États dans leur recherche de solutions dans ces domaines.

Les interventions s'adressant plus spécifiquement à la jeunesse et à son développement se sont poursuivies au cours de l'année. Nous nous sommes intéressés davantage aux jeunes leaders en tant que partenaires de premier plan pour faciliter la démultiplication des enseignements. Dans la foulée, nos interventions en volontariat/bénévolat se sont concrétisées et un nouveau réseau de jeunes s'est créé. Ce sont des marques d'intérêts non prévus qui ont suivi nos actions menées dans les pays.

Notre engagement à offrir dans les **États fragiles ou en situation de post-conflits des actions de promotion de démocratie, de la culture de la Paix et de la citoyenneté** par le biais d'activités de

jeunesse et de sport a pris la forme de trois (03) actions pilotes qui ont reçu des accueils très favorables. Les actions menées dans le cadre de ce nouveau chantier se sont fondées sur une approche jugée originale et diversifiée où la formation théorique a été simultanément appliquée in situ et où les valeurs de l'Olympisme ont été mises en parallèle avec les valeurs sociales. Cette façon de faire constitue notre apport spécifique et a confirmé la pertinence de notre conception du développement dans ce contexte bien particulier.

En fonction des nouveaux objectifs stratégiques et dans la mesure de nos capacités, le programme 3 a entrepris la mise en œuvre de son cheminement global qui part du **sport de proximité**, passe par la **détection** pour atteindre le **sport de haut niveau**. Ce cheminement devrait favoriser, à moyen terme, l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes talents, dont un certain nombre pourra viser l'excellence et côtoyer l'élite sportive. Déjà des résultats prometteurs ont été observés au cours des différents événements sportifs. Le **développement du sport féminin** n'a pas été laissé en reste, tout comme l'appui aux sportifs souffrant de handicap ou le perfectionnement des encadreurs. La poursuite du travail au niveau d'un secteur périphérique au sport qu'est **la lutte contre le dopage** confirme l'approche globale retenue par notre institution.

Les réflexions sur la gestion des infrastructures sportives ont débouché sur la production d'un guide qui sera poursuivi par l'offre de formation de formateurs. Ainsi, il est permis de croire que l'ensemble de la population pourra bénéficier d'environnements sportifs plus adéquats.

Enfin, **la consolidation du GTCF** va de l'avant. Le nouveau Bureau est prêt à continuer le travail et un nombre supérieur de déléguées nationales nous appuieront au sein des pays. Toutefois, des efforts additionnels, tant de la part de la CONFEJES pour accroître la participation des femmes à nos activités que des États, s'avèrent nécessaires pour reconnaître le rôle et accorder la place sociale qui doit revenir aux femmes. Une attention particulière devra leur être portée si l'on veut atteindre les résultats escomptés. Le travail d'enquête effectué en 2009 au sein des ministères nous permet désormais d'assurer un meilleur suivi de la situation des cadres féminins.

Malgré les contraintes qui ont marqué ce début de programmation quadriennale, l'équipe de la CONFEJES a su être proactive, flexible et engagée. Elle a su trouver les moyens pour rencontrer les attentes. C'est avec optimisme que nous entrevoyons la tâche qui nous attend pour la nouvelle édition de la programmation.

CONFES

Rue Parchappe x Rue Salva

BP 3314 Dakar - SENEGAL

Téléphone : (+221) 33 849 56 42

Télécopie : (+221) 33 823 79 44

secretariat.general@confejes.org

www.confejes.org